



SEP 20 | 26

By Lodi week

2030 :

**transformer le Mondial
en accélérateur
national**

Sahara Marocain :

**faire de l'autonomie
avancée une réalité
institutionnelle**

État social :

**passer à l'étape supérieure en élargissant la
protection, consolider la classe moyenne**

GOUVERNEMENT 2026-2031

**3 CHANTIERS PRIORITAIRES POUR
CHANGER D'ÉCHELLE**



« MA PATRIE ... MON AVENIR »

Tanger au cœur de la campagne : **Nizar Baraka** place
la vie chère, la santé et la souveraineté économique
au premier plan du programme de l'Istiqlal



www.lodj.ma

N°: 139 SEMAINE: 2

Certaines images de ce magazine peuvent avoir été créées par intelligence artificielle.

SOMMAIRE

**ÉDITO
D'OUVERTURE**

04

**« MA PATRIE...
MON AVENIR »**

357

**CULTURE
HEBDO**

403

**LIFESTYLE
HEBDO**

411

**DIGITAL
HEBDO**

419

**AUTO-MOTO
HEBDO**

425

**SANTE
HEBDO**

431

**AUTO
MOTO**

437

IWEEK

By Lodj



Imprimerie Arrissala

LODJ IWEEK

139

SEPTEMBRE | 2026

PRÉSIDENT ARRISSALA SA : HASSAN SENTISSI EL IDRISSE
CEO DE L'ODJ MÉDIA : ADNANE BENCHAKROUN
DIRECTEUR DIGITAL & MÉDIA : MOHAMED AIT BELLAHCEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : NISRINE JAOUADI - BASMA BERRADA - MAMOUNE ACHARKI - SALMA LABTAR - SALMA CHMANTI HOUARI
CHRONIQUES VIDÉO - AVATAR : SOUKAINA BENSaid - CHAYMAE ABDALLAOUI
SOCIAL MEDIA TEAM : NADA DAHANE - OUMNIA LABRITI
STUDIO TEAM : WAFAE SNINA - OUSSAMA MOUKAFI - WAHIBA MAHFOUDI
MAQUETTES / QUOTIDIENS 7DAYS : RIM KHAIROUN
WEBDESIGNER / COUVERTURE, ALIMENTATION & MISE EN PAGE : IMAD BEN BOURHIM

L'ODJ Média - Groupe de presse Arrissala SA

Retrouver tous nos anciens numéros sur :

www.pressplus.ma



By Lodj

L'ODJ MÉDIA N'EST PAS UNE BANQUE,

Mais elle investit
dans votre intelligence.



CHAQUE JOUR, NOUS PLAÇONS L'ESSENTIEL
AU BON ENDROIT : **DANS VOTRE ESPRIT.**

WWW.LODJ.MA

EDITO

GOUVERNEMENT 2026-2031 : 3 CHANTIERS PRIORITAIRES POUR CHANGER D'ÉCHELLE

Sahara marocain, Mondial 2030, État social : le prochain quinquennat ne devrait plus seulement être celui des réformes, mais celui de leur changement d'échelle.

À force de lire les programmes politiques mesure par mesure, on risque parfois de perdre de vue l'essentiel : ce que doit réellement accomplir un gouvernement pendant cinq ans.

Les six Livres roses publiés par L'ODJ Média autour du programme législatif 2026-2031 du Parti de l'Istiqlal offrent justement une autre grille de lecture. Derrière les 99 mesures et leurs cinq grands axes — famille et valeurs, lutte contre la corruption et la rente, pouvoir d'achat et classe moyenne, service public et État social, souveraineté stratégique — trois mots résument la logique d'ensemble : protection, confiance et souveraineté.

Mais une fois passée l'élection, un gouvernement ne gouvernera pas avec 99 priorités simultanées.



Il devra hiérarchiser. Et si l'on cherche les trois chantiers susceptibles de définir véritablement la séquence 2026-2031, trois rendez-vous dépassent tous les autres : donner une traduction institutionnelle nouvelle à la question du Sahara marocain, faire du Mondial 2030 un accélérateur de transformation nationale, et porter l'État social à une nouvelle étape capable de sécuriser et d'élargir la classe moyenne.

1 — Sahara marocain : faire de l'autonomie avancée une réalité institutionnelle

Premier chantier : le Sahara.

Précision importante : les six Livres roses ne développent pas l'autonomie avancée comme un axe programmatique autonome. Ils fournissent en revanche deux briques essentielles pour penser cette étape : la souveraineté comme capacité d'agir et la qualité des institutions comme condition de la confiance.

Le volet consacré à la souveraineté élargit en effet considérablement la notion : eau, énergie, alimentation, industrie, données, médicaments, technologies, logistique ou financement deviennent autant de conditions permettant à un pays de conserver sa capacité de décision. Appliquée au Sahara, cette logique pose une question qui sera probablement centrale pour toute majorité gouvernementale :

comment passer progressivement d'une autonomie conçue comme proposition politique à une autonomie dotée d'une architecture institutionnelle, administrative, économique et territoriale suffisamment précise pour pouvoir fonctionner ?

Cela suppose de travailler sur les compétences, les ressources, les responsabilités, l'articulation entre État et territoires, la reddition des comptes et l'égalité d'accès aux services publics. Or le volet consacré à la gouvernance insiste précisément sur la réduction des zones grises, la clarification des responsabilités, la transparence et la publication des résultats.

Le défi est donc moins celui d'un slogan supplémentaire que celui de l'ingénierie institutionnelle.

Le quinquennat 2026-2031 pourrait ainsi être celui où la souveraineté se mesure aussi à la capacité de construire des institutions territoriales solides, crédibles et responsables.

2 — Mondial 2030 : transformer l'événement en accélérateur national

Le deuxième chantier possède une date de péremption extrêmement claire : 2030.

Un Mondial peut laisser des stades. Il peut aussi laisser une économie différente.

C'est précisément la distinction que fait le Livre rose consacré à la souveraineté stratégique. Le programme étudié propose une charte contraignante autour des grands chantiers de 2030 afin que l'investissement exceptionnel produise non seulement des infrastructures mais également des compétences, des références industrielles, des entreprises renforcées et des capacités exportables.

C'est sans doute là que se jouera la différence entre organiser un grand événement et utiliser un grand événement pour changer d'échelle.

Routes, transports, ferroviaire, villes, tourisme, numérique, sécurité, hôtellerie, énergie : l'erreur serait de considérer chacun de ces investissements comme une ligne budgétaire indépendante.

La bonne question est celle de l'après-2030.

Combien d'entreprises marocaines auront changé de dimension ? Combien de nouvelles compétences auront été créées ? Quelle part des équipements aura été produite localement ? Quelles infrastructures resteront réellement utiles aux citoyens après le dernier coup de sifflet ?



Le cinquième axe du programme pousse d'ailleurs cette logique au-delà du football : 50 % de contenu local visé dans certains projets énergétiques, poids donné à la valeur produite au Maroc dans la commande publique, montée en gamme dans l'automobile et l'aéronautique, développement de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité.

Le Mondial pourrait ainsi être moins une destination qu'un accélérateur.

Encore faudra-t-il éviter un Maroc à deux vitesses : des territoires transformés par les investissements de 2030 et d'autres restant à distance de cette dynamique.

C'est ici que le troisième chantier devient décisif.

3 — État social : passer de la protection à la consolidation de la classe moyenne

Les Livres roses révèlent peut-être ici leur fil politique le plus cohérent.

Le pouvoir d'achat n'y est pas traité uniquement par le prix des produits alimentaires. Les propositions portent simultanément sur les circuits de distribution, les marges, les salaires, les pensions, l'activité économique, la pauvreté, le logement et surtout la consolidation de la classe moyenne.

C'est une évolution conceptuelle importante.

L'État social de première génération protège principalement contre la chute. Celui de l'étape suivante doit permettre de remonter.

Autrement dit : il ne suffit plus seulement de soutenir les ménages les plus fragiles. Il faut également empêcher ceux qui appartiennent à la classe moyenne d'en sortir et permettre à ceux qui progressent économiquement de la rejoindre.

Le programme évoque ainsi un plan national de renforcement de cette classe moyenne à l'horizon 2031. Mais les Livres roses soulèvent aussi la bonne question journalistique : comment la définir ? Par le revenu ? Le patrimoine ? Le logement ? La stabilité professionnelle ? Le reste à vivre après l'éducation, la santé et le transport ?



VIDÉO DE LA SEMAINE



Tanger au cœur de la campagne : Baraka place la vie chère, la santé et la souveraineté économique au premier plan du programme de l'Istiqlal



Car la classe moyenne ne se consolide pas uniquement par le salaire.

Elle se consolide aussi lorsque l'école publique évite à une famille d'avoir à acheter une deuxième éducation, lorsque l'hôpital public évite une dépense catastrophique, lorsque le logement reste accessible et lorsque le jeune adulte peut trouver sa première expérience professionnelle.

C'est précisément la logique du quatrième axe, le plus fourni : école, santé et jeunesse sont réunies autour du service public comme promesse d'égalité réelle. Parmi les instruments évoqués figurent une Agence nationale des urgences, le médecin référent, une plateforme nationale d'apprentissage numérique et d'IA, le programme Afaq ou encore l'objectif de 100 000 talents numériques.

Même la politique familiale rejoint cette architecture : petite enfance, prévention des ruptures, solidarité intergénérationnelle, addictions ou santé mentale montrent que la protection sociale est pensée au-delà du seul transfert financier.

Le véritable changement d'échelle : exécuter

Au fond, les six Livres roses racontent moins cinq politiques séparées qu'une même transformation recherchée.

Un État capable de protéger, mais aussi de produire de la confiance et de conserver sa liberté d'action. Le programme lui-même articule ses cinq engagements comme une chaîne : famille, pouvoir d'achat, service public, intégrité et souveraineté se renforcent mutuellement.

Le grand enjeu de 2026-2031 ne sera donc peut-être plus de produire de nouvelles listes de réformes.

Ce sera de choisir quelques priorités, d'en fixer le calendrier, le financement, les responsabilités et les indicateurs, puis de rendre les résultats publics.

Sahara, Mondial 2030, État social : trois chantiers très différents, mais une même exigence. Passer de l'ambition à l'institution, du chantier à l'héritage, et de la protection sociale à la capacité réelle de se projeter.

C'est probablement cela, désormais, changer d'échelle.



6 livrets pour décrypter le programme du Parti de l'Istiqlal

Une lecture claire des 5 piliers et des 99 mesures du programme législatif 2026-2031



Pour rendre le programme du Parti de l'Istiqlal plus lisible, L'ODJ Média a conçu **6 livrets de décryptage**. Chaque livret éclaire un axe majeur du projet législatif 2026-2031 : famille et jeunesse, lutte contre la corruption, pouvoir d'achat et logement, services publics essentiels, souveraineté stratégique, ainsi que la vision d'ensemble qui relie les 99 mesures.

Ce que vous allez y trouver :

- 1 Famille, valeurs, jeunesse
- 2 Zéro tolérance contre la corruption
- 3 Pouvoir d'achat, classe moyenne, logement
- 4 École, hôpital, jeunesse
- 5 Souveraineté stratégique
- 6 Mon pays, mon avenir : la vision d'ensemble

6 livrets. 5 piliers. 99 mesures.
Une même ambition : expliquer, clarifier, projeter.

LODJ

livre Rose
**MON PAYS
MON AVENIR**

**le projet de société derrière
les 99 mesures**

**Comprendre la vision qui relie
les cinq engagements
et les 99 mesures du
programme législatif 2026-2031**

UNE PUBLICATION DE LA RÉDACTION DE **L'ODJ MÉDIA**
Septembre 2026

Lire un programme au-delà de la liste des mesures

Un programme électoral peut se lire de deux façons. La première consiste à additionner les propositions, à repérer les chiffres, les dispositifs nouveaux et les engagements les plus immédiatement visibles.

La seconde consiste à chercher la cohérence d'ensemble : quel diagnostic du pays et du monde conduit à ces choix ? Quel projet de société se dessine derrière les mesures ? Quelle conception de l'État, de la famille, de l'économie, de la justice et de la souveraineté les relie ?

C'est cette seconde lecture que la rédaction de L'ODJ Média propose dans ce premier Livre rose. Le document ne se substitue ni au programme officiel du Parti de l'Istiqlal ni à la parole de ses responsables. Il cherche à rendre lisible l'architecture politique d'un programme de 99 mesures organisé autour de cinq axes : les valeurs et la famille ; la lutte contre la corruption, la rente et les conflits d'intérêts ; le pouvoir d'achat et la classe moyenne ; le service public dans l'État social ; enfin la souveraineté stratégique.

Le discours prononcé par le Secrétaire général lors de la présentation du programme donne une clé de lecture supplémentaire. Il part d'un constat : plusieurs certitudes sur lesquelles reposait une partie de la mondialisation ne sont plus garanties.

L'accès aux marchés, une énergie abondante et abordable, la disponibilité de l'eau et de l'alimentation, la promesse que le progrès technologique crée mécaniquement davantage d'emplois, et la stabilité internationale sont désormais présentés comme des acquis fragilisés.

À cette incertitude extérieure s'ajoute un défi intérieur : la confiance. Confiance dans les institutions élues, dans l'action politique et les corps intermédiaires, mais aussi confiance des jeunes dans leur propre avenir. Le programme peut ainsi être lu comme une tentative de répondre simultanément à deux vulnérabilités : protéger davantage le citoyen contre les chocs et lui redonner des raisons concrètes de croire que le progrès national peut aussi devenir son progrès personnel.

LE MONDE A CHANGÉ

cinq certitudes qui ne le sont plus

Le point de départ du discours n'est pas une promesse électorale, mais une lecture du nouvel environnement international. La première « certitude perdue » concerne l'ouverture des marchés. Pendant plusieurs décennies, l'idée dominante était simple : ce qu'un pays ne produit pas peut être acheté ailleurs. La pandémie, les guerres, les tensions géopolitiques, les restrictions commerciales et le retour du protectionnisme ont montré les limites de ce raisonnement. Une chaîne d'approvisionnement peut se rompre ; une dépendance jugée économiquement rationnelle peut devenir une fragilité stratégique.

La deuxième incertitude concerne l'énergie. Pour un pays importateur d'une part importante de ses besoins énergétiques, une crise extérieure se transmet rapidement au coût du transport, à la production, à la balance commerciale et au pouvoir d'achat. Le discours en tire une conclusion politique : la sécurité énergétique ne relève plus seulement de l'économie, mais de la souveraineté.

Troisième bascule : l'eau et l'alimentation. La sécheresse, le stress hydrique et la variabilité de la production agricole sont décrits comme des phénomènes structurels. La sécurité hydrique devient dès lors une composante de la sécurité nationale et impose de rapprocher davantage les choix agricoles des ressources réellement disponibles, aujourd'hui comme demain.

Quatrième rupture : la technologie. L'intelligence artificielle et l'automatisation obligent à déplacer la question de l'emploi. Il ne suffit plus de demander combien d'emplois seront créés. Il faut également se demander quels métiers survivront, lesquels apparaîtront et si les jeunes disposeront des compétences permettant d'y accéder. École, université, formation professionnelle, recherche, industrie et politique numérique se retrouvent ainsi liées dans une même problématique de souveraineté technologique et cognitive.

Cinquième certitude fragilisée : la paix et la stabilité internationales. Le Maroc se situe au croisement de plusieurs espaces — Atlantique, Méditerranée, Afrique, Europe et monde arabe. Cette position l'expose aux répercussions des crises mais lui donne aussi, selon le discours, une valeur géostratégique accrue et de nouvelles possibilités de positionnement.

Le fil conducteur devient alors clair : il ne s'agit pas d'attendre le retour du monde d'avant. Il s'agit d'augmenter la capacité du pays à sécuriser ses besoins essentiels, réduire ses dépendances critiques, maîtriser davantage les technologies décisives et absorber les chocs extérieurs.

1. OUVERTURE DES MARCHÉS

Les chaînes d'approvisionnement se rompent, les dépendances deviennent des fragilités stratégiques.

2. ÉNERGIE

La sécurité énergétique devient un enjeu de souveraineté.

3. EAU ET ALIMENTATION

La sécurité hydrique et alimentaire s'impose comme une composante de la sécurité nationale.

4. TECHNOLOGIE

L'IA et l'automatisation changent la question de l'emploi : quelle métiers survivront, apparaîtront et pour quelles compétences ?

5. STABILITÉ INTERNATIONALE

Les équilibres géopolitiques sont plus volatils, l'incertitude devient la nouvelle norme.



L'AUTRE URGENCE

cinq certitudes qui ne le sont plus

Le point de départ du discours n'est pas une promesse électorale, mais une lecture du nouvel environnement international. La première « certitude perdue » concerne l'ouverture des marchés. Pendant plusieurs décennies, l'idée dominante était simple : ce qu'un pays ne produit pas peut être acheté ailleurs. La pandémie, les guerres, les tensions géopolitiques, les restrictions commerciales et le retour du protectionnisme ont montré les limites de ce raisonnement. Une chaîne d'approvisionnement peut se rompre ; une dépendance jugée économiquement rationnelle peut devenir une fragilité stratégique.

La deuxième incertitude concerne l'énergie. Pour un pays importateur d'une part importante de ses besoins énergétiques, une crise extérieure se transmet rapidement au coût du transport, à la production, à la balance commerciale et au pouvoir d'achat. Le discours en tire une conclusion politique : la sécurité énergétique ne relève plus seulement de l'économie, mais de la souveraineté.

Troisième bascule : l'eau et l'alimentation. La sécheresse, le stress hydrique et la variabilité de la production agricole sont décrits comme des phénomènes structurels. La sécurité hydrique devient dès lors une composante de la sécurité nationale et impose de rapprocher davantage les choix agricoles des ressources réellement disponibles, aujourd'hui comme demain.

Quatrième rupture : la technologie. L'intelligence artificielle et l'automatisation obligent à déplacer la question de l'emploi. Il ne suffit plus de demander combien d'emplois seront créés. Il faut également se demander quels métiers survivront, lesquels apparaîtront et si les jeunes disposeront des compétences permettant d'y accéder. École, université, formation professionnelle, recherche, industrie et politique numérique se retrouvent ainsi liées dans une même problématique de souveraineté technologique et cognitive.

Cinquième certitude fragilisée : la paix et la stabilité internationales. Le Maroc se situe au croisement de plusieurs espaces — Atlantique, Méditerranée, Afrique, Europe et monde arabe. Cette position l'expose aux répercussions des crises mais lui donne aussi, selon le discours, une valeur géostratégique accrue et de nouvelles possibilités de positionnement.

Le fil conducteur devient alors clair : il ne s'agit pas d'attendre le retour du monde d'avant. Il s'agit d'augmenter la capacité du pays à sécuriser ses besoins essentiels, réduire ses dépendances critiques, maîtriser davantage les technologies décisives et absorber les chocs extérieurs.



TRANSPARENCE

PARTICIPATION
TRANSPARENCE
REDEVABILITÉ

ÉGALITÉ
DEVANT LA RÈGLE

CRITÈRES
CLAIRS

REDEVABILITÉ

MON PAYS, MON AVENIR

deux mots pour relier l'appartenance et la projection

Le slogan « **وطني مستقبلي** », que l'on peut rendre par « Mon pays, mon avenir », n'est pas présenté dans le discours comme une simple formule de campagne. Le premier terme renvoie à l'histoire, à l'identité, à l'appartenance, à l'unité nationale et territoriale, à la Monarchie constitutionnelle et aux valeurs marocaines. Le second renvoie simultanément au futur du Maroc et au futur de chaque citoyen à l'intérieur de ce Maroc.

Cette articulation mérite attention. Elle pose une condition à la réussite collective : le progrès national ne suffit pas si une partie de la population ne trouve pas sa place dans ce progrès. Le discours formule cette idée à travers des critères très concrets : qualité de l'éducation, emploi digne, santé, justice sociale et territoriale, égalité réelle des chances.

Autrement dit, le programme tente de rapprocher deux registres souvent traités séparément : l'appartenance nationale et l'ascension individuelle. Le pays doit être suffisamment souverain et résilient pour protéger son avenir ; le citoyen doit être suffisamment soutenu et libre pour construire le sien.



ÉDUCATION
DE QUALITÉ



EMPLOI
DIGNÉ



SANTÉ



JUSTICE SOCIALE
ET TERRITORIALE



ÉGALITÉ
DES CHANCES

LES CINQ ENGAGEMENTS

l'architecture politique du programme

Le programme officiel comprend 99 mesures réparties en cinq axes. Le discours du Secrétaire général les reformule en cinq engagements politiques plus directement lisibles : protéger la famille et le système de valeurs ; protéger les ménages contre la vie chère et soutenir le pouvoir d'achat ; ne pas reculer sur le service public ; appliquer une logique de « zéro tolérance » à la corruption et aux conflits d'intérêts ; renforcer la souveraineté stratégique du Maroc.

Cette reformulation est importante. Elle transforme une nomenclature programmatique en chaîne de protection. La famille protège contre les ruptures sociales ; le pouvoir d'achat protège contre l'érosion du niveau de vie ; le service public protège contre l'inégalité d'accès aux droits essentiels ; l'intégrité protège contre l'arbitraire et la rente ; la souveraineté protège contre les dépendances extérieures.

Ces cinq engagements ne sont donc pas cinq dossiers indépendants. Ils se renforcent mutuellement. Une souveraineté économique sans école performante manque de compétences. Une politique de pouvoir d'achat sans concurrence et sans transparence sur les marges peut perdre de son efficacité. Un État social sans reddition des comptes risque de dépenser davantage sans produire de meilleurs services. Une politique familiale sans emploi, logement ou santé ne peut pas, à elle seule, stabiliser les trajectoires de vie.

LES 5 ENGAGEMENTS

L'ARCHITECTURE POLITIQUE DU PROGRAMME

1

PROTÉGER LA FAMILLE

Préserver les valeurs et la cohésion sociale.



2

PROTÉGER S MÉNAGES ET LE POUVOIR D'ACHAT

Agir contre la vie chère et soutenir le quotidien.



4

ZÉRO TOLÉRANCE À LA CORRUPTION

Intégrité, transparence et fin de l'impunité.



3

NE PAS RECULER SUR L' SERVICE PUBLIC

Garantir l'égalité d'accès aux droits essentiels.



5

RENFORCER LA SOUVERAINETÉ STRATÉGIQUE

Assurer l'indépendance et maîtriser notre avenir.



Al Ousra



PREMIER ENGAGEMENT

faire de la famille un espace de protection et de transmission

Le premier axe officiel comporte 22 mesures. Il associe les valeurs marocaines, la cohésion familiale, la solidarité entre générations, la petite enfance, les addictions et la santé mentale. Cette composition dit quelque chose de la conception retenue : la famille n'est pas seulement abordée sous l'angle moral ou démographique, mais comme un espace de protection sociale, éducative et psychologique.

Parmi les mesures figurent des politiques publiques intégrées sur les valeurs, le soutien au contenu numérique national, une « École de l'appartenance », le renforcement de l'arabe et de l'amazighe, une protection juridique des jeunes contre certains risques liés aux réseaux sociaux, une aide pouvant atteindre 5 000 dirhams pour les jeunes qui s'apprêtent à se marier, la médiation familiale, les crèches sociales, une déduction fiscale liée aux frais de scolarité et un congé flexible et rémunéré pour la garde des enfants.

Le même axe reconnaît l'addiction comme maladie chronique, prévoit le développement de l'addictologie, une politique de prévention, le programme « Hna Maak » de seconde chance, ainsi qu'une cartographie nationale de la santé mentale, des centres régionaux et l'intégration de la consultation psychologique dans l'Assurance maladie obligatoire.

L'originalité de l'ensemble tient à la volonté de traiter dans une même politique la transmission des valeurs, les contraintes économiques qui pèsent sur les familles et les vulnérabilités contemporaines — numériques, addictives ou psychologiques. La question décisive sera celle de l'articulation opérationnelle entre ces dispositifs.

1^{ER} ENGAGEMENT

FAIRE DE LA FAMILLE UN ESPACE DE PROTECTION ET DE TRANSMISSION



VALEURS & APPARTENANCE



COHÉSION FAMILIALE



SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS



PETITE ENFANCE
Crèches sociales



SANTÉ MENTALE

Cartographie nationale,
centres régionaux et
consultation psychologique
intégrée à l'AMO



PROTECTION NUMÉRIQUE

Protection juridique
contre les risques
des réseaux sociaux



ADDICTIONS

Reconnaissance comme
maladie chronique
et développement
de l'addictologie



MÉDIATION FAMILIALE

Opposed familiale



PROGRAMME

« HNA MAAK »
Seconde chance



DÉDUCTION FISCALE

Frais de scolarité



SOUTIEN AU MARIAGE

Aide jusqu'à
5 000 dirhams



VALEURS TRANSMISES

AVENIR PROTÉGÉ

DEUXIÈME ENGAGEMENT

protéger le niveau de vie et consolider la classe moyenne

Le pouvoir d'achat est abordé par le programme à la fois du côté des revenus et du côté de la formation des prix. Il propose des sociétés régionales d'achat, de stockage et de distribution des produits agricoles et alimentaires ainsi qu'un mécanisme national transparent de suivi des marges sur les produits de consommation quotidienne.

Le programme prévoit aussi le relèvement progressif du salaire minimum et des pensions, l'accélération de la réforme des retraites, un programme de soutien à l'entrepreneuriat féminin et au travail à distance, un contrat social de sortie de la pauvreté et un plan national de renforcement de la classe moyenne à l'horizon 2031.

Le logement complète cette logique : financement du premier logement pour les jeunes et la classe moyenne, mobilisation du foncier public pour produire une offre abordable, nouvelle offre destinée à la classe moyenne, lutte contre la spéculation et recours à la location ou à l'accession progressive comme voie de stabilisation résidentielle.

La lecture politique est assez nette : la classe moyenne n'est pas seulement considérée comme une catégorie de revenu, mais comme un équilibre social à préserver. Le défi sera de transformer cette intention en critères mesurables : qui appartient à cette classe moyenne, comment son niveau de vie évolue-t-il, et quels indicateurs permettront d'évaluer le résultat en 2031 ?

2ÈME ENGAGEMENT

PROTÉGER LE NIVEAU DE VIE ET CONSOLIDER LA CLASSE MOYENNE



PRIX JUSTES & TRANSPARENCE

Sociétés régionales d'achat, de stockage et de distribution des produits agricoles et alimentaires.



SUIVI DES MARGES

Mécanisme national transparent de suivi des marges sur les produits de consommation quotidienne.



REVENUS & POUVOIR D'ACHAT

Relèvement progressif du salaire minimum et des pensions, accélération de la réforme des retraites.



ENTREPRENEURIAT & EMPLOI

Soutien à l'entrepreneuriat féminin et au travail à distance.



PROTECTION SOCIALE

Contrat social de sortie de la pauvreté et plan national de renforcement de la classe moyenne à l'horizon 2031.



LOGEMENT POUR TOUS

Financement du premier logement pour les jeunes et la classe moyenne.



FONCIER PUBLIC MOBILISÉ

Mobilisation du foncier public pour produire une offre de logements abordables.



OFFRE POUR LA CLASSE MOYENNE

Développement d'une nouvelle offre de logements adaptée à la classe moyenne.



LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Lutte contre la spéculation immobilière et encadrement des pratiques.



ACCÈS PROGRESSIF AU LOGEMENT

Recours à la location ou à l'accession progressive comme voie de stabilisation résidentielle.

TROISIÈME ENGAGEMENT

« pas de recul » du service public

L'axe consacré au service public est le plus fourni du programme avec 25 mesures. Il couvre l'école, l'hôpital et l'insertion des jeunes. Le discours en fait un engagement de principe : « pas de recul » du service public, en particulier dans la santé, l'éducation et la protection sociale.

Pour l'éducation, le programme met l'accent sur l'équité territoriale, la formation et la situation professionnelle des enseignants, la détection précoce du décrochage, la petite enfance, l'enseignement préscolaire gratuit, une plateforme nationale d'apprentissage numérique et d'intelligence artificielle, les langues, les compétences du XXI^e siècle et la prospective des métiers.

Pour la santé, il prévoit notamment une Agence nationale des urgences, une réforme de la gouvernance hospitalière, un parcours de soins coordonné autour du médecin référent, le renforcement des soins primaires et un nouveau modèle de partenariat avec le privé.

Pour les jeunes, plusieurs programmes sont nommés : une première expérience professionnelle encadrée, « Afaq » pour garantir une opportunité dans un délai de six mois, « Bidaya » pour la mobilité, « 100 000 talents numériques », des académies régionales de gestion locale, un service civique volontaire et un Passeport qualité de vie des jeunes.

Le fil rouge est l'égalité d'accès. Le service public n'est pas présenté uniquement comme un opérateur administratif ; il devient un mécanisme de correction des inégalités territoriales et sociales.

C'est ici que se joue une grande partie de la promesse d'un Maroc « à une seule vitesse ».

3ÈME ENGAGEMENT

« PAS DE RECUL » DU SERVICE PUBLIC

ÉGALITÉ D'ACCÈS POUR UN MAROC À UNE SEULE VITESSE



ÉDUCATION

-  Équité territoriale
-  Formation et situation professionnelle des enseignants
-  Détection précoce du décrochage
-  Petite enfance et enseignement préscolaire gratuit
-  Plateforme nationale d'apprentissage numérique et d'IA
-  Langues et compétences du XXI^e siècle
-  Prospective des métiers



SANTÉ

-  Agence nationale des urgences
-  Réforme de la gouvernance hospitalière
-  Parcours de soins coordonné autour du médecin référent
-  Renforcement des soins primaires
-  Nouveau modèle de partenariat avec le privé



JEUNESSE

-  Première expérience professionnelle encadrée
-  « Afaq » : une opportunité garantie dans un délai de 6 mois
-  « Bidaya » : mobilité pour les jeunes
-  « 100 000 talents numériques »
-  Académies régionales de gestion locale
-  Service civique volontaire
-  Passeport qualité de vie des jeunes

NOS PRINCIPES



ÉGALITÉ
D'ACCÈS



ÉQUITÉ
TERRITORIALE



CORRECTION DES
INÉGALITÉS SOCIALES



PROTECTION
SOCIALE



SERVICE PUBLIC
AU SERVICE DE TOUS

QUATRIÈME ENGAGEMENT

« zéro tolérance » et restauration de la confiance

Le programme consacre 16 mesures à la corruption, à la rente et aux conflits d'intérêts. Il propose l'application stricte du lien entre responsabilité et reddition des comptes, une loi sur les conflits d'intérêts, la déclaration d'intérêts, le renforcement de la déclaration de patrimoine et la lutte contre l'enrichissement illicite.

Le volet économique prévoit de conditionner le soutien public à des critères clairs, d'appliquer un taux d'impôt sur les sociétés de 40 % aux situations de monopole, de renforcer le Conseil de la concurrence et la protection juridique des consommateurs. Le programme veut également passer de la logique de l'autorisation préalable à celle du cahier des charges et appliquer la règle selon laquelle le silence de l'administration vaut accord.

La numérisation occupe enfin une place structurante : généralisation des procédures numériques, plateformes garantissant l'égalité des chances entre entreprises, mobilisation de l'intelligence artificielle pour la gouvernance, protection des lanceurs d'alerte et publication annuelle d'indicateurs d'intégrité.

La formule « zéro tolérance » est politiquement forte. Pour devenir une doctrine de gouvernement, elle devra être accompagnée de mécanismes précis d'application, de contrôle et de publication des résultats. C'est à cette condition qu'elle pourra contribuer à l'objectif explicitement revendiqué de restaurer la confiance dans les institutions et dans l'action politique.

4^{ÈME} ENGAGEMENT

« ZÉRO TOLÉRANCE » ET RESTAURATION DE LA CONFIANCE



RESPONSABILITÉ ET REDDITION



Application de lien entre responsabilité et reddition
reddition des comptes



Lai sur les conflits d'intérêts et déclaration d'intérêts



Renforcement de la déclaration de patrimoine



Lutte contre l'enrichissement Illicite



ÉCONOMIE D'INTÉGRITÉ

Soutien public conditionné à des critères clairs



Taux IS de 40% aux situations de monopole



Renforcement du Conseil de la concurrence



NUMÉRISATION STRUCTURANTE



Généralisation des procédures numériques



Plateformes garantissant l'égalité des chances



Mobilisation de l'IA pour la gouvernance



Protection des lanceurs d'alerte



Publication d'indicateurs d'intégrité

NOS PRINCIPES



INTÉGRITÉ



EFFICACITÉ



ÉGALITÉ
DES CHANCES



PARTICIPATION
CITOYENNE



CONFIANCE
INSTITUTIONNELLE

CINQUIÈME ENGAGEMENT

la souveraineté comme capacité d'agir

Le cinquième axe comporte 20 mesures et donne à la souveraineté une définition très large. Il ne s'agit pas seulement de souveraineté diplomatique ou territoriale. Le programme parle de dépendances, de stockage stratégique, de dette extérieure, d'eau, d'énergie, de contenu local, d'industrie, de technologie, de données, de cybersécurité, d'alimentation, de médicament, de diaspora et de connectivité atlantique.

Une « Boussole nationale de souveraineté » doit identifier et réduire les dépendances. Une loi-cadre doit organiser le stockage stratégique des produits vitaux. Le programme pose la règle « l'eau d'abord », vise 50 % de contenu local dans les projets énergétiques à l'horizon 2031 et propose d'attribuer un poids de 30 % à la valeur produite au Maroc dans les marchés publics.

La montée en gamme industrielle est également recherchée dans l'automobile, l'aéronautique, les ressources minières et la défense. Sur le plan technologique, le programme prévoit une chaîne nationale complète de l'intelligence artificielle, de l'université à l'industrialisation, ainsi qu'un écosystème intégré de cybersécurité et une protection accrue des données et systèmes vitaux.

La souveraineté alimentaire et sanitaire est abordée à travers les produits alimentaires jugés souverains, les semences hybrides, les principes actifs pharmaceutiques et les vaccins. Enfin, la diaspora, le corridor atlantique et la création d'une flotte marchande nationale élargissent cette souveraineté à la projection extérieure.

L'idée générale peut être résumée ainsi : être souverain ne signifie pas se fermer, mais conserver une capacité de choix lorsque l'environnement se dégrade. Cette distinction entre autonomie stratégique et autarcie est essentielle pour comprendre la cohérence de l'axe.

5. SOUVERAINETÉ

COMME CAPACITÉ D'AGIR



Comment sécuriser l'eau,
l'énergie et l'alimentation ?



Quelles dépendances
devons-nous réduire ?



Quelle industrie et quelle
technologie maîtriser ?



Comment protéger
nos données et nos
infrastructures ?



Comment rester ouvert
tout en gardant nos choix ?



LA JEUNESSE

non pas un chapitre, mais le test du programme

Le discours insiste sur la confiance dans l'avenir, particulièrement chez les jeunes, et mentionne un programme spécifique issu du « Pacte du 11 janvier pour la jeunesse ». Dans les 99 mesures, la jeunesse traverse plusieurs axes : protection face aux risques numériques, santé mentale, logement, emploi, mobilité, formation, compétences numériques, participation citoyenne et service civique.

Cette transversalité est cohérente avec le diagnostic initial. Si l'intelligence artificielle transforme les métiers, la réponse ne peut pas être uniquement une politique de l'emploi. Elle doit relier école, formation, recherche, industrie et numérique. Si le logement retarde l'autonomie, le sujet rejoint le pouvoir d'achat et la politique familiale. Si la défiance éloigne les jeunes de l'action collective, elle rejoint la gouvernance et l'intégrité.

Le véritable indicateur politique du programme pourrait donc être celui-ci : en 2031, davantage de jeunes auront-ils le sentiment qu'ils peuvent étudier, travailler, entreprendre, se loger et construire une trajectoire de vie au Maroc ? Le programme fournit des instruments ; l'évaluation devra porter sur les résultats.



DU « MAROC À PLUSIEURS VITESSES » AU « MAROC À UNE SEULE VITESSE

La conclusion du discours propose une image forte : passer d'un Maroc où les vitesses diffèrent à un Maroc « à une seule vitesse », dans lequel chaque citoyen, où qu'il vive, dispose du même droit à la dignité, au développement et à l'espoir.

Cette formule permet de relire l'ensemble des 99 mesures sous l'angle territorial. L'équité scolaire dans les zones rurales et montagneuses, les centres régionaux de santé mentale, l'offre territoriale de soins, les programmes régionaux d'auto-emploi, les marques territoriales, les académies régionales de gestion locale ou les sociétés régionales de distribution répondent, chacune à leur manière, à la question de l'écart entre territoires.

Mais « une seule vitesse » ne peut signifier uniformité. Les territoires marocains ont des structures économiques, démographiques et environnementales différentes. L'enjeu est plutôt celui d'un socle commun de droits, d'accès et d'opportunités, avec des politiques adaptées aux réalités locales. C'est sur ce terrain que la promesse de justice territoriale pourra être jugée.

MAROC TERRITOIRES

DU "MAROC À
PLUSIEURS VITESSES"
AU "MAROC À UNE
SEULE VITESSE"

UN SOCLE COMMUN DE DROITS POUR CHAQUE TERRITOIRE

CE QUE L'ODJ MÉDIA RETIENDRA COMME GRILLE DE LECTURE

Ce premier Livre rose ne cherche pas à distribuer les bons ou les mauvais points avant même que le débat électoral ait eu lieu. Il identifie la logique du programme et les questions auxquelles sa mise en œuvre devrait répondre. Cinq critères nous paraissent essentiels.

Premier critère : la traçabilité. Chaque engagement doit pouvoir être relié à des mesures, des responsabilités, un calendrier et des indicateurs. Deuxième critère : la cohérence budgétaire. Une politique publique n'existe réellement que si son financement, ses arbitrages et ses priorités sont explicites. Troisième critère : l'équité territoriale. Une mesure nationale doit être évaluée aussi par sa capacité à réduire les écarts d'accès entre territoires.

Quatrième critère : la capacité d'exécution. Créer une agence, un fonds, une plateforme ou un programme ne garantit pas en soi le résultat. Gouvernance, compétences, données, délais et contrôle sont déterminants. Cinquième critère : la mesure de l'impact sur la vie quotidienne. Le citoyen doit pouvoir constater si son pouvoir d'achat, son accès aux soins, l'éducation de ses enfants, son logement, son emploi ou ses démarches administratives se sont réellement améliorés.

C'est cette grille que L'ODJ Média appliquera dans les cinq Livres roses suivants. Ils entreront dans le détail des engagements, sans confondre explication et communication partisane, et sans attribuer au programme ce qu'il ne dit pas.



CONCLUSION

Un projet de protection, de confiance et de capacité d'agir

À la lecture croisée du programme officiel et du discours de présentation, trois mots structurent l'ensemble : protection, confiance, souveraineté.

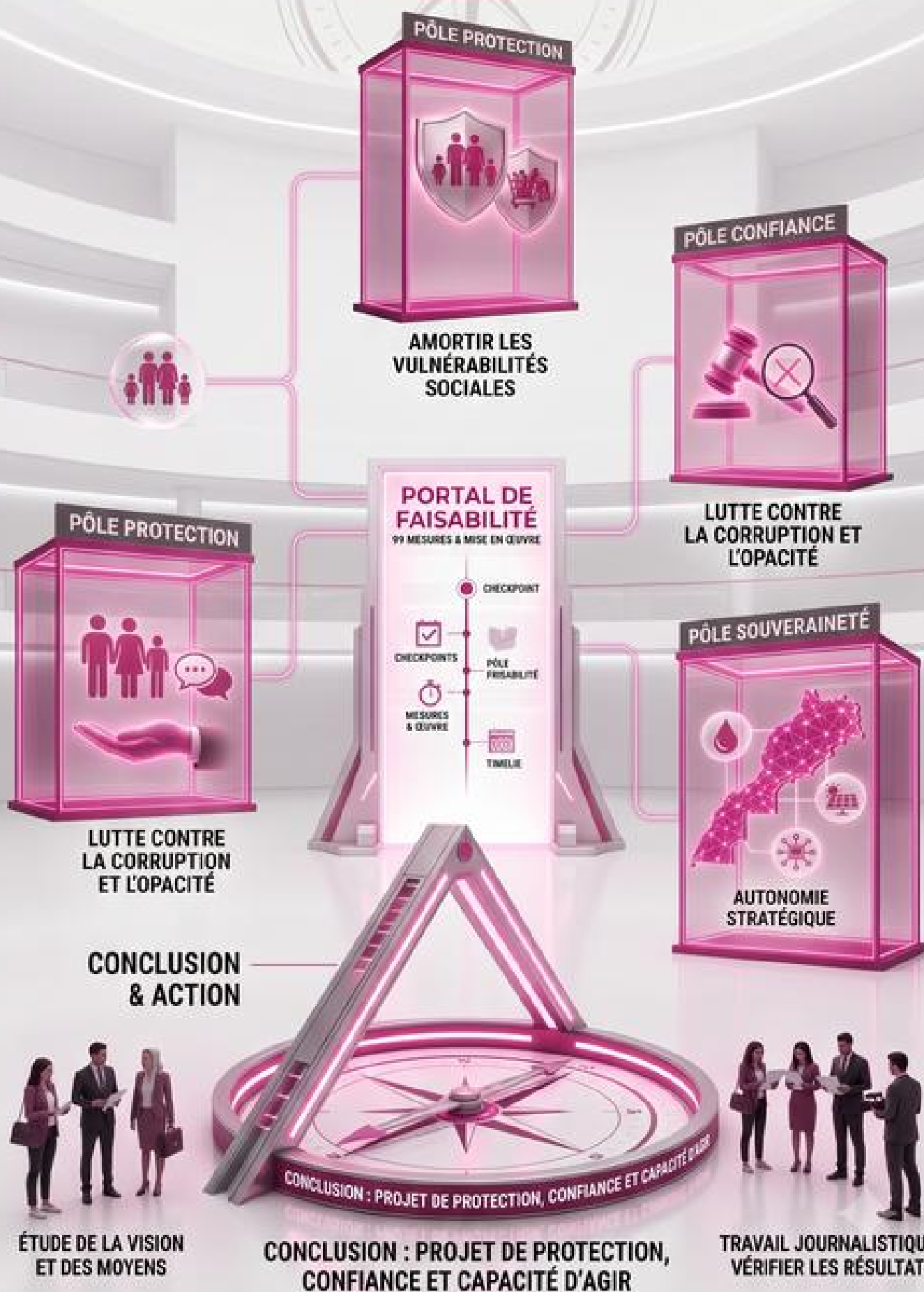
Protection, parce que les familles, le pouvoir d'achat, le service public et les mécanismes de solidarité sont mobilisés pour amortir les vulnérabilités sociales. Confiance, parce que la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts, la rente et l'opacité est explicitement reliée à la crédibilité de l'action publique.

Souveraineté, enfin, parce que les dépendances extérieures — eau, énergie, alimentation, technologie, médicaments, données ou logistique — sont désormais envisagées comme des facteurs directs de sécurité et de liberté d'action.

Le pari politique est ambitieux : faire tenir ensemble identité et modernisation, État social et compétitivité, ouverture internationale et autonomie stratégique, protection et responsabilité. Les 99 mesures donnent un contenu à ce pari ; elles ne suffisent pas encore à en démontrer la faisabilité. Celle-ci dépendra des priorités, des moyens, du calendrier, des institutions chargées de l'exécution et de la capacité à publier des résultats vérifiables.

C'est précisément là que commence le travail journalistique. Lire le programme, en restituer fidèlement les propositions, comprendre la vision qui les relie, puis interroger leur mise en œuvre. Le débat électoral gagne lorsqu'il quitte les invectives pour revenir aux projets, aux choix et aux conséquences concrètes pour les citoyens.

CONCLUSION : UN PROJET DE PROTECTION, DE CONFIANCE ET DE CAPACITÉ D'AGIR



LES CINQ AXES OFFICIELS EN UN REGARD

Axe	Intitulé	Mesures
1	Préserver le système de valeurs et renforcer la cohésion et la résilience des familles	22
2	Lutter contre la corruption, la rente et les conflits d'intérêts	16
3	Améliorer le pouvoir d'achat des familles et renforcer la classe moyenne	16
4	Soutenir et renforcer le rôle du service public dans le cadre de l'État social	25
5	Renforcer la souveraineté stratégique	20



Axe 1: VALEURS ET FAMILLES

1 Préserver le système de valeurs et renforcer la cohésion et la résilience des familles



22 Mesures Associées

Axe 2: INTÉGRITÉ ET GOUVERNANCE

2 Lutter contre la corruption, la rente et les conflits d'intérêts



16 Mesures Associées

Axe 3: BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DES FAMILLES

3 Améliorer le pouvoir d'achat des familles et renforcer la classe moyenne



16 Mesures Associées

Axe 4: RENFORCEMENT DU SERVICE PUBLIC

4 Soutenir et renforcer le rôle du service public dans le cadre de l'État social



25 Mesures Associées

Axe 5: SOUVERAINETÉ ET STRATÉGIE

5 Renforcer la souveraineté stratégique



20 Mesures Associées

LODJ

livre Rose
**FAMILLE,
VALEURS,
JEUNESSE**

protéger sans se refermer

**Décryptage des 22 mesures du
premier axe du programme législatif
2026-2031 du Parti de l'Istiqlal**

Pourquoi commencer par la famille ?

Le premier axe du programme de l'Istiqlal ne commence ni par la croissance, ni par l'investissement, ni par l'administration. Il commence par les valeurs et la famille. Ce choix n'est pas neutre : il fait de la cohésion sociale un préalable à la réussite économique et de la famille un premier espace de protection face aux ruptures contemporaines.

L'axe réunit 22 mesures réparties en quatre ensembles : préserver les valeurs marocaines ; soutenir la cohésion et la résilience familiale ; lutter contre les drogues et les addictions ; faire progresser la santé mentale. Le rapprochement de ces sujets dessine une conception élargie de la politique familiale : transmission, éducation, solidarité, prévention, soins et accompagnement.

Ce Livre rose n°2 examine cette architecture sans ajouter au programme ce qu'il ne dit pas. Il distingue les propositions explicitement formulées des questions de mise en œuvre qu'elles soulèvent.

LES VALEURS

une politique publique plutôt qu'un simple discours

Les sept premières mesures consacrées aux valeurs proposent d'associer culture, éducation, enseignement et médias dans des politiques publiques intégrées. Le programme prévoit également une révision des cahiers des charges de l'audiovisuel, un soutien au contenu numérique national et un rôle accru de l'école, des médias publics, de l'art et du cinéma dans la construction d'un récit marocain distinctif.

Cette approche déplace le débat. Les valeurs ne sont pas seulement présentées comme un héritage à conserver ; elles deviennent un objet de politiques publiques.

La question sera donc de savoir comment définir des objectifs suffisamment précis sans transformer la politique culturelle ou éducative en prescription uniforme des représentations.

Le programme mentionne aussi le renforcement des deux langues officielles, l'arabe et l'amazighe. Là encore, la cohérence recherchée est celle d'une appartenance nationale capable d'assumer sa pluralité linguistique.



«L'ÉCOLE DE L'APPARTENANCE »

transmettre et faire participer

Le projet d'« École de l'appartenance » est l'une des propositions les plus symboliques de l'axe. Il doit comporter un programme d'ambassadeurs et de participation citoyenne. Le programme veut parallèlement institutionnaliser la relation entre l'école et la famille grâce à des unités d'assistance sociale.

Deux logiques se rejoignent ici. La première est civique : l'école doit contribuer à former un sentiment d'appartenance et une capacité de participation. La seconde est sociale : l'établissement scolaire ne peut ignorer les fragilités familiales qui influencent directement la réussite de l'enfant.

Le point de vigilance sera l'exécution. Quels contenus, quels acteurs, quelle formation, quelle place pour les familles et quels indicateurs permettront de mesurer l'effet de cette « École de l'appartenance » ? Le programme énonce l'orientation ; les modalités restent à préciser.



RÉSEAUX SOCIAUX :

protéger les jeunes sans confondre protection et interdiction générale

La septième mesure prévoit une loi protégeant les jeunes contre les « risques illicites liés aux réseaux sociaux ». La formulation est importante : le document source ne fixe pas, dans cette mesure, un âge précis d'interdiction générale et ne détaille pas encore les mécanismes juridiques envisagés.

Le sujet ouvre néanmoins un débat majeur : exposition des mineurs aux contenus dangereux, harcèlement, manipulation, escroquerie, exploitation des données, addictions comportementales ou accès à des activités illicites.

La difficulté sera d'articuler responsabilité des plateformes, rôle des parents, éducation numérique et protection effective des mineurs.

La qualité de la future loi dépendra donc moins de son affichage que de sa précision : quels risques sont visés, quelles obligations pèseront sur les plateformes et quels moyens de contrôle seront réellement disponibles ?



4. 5 000 DIRHAMS POUR LE MARIAGE

symbole ou politique familiale ?

Le programme propose une aide financière pouvant atteindre 5 000 dirhams pour les jeunes qui s'apprêtent à se marier. C'est probablement l'une des mesures les plus immédiatement lisibles du premier axe, mais aussi l'une de celles qui appellent le plus de questions pratiques.

Son intérêt politique est évident : reconnaître que l'entrée dans la vie familiale peut être freinée par des contraintes économiques. Mais une aide ponctuelle ne peut, à elle seule, répondre aux déterminants plus lourds que sont l'emploi, le logement, le coût de la vie ou la stabilité des revenus.

Le programme ne précise pas, dans la présentation étudiée, les conditions d'éligibilité, le financement ni les modalités d'attribution. Ces éléments devront être connus pour évaluer la portée réelle du dispositif et éviter qu'un symbole simple ne masque une mécanique administrative trop complexe.



PRÉVENIR LES RUPTURES FAMILIALES

plutôt que seulement les constater

La neuvième mesure propose des mécanismes d'accompagnement et de médiation pour prévenir la désagrégation familiale. Elle inscrit la politique familiale dans une logique préventive : intervenir avant que les difficultés ne deviennent irréversibles.

Cette orientation peut concerner des situations très différentes : conflits conjugaux, difficultés éducatives, vulnérabilité économique ou isolement. Le programme reste cependant général sur l'organisation de cette médiation. Il faudra notamment préciser les professionnels mobilisés,

l'articulation avec les services sociaux et les garanties de confidentialité.

La mesure suivante élargit cette logique en proposant d'améliorer l'aide financière directe et d'accompagner les familles pour sortir de la pauvreté. La résilience familiale est ainsi reliée à la capacité économique, et pas seulement à la stabilité des relations internes.



SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS

reconnaître ce que les familles prennent déjà en charge

Le programme veut valoriser la solidarité intergénérationnelle et soutenir les familles qui prennent en charge des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap. Il prévoit aussi le développement de la gériatrie et la création d'unités médicales spécialisées.

Le choix est significatif : le vieillissement et la dépendance ne sont pas renvoyés uniquement à la sphère privée. Le programme reconnaît implicitement que les familles assument une fonction de soin et d'accompagnement qui peut devenir lourde matériellement et humainement.

La traduction concrète du « soutien » reste à définir. Aide financière, répit des aidants, services à domicile, fiscalité, couverture sociale : la présentation source ne tranche pas. C'est un chantier à préciser si l'objectif est de transformer la solidarité familiale en véritable politique publique.



PETITE ENFANCE

crèches sociales, préscolaire et fiscalité

Trois mesures touchent directement à l'organisation quotidienne des familles : généraliser progressivement les crèches sociales et soutenir le préscolaire ; instaurer une déduction fiscale pour les familles supportant les frais de scolarité de leurs enfants ; instaurer un congé flexible et rémunéré pour la garde des enfants.

L'ensemble dessine une politique de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. La crèche agit sur l'offre de garde ; le congé agit sur le temps ; la déduction fiscale agit sur une partie du coût supporté par les ménages.

Le terme « congé flexible et rémunéré » est prometteur mais le document étudié ne précise pas sa durée, son niveau d'indemnisation, les bénéficiaires ni son partage éventuel entre les parents. Ces paramètres seront décisifs pour mesurer son impact sur l'emploi des femmes, l'implication des pères et l'équilibre économique des ménages.



ADDICTIONS

le changement de regard le plus net de l'axe

Les mesures 16 à 19 opèrent un changement de registre. Le programme propose une politique publique de prévention des drogues et des addictions comportementales, reconnaît l'addiction comme une maladie chronique et l'addictologie comme une spécialité médicale, prévoit d'étendre l'offre de soins aux régions non couvertes et lance le programme « Hna Maak » de seconde chance en faveur des jeunes.

Reconnaître l'addiction comme maladie chronique signifie déplacer une partie de la réponse du seul champ moral ou répressif vers celui de la santé. Cela implique prévention, diagnostic, prise en charge, suivi et réinsertion.

Le programme « Hna Maak » ajoute une dimension de seconde chance. Sa portée dépendra des publics visés, du contenu de l'accompagnement et du lien avec l'école, la formation, l'emploi et les structures de soins. Le document source donne le cap, mais pas encore l'ingénierie.



SANTÉ MENTALE :

faire entrer le psychologique dans la couverture ordinaire

Les trois dernières mesures sont consacrées à la santé mentale. Le programme propose une cartographie nationale et un réseau de centres régionaux, l'intégration de la consultation psychologique dans l'Assurance maladie obligatoire et la lutte contre la stigmatisation, avec un soutien renforcé aux catégories vulnérables.

L'intégration de la consultation psychologique dans l'AMO est particulièrement structurante : elle revient à traiter le soin psychologique comme une composante de la couverture sanitaire ordinaire et non comme une dépense périphérique réservée à ceux qui peuvent la financer directement.

Mais cette mesure suppose une offre disponible. Le remboursement d'une consultation n'a d'effet que si des professionnels existent, sont répartis sur le territoire et s'inscrivent dans un cadre de qualité. La cartographie et les centres régionaux apparaissent ainsi comme le complément logique de l'ouverture de la couverture.



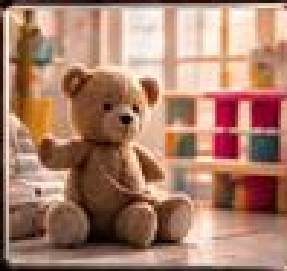
CE QUE LES 22 MESURES

racontent ensemble

Pris séparément, les dispositifs peuvent sembler hétérogènes : audiovisuel, langues, mariage, crèches, gériatrie, addictions, psychologie. Pris ensemble, ils racontent une même idée : la résilience d'une société se construit à l'endroit où se rencontrent appartenance, liens familiaux et capacité à absorber les vulnérabilités.

Le programme ne définit donc pas la famille uniquement comme une institution à préserver. Il la considère aussi comme un espace soumis à des pressions économiques, numériques, démographiques et psychologiques. D'où le recours simultané à l'école, à la culture, aux prestations sociales et au système de santé.

Cette cohérence est la force conceptuelle de l'axe. Son principal défi est celui de la coordination : plusieurs ministères, collectivités, organismes de protection sociale et professions devront agir ensemble pour que les 22 mesures ne deviennent pas 22 dispositifs parallèles.



LES QUESTIONS QUE LA CAMPAGNE DOIT ENCORE DOCUMENTER

Une lecture rigoureuse du programme oblige à distinguer ce qui est annoncé de ce qui reste à préciser. Plusieurs mesures sont clairement formulées, mais leur coût, leur calendrier ou leur architecture institutionnelle ne figurent pas dans la présentation de 99 mesures utilisée pour ce Livre rose.

Pour l'aide au mariage : quels bénéficiaires et quel budget ? Pour le congé rémunéré : quelle durée, quel financement et quelles règles de partage ? Pour les crèches sociales : quel rythme de généralisation et quelle gouvernance ? Pour l'AMO psychologique : quel panier de soins, quels tarifs et quels professionnels conventionnés ? Pour la loi sur les risques des réseaux sociaux : quels comportements, plateformes et obligations sont visés ?

Ces questions ne constituent pas une réfutation du programme. Elles sont précisément celles qui permettent de passer d'une orientation électorale à une politique publique évaluable.



CONCLUSION

Protéger les liens pour renforcer les trajectoires

Le premier axe du programme de l'Istiqlal repose sur une intuition politique : une société ne résiste pas seulement grâce à ses infrastructures ou à ses indicateurs macroéconomiques. Elle résiste aussi grâce à ses liens, à ses capacités de transmission et aux protections disponibles lorsque les individus ou les familles traversent une difficulté.

Le programme associe donc valeurs, famille, générations, enfance, addictions et santé mentale. Cette combinaison est plus moderne qu'une lecture strictement traditionnelle du mot « famille », car elle intègre des vulnérabilités contemporaines très concrètes.

La question centrale sera désormais celle de l'exécution. Les 22 mesures constituent une architecture. Leur crédibilité dépendra du financement, du calendrier, de l'accès territorial, des professionnels disponibles et d'indicateurs publics permettant de mesurer les résultats.

Le prochain Livre rose quittera la sphère familiale pour aborder un autre ressort de la confiance : la lutte contre la corruption, la rente et les conflits d'intérêts.



ZERO *livre Rose* TOLERANCE

Corruption, rente et conflits d'intérêts :
comment reconstruire la confiance



**Décryptage des 16 mesures du
deuxième axe du programme
législatif 2026-2031**

La confiance comme infrastructure démocratique

Après la famille et les protections du quotidien, le troisième Livre rose aborde le deuxième axe du programme : la lutte contre la corruption, la rente et les conflits d'intérêts. Il comprend 16 mesures.

Leur point commun est moins la répression spectaculaire que la réduction des zones grises : mieux définir les responsabilités, rendre les intérêts visibles, encadrer les avantages publics, ouvrir la concurrence, réduire le pouvoir discrétionnaire et publier des résultats.

Cette lecture rejoint le fil politique du discours de présentation : la confiance ne se décrète pas. Elle dépend de la capacité des institutions à démontrer que la règle s'applique, que la responsabilité entraîne des comptes à rendre et que l'accès à l'administration ou au marché ne dépend pas de privilèges invisibles.

L'ODJ Média traite ici les 16 mesures comme un ensemble cohérent, tout en distinguant ce que le programme affirme de ce qu'il reste à documenter : périmètres juridiques, procédures, moyens de contrôle, sanctions, calendrier et indicateurs.

« ZÉRO TOLÉRANCE »

**une formule forte qui doit devenir
une méthode**

Le programme organise cet axe en quatre blocs : responsabilité et reddition des comptes ; concurrence loyale et démantèlement de l'économie de rente ; passage de l'autorisation au cahier des charges ; transparence, numérisation et protection des lanceurs d'alerte.

Cette architecture est importante. Elle signifie que la corruption n'est pas envisagée seulement comme un délit individuel.

Le programme s'intéresse aussi aux conditions qui peuvent favoriser l'opacité : conflits d'intérêts mal définis, privilèges, autorisations discrétionnaires, asymétries d'information ou procédures administratives peu traçables.

La crédibilité de la formule « zéro tolérance » se mesurera donc à la capacité de transformer ces principes en règles applicables, contrôlables et opposables.



RESPONSABILITÉ ET REDDITION DES COMPTES

**remettre la conséquence au cœur
de la gestion**

La première mesure demande d'appliquer strictement le principe de corrélation entre responsabilité et reddition des comptes dans tous les postes de gestion. C'est le socle de l'axe : celui qui décide doit pouvoir expliquer sa décision, en assumer les résultats et répondre des manquements éventuels.

Le défi n'est pas seulement normatif. Une reddition des comptes utile suppose des responsabilités clairement attribuées, des données accessibles, des audits exploitables et des suites connues. Sans cela, le principe risque de rester une formule institutionnelle difficile à vérifier par le citoyen.

Pour L'ODJ Média, l'indicateur pertinent sera simple : peut-on suivre une décision publique depuis son auteur et ses critères jusqu'à son résultat, son évaluation et, si nécessaire, sa correction ?



CONFLITS D'INTÉRÊTS

rendre visible ce qui peut influencer la décision

Les mesures 2 et 3 proposent une loi sur les conflits d'intérêts, la définition des incompatibilités et l'instauration d'une déclaration d'intérêts dont le champ serait élargi. C'est un changement de logique : il ne faut pas attendre qu'un avantage indu soit démontré pour s'interroger sur une situation susceptible d'altérer l'impartialité d'une décision.

Une politique efficace devra définir précisément les personnes concernées, les intérêts à déclarer, les règles de publicité ou de confidentialité, les mécanismes de déport et les sanctions en cas d'omission. Le document de programme n'entre pas dans ce niveau de détail.

La question centrale est celle de la prévention. Un conflit d'intérêts n'est pas nécessairement une corruption avérée ; c'est une situation qui doit être identifiée et gérée avant qu'elle ne fragilise la décision publique.



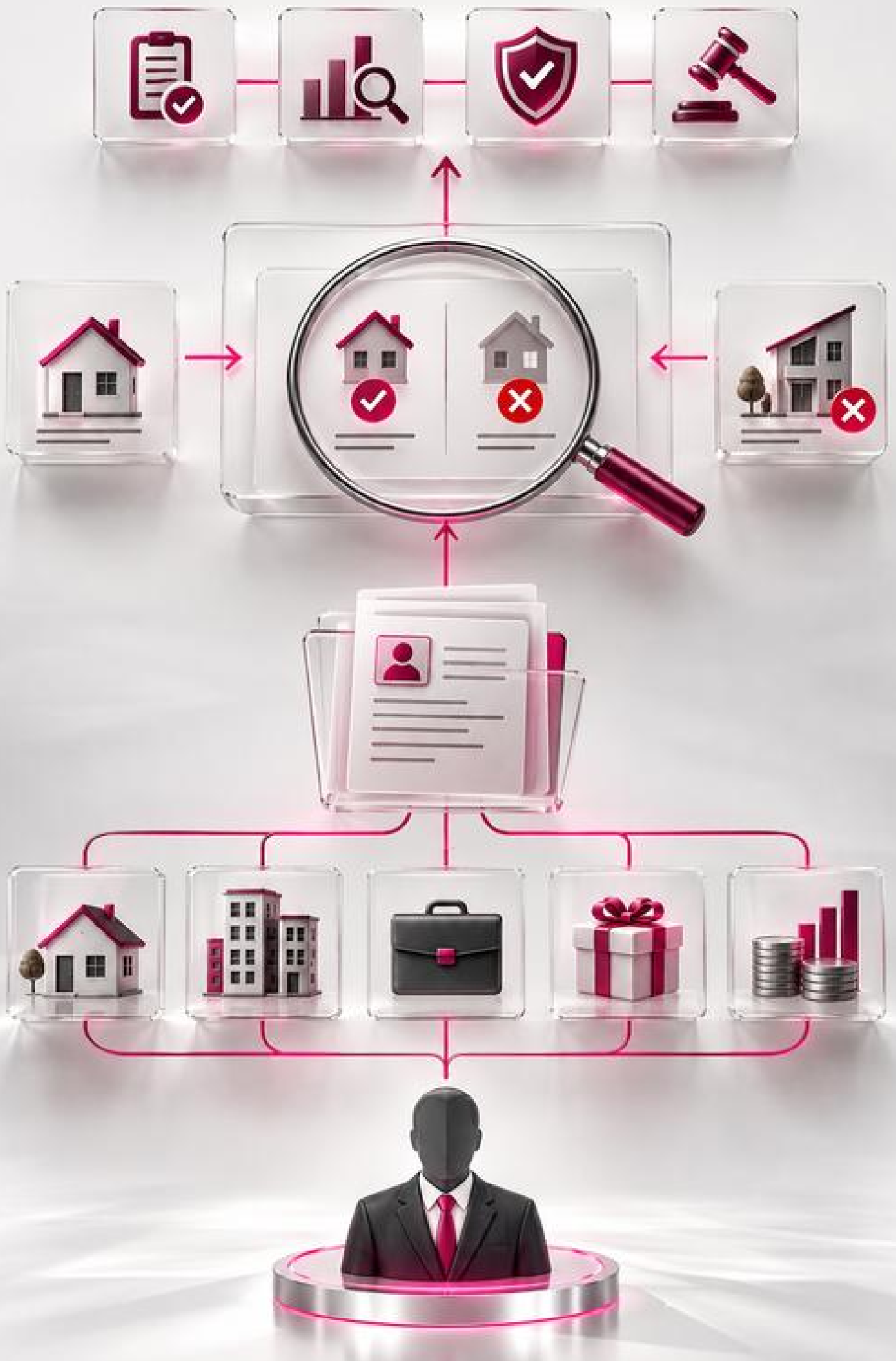
PATRIMOINE ET ENRICHISSEMENT ILLICITE

du déclaratif au contrôle effectif

La quatrième mesure prévoit de renforcer la déclaration de patrimoine et de lutter contre l'enrichissement illicite. Là encore, le mot décisif est « renforcer ». Une déclaration n'a d'utilité que si son périmètre est clair, si elle peut être vérifiée et si les écarts injustifiés entraînent une procédure connue.

Le programme ne détaille pas les modalités de contrôle, l'autorité compétente, la périodicité ou le régime de publication. Ces paramètres détermineront pourtant l'efficacité réelle du dispositif.

Le débat électoral gagnerait donc à déplacer la question de l'intention vers la mécanique : qui déclare, quoi, à qui, à quelle fréquence, avec quel contrôle et quelles conséquences ?



AIDES PUBLIQUES

passer du soutien implicite au contrat explicite

La cinquième mesure veut conditionner le soutien public à des critères clairs et contractualisés.

Elle touche un point sensible de la relation entre l'État et l'économie : subventions, avantages, facilités ou soutiens doivent pouvoir être justifiés par des objectifs et des contreparties.

La contractualisation peut rendre la dépense publique plus lisible : montant, bénéficiaire, objectifs, durée et résultats attendus. Mais elle ne produit de transparence que si les critères sont publics et si l'exécution du contrat est évaluée.

Cette mesure peut ainsi être lue comme un outil anticorruption mais aussi comme une politique d'efficacité de la dépense publique.



MONOPOLES

le taux de 40 % comme signal politique

La mesure 6 propose de réformer l'impôt sur les sociétés et d'appliquer un taux de 40 % aux situations de monopole. C'est l'une des propositions les plus tranchées de l'axe. Elle cherche manifestement à donner un coût économique à une situation de pouvoir de marché jugée excessive.

Mais le document étudié ne précise pas la définition opérationnelle d'une « situation de monopole », son articulation avec le droit de la concurrence, les secteurs concernés ni les modalités fiscales. Ces précisions seront indispensables pour distinguer monopole juridique, position dominante, rente réglementaire et avantage concurrentiel légitime.

L'enjeu politique dépasse le taux lui-même : il s'agit de dire que la puissance économique ne doit pas permettre de neutraliser la concurrence ou de transférer durablement son coût au consommateur.



CONSEIL DE LA CONCURRENCE ET CONSOMMATEURS

rééquilibrer le marché

Le programme propose de renforcer les missions du Conseil de la concurrence, de réviser la loi sur la liberté des prix et de garantir une protection juridique effective des consommateurs. Ces deux mesures relient directement intégrité économique et pouvoir d'achat.

Un marché concurrentiel n'est pas seulement une affaire d'entreprises. Il concerne le prix payé, la qualité obtenue, l'information disponible et la possibilité de recours. Le consommateur devient donc un acteur de la politique de concurrence.

Le mot « effective » est ici essentiel : la protection juridique ne se mesure pas au nombre de textes mais à la simplicité des recours, à la rapidité des décisions et à la capacité d'obtenir réparation.



DE L'AUTORISATION AU CAHIER

des charges : réduire le pouvoir discrétionnaire

Les mesures 9 et 10 proposent de remplacer la logique de l'autorisation préalable par celle du cahier des charges et de transformer les autorisations et privilèges existants en cahiers des charges transparents. C'est probablement la réforme administrative la plus structurante de cet axe.

Le principe est de déplacer le centre de gravité : plutôt que demander une permission accordée au cas par cas, l'opérateur connaît à l'avance les conditions à respecter. Si ces conditions sont objectives et accessibles à tous, l'espace de négociation informelle se réduit.

Cette transformation ne peut toutefois être automatique dans tous les domaines. Certaines activités nécessitent des autorisations pour des raisons de sécurité, de santé ou de ressources rares. Le programme énonce une direction ; sa mise en œuvre devra distinguer les secteurs et les risques.



HIER

DEMAIN

CAHIER DES CHARGES



OBJECTIFS



CONDITIONS



PROCÉDURES



CRITÈRES



CONTRÔLE



TRANSPARENCE

AUTORISATION

« SILENCE DE L'ADMINISTRATION VAUT ACCORD »

renverser la charge du délai

La mesure 11 prévoit que le silence de l'administration vaut accord. Pour l'utilisateur ou l'entreprise, le changement est considérable : l'inaction administrative ne pourrait plus indéfiniment bloquer une démarche.

Cette règle oblige l'administration à gérer le temps comme une responsabilité.

Elle suppose néanmoins des délais légaux précis, des exceptions explicites et une traçabilité des demandes. Dans certains domaines sensibles, le silence ne peut raisonnablement produire une autorisation automatique.

Bien encadrée, cette mesure peut réduire les files d'attente invisibles, les relances et les marges de négociation informelle qui nourrissent parfois la défiance.



NUMÉRISER POUR TRACER,

pas seulement pour dématérialiser

La mesure 12 veut généraliser la numérisation des procédures afin de réduire le pouvoir discrétionnaire de l'administration. La mesure 13 prévoit des plateformes numériques garantissant l'égalité des chances entre les entreprises.

La promesse est forte : une procédure numérique peut horodater, standardiser, conserver les pièces et rendre les étapes vérifiables.

Mais une mauvaise procédure numérisée reste une mauvaise procédure. La transformation doit donc simplifier avant de dématérialiser.

La question de l'inclusion reste également posée : le numérique ne doit pas créer une nouvelle inégalité pour les citoyens ou petites entreprises moins équipés ou moins à l'aise avec les démarches en ligne.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

gouverner mieux sans fabriquer une boîte noire

La quatorzième mesure propose de mobiliser l'intelligence artificielle pour améliorer la gouvernance des politiques publiques.

Le programme ouvre ainsi l'anticorruption à des outils capables de détecter des anomalies, rapprocher des données ou mieux évaluer l'action publique.

Mais l'IA peut elle-même produire de l'opacité si ses critères ne sont pas auditables. Son usage dans la décision publique devra donc rester compatible avec l'explicabilité, la protection des données, la possibilité de recours et la responsabilité humaine.

L'intérêt de l'IA ne sera pas de remplacer la responsabilité administrative, mais d'augmenter la capacité de contrôle, de détection et d'évaluation.



LANCEURS D'ALERTE ET INSTITUTIONS DE CONTRÔLE

protéger ceux qui rendent l'information possible

La mesure 15 associe deux leviers : soutenir l'indépendance des institutions de contrôle et protéger les lanceurs d'alerte contre la corruption.

Sans institutions capables d'enquêter et sans personnes suffisamment protégées pour signaler des faits, la transparence reste théorique.

La protection devra être concrète : confidentialité, protection contre les représailles, procédures de signalement et garanties contre les dénonciations abusives. Le programme ne détaille pas ces mécanismes.

Le défi consiste à construire une chaîne de confiance : signaler sans se mettre en danger, enquêter sans pression et conclure avec des décisions compréhensibles.



UN RAPPORT ANNUEL D'INTÉGRITÉ

transformer la promesse en tableau de bord

La seizième mesure prévoit de mettre en œuvre les législations anticorruption et de publier chaque année un rapport sur les indicateurs d'intégrité. C'est potentiellement la mesure qui permet d'évaluer toutes les autres.

Un bon rapport annuel ne devrait pas être un inventaire d'actions.

Il devrait présenter des indicateurs stables : délais, contrôles, déclarations, conflits d'intérêts traités, décisions de concurrence, signalements, suites données, procédures numérisées et résultats obtenus.

La publication régulière crée une mémoire de l'action publique et permet la comparaison d'une année à l'autre. Elle rend possible ce que la confiance exige : vérifier.



LES CINQ TESTS L'ODJ MÉDIA

pour juger la « zéro tolérance »

Premier test : la précision juridique.

Les notions de conflit d'intérêts, monopole, enrichissement illicite, privilège et lanceur d'alerte doivent être définies de manière opératoire.

Deuxième test : la publicité des règles. Critères de soutien public, cahiers des charges, délais administratifs et indicateurs doivent être accessibles et compréhensibles.

Troisième test : l'indépendance du contrôle. Une règle n'a de valeur que si son contrôle n'est pas soumis à celui qu'il doit contrôler. Quatrième test : la traçabilité numérique, avec des garanties sur les données et les recours.

Cinquième test : les résultats publiés, comparables et suivis dans le temps.

Ces cinq tests permettront de distinguer une politique d'intégrité durable d'une succession d'annonces.



CONCLUSION

De la morale publique à l'ingénierie de la confiance

Le deuxième axe du programme est moins moraliste qu'il n'y paraît. Ses 16 mesures cherchent surtout à modifier les mécanismes qui organisent la décision publique et le fonctionnement du marché : déclarer, contractualiser, mettre en concurrence, standardiser, numériser, contrôler et publier.

Sa force est de relier corruption, rente, administration et concurrence. Son défi sera de passer des principes à une ingénierie juridique et institutionnelle suffisamment précise pour éviter les contournements et garantir les droits.

Si le Livre rose n°2 examinait la protection des liens familiaux, celui-ci examine la protection de la règle commune. Dans les deux cas, le sujet de fond est le même : la confiance.

Le Livre rose n°4 abordera son versant économique et quotidien : pouvoir d'achat, classe moyenne, sortie de la pauvreté et logement.



LODJ

livre Rose

POUVOIR D'ACHAT, CLASSE MOYENNE, LOGEMENT

protéger le quotidien et
rouvrir les perspectives

Décryptage des 16 mesures
du troisième axe du programme
législatif 2026-2031 du Parti de l'Istiqlal

UNE PUBLICATION DE LA RÉDACTION DE L'ODJ MÉDIA
Septembre 2026

Le pouvoir d'achat ne se résume pas au prix du panier

Le troisième axe du programme place au même niveau trois préoccupations que les ménages vivent pourtant comme une seule réalité : ce qu'ils gagnent, ce qu'ils dépensent et la possibilité de se projeter. Les 16 mesures sont réparties entre la protection du pouvoir d'achat, l'accompagnement des familles pour sortir de la pauvreté et l'accès à un logement digne.

Cette architecture est importante. Elle évite de réduire le pouvoir d'achat à une politique de compensation ponctuelle. Le programme agit sur les circuits de distribution et les marges, sur les revenus et les retraites, sur l'activité économique des ménages, sur la consolidation de la classe moyenne et sur le logement.

Le fil conducteur de ce Livre rose est donc simple : comment passer d'une politique qui amortit les difficultés à une politique qui redonne de la capacité d'agir ? La réponse proposée par le programme repose sur trois leviers : mieux maîtriser la formation des prix, renforcer les revenus et les trajectoires d'activité, et diminuer les obstacles à la stabilité résidentielle.

LE PANIER QUOTIDIEN

**agir sur la chaîne plutôt que
seulement sur le prix final**

La première mesure propose de créer des sociétés régionales d'achat, de stockage et de distribution des produits agricoles et alimentaires. La deuxième prévoit un mécanisme national transparent de suivi des marges bénéficiaires sur les produits de consommation quotidienne.

Ces deux propositions doivent être lues ensemble. La première cherche à intervenir sur l'organisation de la chaîne d'approvisionnement ; la seconde sur sa transparence.

Le programme ne promet pas, dans le document étudié, un prix administré généralisé.

Il vise plutôt à disposer d'outils permettant de mieux comprendre et, potentiellement, de corriger les dysfonctionnements entre production, stockage, distribution et prix payé par le consommateur.

La question d'exécution sera déterminante. Quel statut auront les sociétés régionales ? Comment éviter qu'elles ajoutent un intermédiaire au lieu d'en réduire les coûts ? Quels produits seront suivis ? Comment seront calculées et publiées les marges ? La transparence ne produit un effet économique que si les données sont fiables, comparables et suffisamment rapides pour éclairer les décisions publiques et les consommateurs.



SUIVRE LES MARGES

**rendre visible ce qui se passe entre
le producteur et le consommateur**

**Le mécanisme national de suivi des marges est l'une des mesures
les plus directement liées au débat sur la vie chère.**

Il part d'une idée simple : lorsqu'un prix augmente, le citoyen doit pouvoir comprendre quelle part provient du producteur, du transport, du stockage, de la transformation, de la distribution ou d'autres coûts.

Un tel dispositif peut renforcer la concurrence et la confiance à condition de ne pas devenir une simple publication statistique tardive. Son intérêt résiderait dans la fréquence des données, leur niveau de détail, la possibilité de comparer les territoires et les circuits, et la capacité des autorités compétentes à agir lorsqu'un dysfonctionnement est établi.

Le programme ne décrit pas encore cette architecture. L'enjeu journalistique sera donc de suivre la transformation d'une promesse de transparence en outil opérationnel.



SALAIRES ET PENSIONS

relever les revenus, mais dans quelle trajectoire ?

La troisième mesure prévoit de relever progressivement le salaire minimum et les pensions de retraite. Le choix du mot « progressivement » est essentiel : il indique une trajectoire plutôt qu'un montant immédiat.

Le document source ne fixe toutefois ni niveau cible, ni calendrier, ni mécanisme d'indexation.

Pour les ménages, l'objectif est évident : empêcher que les revenus les plus modestes et les pensions ne décrochent durablement du coût de la vie. Mais la politique salariale doit aussi tenir compte de l'emploi, de la productivité et de la capacité des entreprises à absorber les hausses, notamment les plus petites.

Pour les retraites, la question est double : niveau des pensions et soutenabilité des régimes. C'est pourquoi la mesure suivante prévoit d'accélérer la réforme des caisses et d'harmoniser leurs normes. Le programme associe ainsi amélioration du revenu et réforme structurelle.



RETRAITES

**protéger aujourd'hui sans fragiliser
demain**

Accélérer la réforme des caisses de retraite et harmoniser leurs normes est une proposition moins spectaculaire qu'une hausse de pension, mais probablement plus structurante. Elle renvoie à l'équilibre entre droits acquis, niveau des prestations, contributions et soutenabilité de long terme.

Le document étudié ne précise pas le scénario de réforme : âge, cotisations, règles de calcul, convergence des régimes ou mécanismes de transition. Il serait donc excessif d'attribuer au programme une solution qu'il n'énonce pas.

La cohérence avec le reste de l'axe est néanmoins claire : consolider la classe moyenne suppose aussi de sécuriser la période qui suit la vie active. Une politique de pouvoir d'achat qui s'arrêterait à la population en emploi laisserait de côté une part essentielle de la vulnérabilité économique.



FEMMES, ENTREPRENEURIAT ET TRAVAIL À DISTANCE :

élargir les voies d'accès au revenu

Le programme propose un dispositif national de soutien à l'entrepreneuriat féminin et au travail à distance. Le rapprochement des deux sujets suggère une volonté d'élargir les formes d'activité et de réduire certains obstacles à la participation économique.

Le travail à distance peut ouvrir des possibilités à des personnes éloignées des grands bassins d'emploi ou confrontées à des contraintes familiales.

L'entrepreneuriat féminin peut, de son côté, élargir l'autonomie économique et la création d'activité. Mais aucun des deux ne constitue une solution automatique : connectivité, compétences, accès au financement, protection sociale, garde d'enfants et accès au marché restent déterminants.

Le programme pose donc une orientation. Sa portée dépendra des instruments retenus et surtout de leur accessibilité hors des grandes métropoles.



SORTIR DE LA PAUVRETÉ

du soutien au contrat social

La sixième mesure propose un « contrat social de sortie de la pauvreté », adossé à une carte familiale unifiée. Le vocabulaire marque une ambition : ne pas seulement compenser un manque de revenu, mais accompagner une trajectoire de sortie.

Le document source ne détaille pas les obligations réciproques, les prestations, la durée ou les critères de réussite de ce contrat. Il ne faut donc pas lui prêter un contenu absent. Mais l'idée d'une carte familiale unifiée suggère une meilleure coordination de l'information et des dispositifs autour du ménage.

Le test sera celui de la simplicité.

Une politique destinée aux familles les plus vulnérables perd de son efficacité si elle multiplie les démarches, les guichets ou les preuves à fournir. La promesse de coordination devra se traduire par un parcours lisible et un accompagnement réel.



LA CLASSE MOYENNE

devient un objectif explicite de politique publique

La septième mesure prévoit un plan national de renforcement de la classe moyenne à l'horizon 2031. C'est l'un des choix politiques les plus significatifs de l'axe : la classe moyenne n'est plus seulement décrite comme le résultat de la croissance, elle devient un objectif à consolider.

Reste une question préalable : comment la définir ? Par le revenu, le niveau de consommation, le patrimoine, la stabilité de l'emploi, le logement, l'accès aux services ou une combinaison de ces critères ? Le document étudié ne le précise pas.

Cette définition sera pourtant indispensable pour mesurer les résultats. Un plan national crédible devra pouvoir dire combien de ménages ont rejoint ou quitté la classe moyenne, comment leur revenu disponible a évolué et quelle part de leurs ressources est absorbée par le logement, l'éducation, la santé et le transport.



AUTO-EMPLOI, ÉCONOMIE SOCIALE ET COOPÉRATIVES :

territorialiser la création de revenu

Trois mesures forment un bloc territorial : programmes de soutien à l'auto-emploi et à l'économie sociale et solidaire, plan national de développement des groupements d'intérêt économique et des coopératives, et lancement de marques régionales et territoriales.

L'objectif est de créer de la valeur au plus près des territoires et de mieux relier les producteurs aux marchés.

Une marque territoriale peut valoriser l'origine et la qualité ; une coopérative peut mutualiser des moyens ; un groupement d'intérêt économique peut aider de petites structures à atteindre une taille commerciale qu'elles n'auraient pas seules.

Le risque serait cependant de mesurer le succès au nombre de structures créées plutôt qu'à leur viabilité. Les indicateurs pertinents seront le chiffre d'affaires, les revenus distribués, l'accès aux marchés, la durée de vie des projets et leur capacité à créer des emplois durables.



LE PREMIER LOGEMENT

**transformer une aspiration en
trajectoire financière possible**

Le programme veut créer un mécanisme national facilitant le financement du premier logement pour les jeunes et la classe moyenne. Cette proposition touche à l'un des principaux seuils de l'autonomie : disposer d'un logement compatible avec ses revenus.

Le document ne précise pas la forme du mécanisme : garantie, bonification, prêt, aide, partage du risque ou combinaison de plusieurs instruments. Il faudra donc attendre les modalités pour en apprécier la portée.

L'enjeu est d'éviter qu'une aide à la demande ne soit absorbée par une hausse des prix. C'est pourquoi le programme ajoute des mesures sur le foncier public, l'offre de logements, le coût de construction et la spéculation. Le financement du premier logement n'est donc pas isolé de la politique de l'offre.



FONCIER PUBLIC ET PRIX ENCADRÉ

produire du logement abordable

La douzième mesure propose de mobiliser le foncier public pour produire des logements abordables à prix encadré. Elle utilise un actif public - le foncier - comme instrument de réduction du coût final.

La réussite dépendra de la localisation des terrains, de leur raccordement aux services, de la qualité des logements et des règles d'attribution. Un logement moins cher mais éloigné de l'emploi, de l'école et des transports peut déplacer le coût plutôt que le réduire.

Le programme prévoit parallèlement une nouvelle offre nationale destinée à la classe moyenne. La question sera de construire des logements correspondant réellement à ses revenus et à ses besoins, et non de définir la classe moyenne à partir des prix immobiliers disponibles.



LUTTER CONTRE LA SPÉCULATION

et réduire le coût de construction

La quatorzième mesure propose une procédure accélérée pour le logement afin de réduire le coût de construction et lutter contre la spéculation. Elle relie donc simplification administrative et maîtrise des prix.

Accélérer une procédure peut réduire les délais et certains coûts financiers, mais l'effet dépend de la nature des blocages : autorisations, foncier, normes, raccordements, financement ou coordination entre administrations.

La lutte contre la spéculation nécessite, elle aussi, des instruments précisément définis.

Le programme formule le résultat recherché. Il restera à connaître les procédures concernées et les garanties destinées à préserver la qualité urbaine, la sécurité des constructions et la transparence.



LOCATION ET ACCESSION PROGRESSIVE

ne plus réduire la stabilité résidentielle à l'achat immédiat

La quinzième mesure est conceptuellement intéressante : faire de la location et de l'accession progressive une voie vers la stabilité résidentielle. Elle reconnaît que la propriété immédiate n'est pas la seule manière de sécuriser un parcours de logement.

L'accession progressive peut permettre à des ménages qui ne disposent pas immédiatement d'un apport ou d'une capacité d'emprunt suffisante de construire leur trajectoire dans le temps. La location, si elle est sécurisée et adaptée, peut également constituer une solution durable plutôt qu'une simple attente avant l'achat.

Le document ne détaille pas les mécanismes juridiques et financiers. Mais la mesure élargit utilement le débat : une politique du logement ne doit pas seulement produire des propriétaires ; elle doit produire de la stabilité.



MONDE RURAL

une loi spécifique pour l'urbanisme et la construction

La dernière mesure de l'axe prévoit une loi spécifique à l'urbanisme et à la construction dans le monde rural. Elle reconnaît implicitement que les règles conçues pour les espaces urbains ne répondent pas toujours aux réalités rurales.

Les enjeux sont multiples : habitat, foncier, accès aux services, préservation des terres, sécurité des constructions et développement des centres ruraux. Le programme n'en précise pas encore le contenu législatif.

Cette mesure devra être évaluée à l'aune d'un principe : simplifier et adapter sans créer une urbanisation désordonnée ni accentuer les inégalités d'accès aux infrastructures.



CE QUE LES 16 MESURES

racontent ensemble

Les 16 propositions forment moins une politique de « chèque » qu'une politique de trajectoire. Le programme veut agir sur le prix du panier, le revenu du travail et de la retraite, la sortie de la pauvreté, la création d'activité, la consolidation de la classe moyenne et la stabilité du logement.

Cette cohérence est sa principale force. Elle est aussi son défi : les mesures relèvent de politiques publiques différentes et nécessitent une coordination entre commerce, agriculture, finances, emploi, protection sociale, collectivités, habitat et urbanisme.

Pour le citoyen, la réussite se mesurera pourtant par une question très simple : à la fin du mois, reste-t-il davantage de marge de manœuvre et davantage de possibilités de se projeter ?



LES QUESTIONS QUE LA CAMPAGNE

doit encore documenter

Plusieurs éléments essentiels ne figurent pas dans la présentation des 16 mesures : le statut et le financement des sociétés régionales de distribution ; les modalités du suivi des marges ; la trajectoire chiffrée du salaire minimum et des pensions ; le contenu de la réforme des retraites ; la définition opérationnelle de la classe moyenne ; les conditions du contrat de sortie de la pauvreté ; le mécanisme de financement du premier logement.

Il faudra également préciser le volume de foncier public mobilisable, les critères du prix encadré, le contenu de la nouvelle offre de logement, les instruments de lutte contre la spéculation et le fonctionnement de l'accession progressive.

Ces zones à documenter ne diminuent pas l'intérêt de l'axe. Elles indiquent les points sur lesquels le débat électoral peut devenir concret, chiffré et vérifiable.



CONCLUSION

Du pouvoir d'achat au pouvoir de se projeter

Le troisième axe part du quotidien mais débouche sur une question plus large : la sécurité économique des ménages.

Le pouvoir d'achat est la première marche ; la sortie de la pauvreté, la consolidation de la classe moyenne et l'accès au logement construisent la suite.

Le programme propose d'agir simultanément sur les prix, les revenus, l'activité et le patrimoine résidentiel.

Cette approche évite de traiter séparément des difficultés qui, dans la vie d'une famille, se cumulent



LODJ

livre Rose

ÉCOLE, HÔPITAL, JEUNESSE

remettre le service public au cœur
de l'État social

**Décryptage des 25 mesures du
quatrième axe du programme législatif
2026-2031 du Parti de l'Istiqlal**

UNE PUBLICATION DE LA RÉDACTION DE L'ODJ MÉDIA
Septembre 2026

Le service public comme promesse d'égalité réelle

Avec 25 mesures, le quatrième axe est le plus fourni des cinq. Il associe trois moments décisifs d'une trajectoire de vie : apprendre, se soigner et entrer dans la vie professionnelle. Le programme les réunit sous une même ambition : soutenir et renforcer le rôle du service public dans le cadre de l'État social.

Ce choix donne à l'axe une cohérence particulière.

L'école publique ne vaut pas seulement par ses bâtiments, mais par la qualité de l'apprentissage et l'égalité territoriale. L'hôpital public ne vaut pas seulement par le nombre de lits, mais par l'accès aux urgences, l'organisation du parcours de soins et la qualité de la gouvernance. La politique de jeunesse ne se résume pas à la formation : elle doit conduire à une première expérience, une opportunité et une insertion.

Le programme énonce des instruments précis - Agence nationale des urgences, médecin référent, plateforme nationale d'apprentissage numérique et d'IA, programme Afaq, 100 000 talents numériques - mais laisse aussi plusieurs modalités à définir. Ce Livre rose distingue donc clairement le cap politique des mécanismes qui devront encore être documentés.

ÉCOLE PUBLIQUE :

commencer par l'inégalité territoriale

La première mesure vise l'équité territoriale dans l'accès à une éducation de qualité dans les zones rurales et montagneuses.

Ce point d'entrée est révélateur : avant même de parler de numérique ou de compétences du XXI^e siècle, le programme pose la question de l'endroit où naît et grandit l'élève.

L'ambition est de faire de la qualité scolaire un droit moins dépendant du territoire.

Le document ne fixe toutefois ni seuils de qualité, ni calendrier, ni moyens spécifiques. La mesure devra donc être traduite en indicateurs concrets : encadrement, continuité pédagogique, transport, internats, équipements, accès au numérique et résultats d'apprentissage.



ENSEIGNANTS :

la réforme passe par ceux qui font la classe

La deuxième mesure prévoit d'améliorer le parcours de formation des enseignants et leur situation professionnelle. Elle reconnaît qu'aucune réforme éducative ne peut durablement contourner la question du métier enseignant.

Le programme ne détaille pas les dimensions de cette amélioration : formation initiale, formation continue, carrière, mobilité, conditions de travail ou rémunération.

Mais la formulation relie explicitement professionnalisation et situation professionnelle, deux leviers qui devront être pensés ensemble.



DÉCROCHAGE :

détecter tôt et offrir une deuxième chance

La troisième mesure combine détection précoce du décrochage scolaire et développement des écoles de la deuxième chance.

Elle introduit une logique de prévention puis de rattrapage : repérer avant la rupture et rouvrir une voie après la rupture.

La réussite dépendra de la capacité à identifier les signaux faibles - absentéisme, difficultés d'apprentissage, fragilité sociale - et à coordonner école, famille et accompagnement.

Les écoles de la deuxième chance devront, elles, être jugées sur leur capacité à conduire vers une qualification, une formation ou un emploi.



PRÉSCOLAIRE GRATUIT

**investir avant que les écarts
ne se creusent**

La quatrième mesure propose d'investir dans la petite enfance et de généraliser gratuitement l'enseignement préscolaire. Elle place l'égalité des chances très en amont du parcours scolaire.

La gratuité et la généralisation sont des objectifs clairs. Le document ne précise cependant ni le calendrier, ni les normes d'encadrement, ni le modèle de financement.

Or la généralisation n'a de sens que si elle s'accompagne d'une qualité pédagogique comparable sur l'ensemble du territoire.



UNE PLATEFORME NATIONALE

d'apprentissage numérique et d'IA

La cinquième mesure fait entrer explicitement l'intelligence artificielle dans la politique éducative : création d'une plateforme nationale d'apprentissage numérique et d'IA.

L'enjeu n'est pas seulement technologique.

Une plateforme nationale peut devenir un outil d'accès aux contenus, d'accompagnement et de réduction de certaines inégalités, à condition que l'équipement et la connectivité suivent.

Le programme ne précise pas les usages de l'IA, la gouvernance des données, les contenus ou la place des enseignants.

Ces éléments seront essentiels pour que l'outil complète l'école au lieu de créer une nouvelle fracture entre ceux qui savent et peuvent l'utiliser et les autres.



LANGUES,

compétences du XXI^e siècle et prospective des métiers

Les mesures 6 et 7 rapprochent apprentissage des langues, compétences du XXI^e siècle et prospective des métiers.

Le message est clair : l'école doit mieux préparer à un environnement professionnel qui évolue rapidement.

Le système national de prospective des métiers et des compétences peut constituer un pont entre formation et économie.

Sa valeur dépendra de la qualité des données, de leur actualisation et surtout de leur traduction dans l'orientation, les programmes scolaires et la formation professionnelle.



MESURER

la qualité de chaque établissement

La huitième mesure prévoit un système numérique national de mesure de la qualité de chaque établissement scolaire.

C'est une proposition structurante parce qu'elle déplace le débat des moyens engagés vers les résultats et la qualité effectivement délivrée.

Reste à savoir ce qui sera mesuré et comment les résultats seront utilisés.

Une mesure de qualité peut éclairer les familles et aider au pilotage ; elle peut aussi produire des classements simplistes si les contextes sociaux et territoriaux ne sont pas pris en compte.

**Les indicateurs et leur
transparence seront
donc déterminants.**



ENSEIGNEMENT PRIVÉ

encadrer les frais de scolarité

La neuvième mesure propose d'encadrer les frais de scolarité dans l'enseignement privé.

Elle touche directement au budget des familles et à la relation entre offre privée d'éducation, liberté de gestion et protection des usagers.

Le document ne précise pas la méthode d'encadrement ni les établissements concernés.

Le débat devra donc porter sur la transparence des tarifs, leur évolution, les prestations facturées et les mécanismes de contrôle, sans attribuer au programme des modalités qu'il n'énonce pas.



RECONNAÎTRE

les compétences acquises par l'expérience

La dixième mesure veut reconnaître les compétences professionnelles acquises par l'expérience et la pratique.

Elle rompt avec une conception où seul le diplôme initial certifie la compétence.

Cette reconnaissance peut ouvrir des passerelles à des actifs expérimentés, faciliter des reconversions et valoriser des savoir-faire.

Elle suppose néanmoins des procédures crédibles d'évaluation et de certification pour que la reconnaissance soit comprise par les employeurs et réellement portable sur le marché du travail.



PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

et sport scolaire

Les deux dernières mesures éducatives proposent des partenariats innovants entre secteurs public et privé et le développement du sport scolaire.

Elles élargissent la mission de l'école : coopérer avec son environnement et contribuer aussi au développement physique et collectif des élèves.

Le terme de partenariat reste général.

Il faudra préciser les domaines concernés, les responsabilités et les garanties d'égalité d'accès.

Pour le sport scolaire, la question sera celle des équipements, de l'encadrement et de la régularité de la pratique.



URGENCES

une Agence nationale dédiée

La treizième mesure ouvre le bloc santé avec la création, par une loi spécifique, d'une Agence nationale des urgences.

Le choix d'une agence dédiée suggère que l'urgence est considérée comme un système à organiser à l'échelle nationale et non comme une simple fonction interne à chaque hôpital.

Le programme ne décrit pas ses compétences, ses relations avec les structures existantes ni ses moyens.

La pertinence de l'agence se jugera donc sur sa capacité à améliorer orientation, coordination, délais et continuité de prise en charge.



DONNER DAVANTAGE D'AUTONOMIE

aux hôpitaux publics

La quatorzième mesure propose de réformer la gouvernance des hôpitaux publics et de renforcer leur autonomie de gestion.

Elle pose une question classique mais décisive : jusqu'où un établissement doit-il pouvoir décider rapidement de ses ressources et de son organisation tout en restant comptable de l'argent public et de la qualité des soins ?

Le programme fixe le principe mais pas le modèle de gouvernance.

L'autonomie devra aller de pair avec des objectifs mesurables, une reddition des comptes et une capacité réelle à gérer les ressources humaines et matérielles.



LE MÉDECIN

réfèrent comme porte d'entrée d'un parcours coordonné

La quinzième mesure veut structurer un parcours de soins coordonné et gradué autour du médecin réfèrent.

L'idée est de sortir d'un système où le patient cherche seul son chemin entre consultations, spécialistes, urgences et hôpital.

Un parcours gradué peut améliorer la continuité des soins et éviter des recours inadaptés aux urgences. Mais il suppose une offre suffisante de soins de proximité et des outils de coordination.

C'est précisément ce que complète la mesure suivante sur la restructuration territoriale de l'offre et le renforcement des soins de santé primaires.



REPENSER

la carte des soins et le partenariat avec le privé

Les mesures 16 et 17 proposent de restructurer territorialement l'offre de soins, de renforcer les soins primaires et d'adopter un nouveau modèle de partenariat avec le secteur privé.

Le programme associe donc réorganisation publique et coopération avec l'offre privée.

Le document ne définit pas ce nouveau modèle. Les critères essentiels seront l'accès, la qualité, le coût pour la collectivité et l'équité territoriale.

Un partenariat ne constitue pas une politique en soi : sa valeur dépend des obligations, des tarifs, du contrôle et des résultats obtenus.



PREMIÈRE EXPÉRIENCE

professionnelle : casser le cercle du “pas d’expérience, pas d’emploi”

La mesure 18 propose un programme pilote garantissant une première expérience professionnelle encadrée.

Elle cible un verrou bien identifié de l’entrée sur le marché du travail : demander une expérience à ceux qui n’ont pas encore eu l’occasion d’en acquérir.

Le mot “encadrée” est important. La qualité du dispositif dépendra de la durée, du statut, de la rémunération éventuelle, de l’accompagnement et de la valeur de l’expérience pour la suite du parcours. Ces modalités ne sont pas précisées dans la présentation source.

AFAQ

une opportunité dans un délai de six mois

La mesure 19 lance le programme "Afaq" afin de garantir une opportunité aux jeunes dans un délai de six mois.

C'est l'une des promesses les plus facilement évaluables de l'axe parce qu'elle contient un horizon temporel explicite.

Le document ne définit toutefois pas la nature exacte de l'"opportunité" : emploi, formation, stage, accompagnement ou autre solution.

Cette définition sera essentielle pour transformer le délai de six mois en engagement mesurable plutôt qu'en formule générale.



FORMATION PROFESSIONNELLE

reliée à l'entreprise régionale

La vingtième mesure veut restructurer la formation professionnelle et la relier à l'entreprise régionale.

Elle territorialise la relation entre compétences et emploi : former en fonction des besoins économiques réels des régions plutôt que selon une offre uniforme.

Le défi sera d'éviter une formation trop étroitement calée sur les besoins immédiats, au détriment de compétences transférables.

La prospective des métiers prévue dans le volet éducation peut ici fournir un outil de cohérence.



BIDAYA

mobilité et accès aux opportunités

La mesure 21 prévoit le programme “Bidaya” de soutien à la mobilité.

Le document ne détaille pas la forme de cette mobilité ni ses bénéficiaires.

Il faut donc s'en tenir à ce que la présentation affirme : un soutien à la mobilité dans le bloc consacré à l'emploi et à l'insertion des jeunes.

L'enjeu sera de préciser si le dispositif agit sur les déplacements, la mobilité territoriale, l'accès à une formation ou à une première expérience.

Cette précision conditionnera son évaluation.



“100 000 TALENTS NUMÉRIQUES”

une ambition chiffrée

La mesure 22 lance le programme “100 000 talents numériques” pour l’insertion dans l’économie numérique.

Contrairement à plusieurs propositions qualitatives, celle-ci affiche une cible quantitative claire.

Le nombre ne suffira cependant pas à mesurer le succès.

Il faudra connaître les compétences visées, la durée des parcours, le niveau de certification, le taux d’insertion et la qualité des emplois obtenus.

Le programme pose la cible ; l’ingénierie de formation et d’emploi reste à préciser.



ACADÉMIES RÉGIONALES

et service civique volontaire

Les mesures 23 et 24 proposent des académies régionales de gestion locale et un programme “Pionniers du développement” pour le service civique volontaire.

Elles ajoutent une dimension citoyenne et territoriale à la politique de jeunesse.

Les académies peuvent contribuer à professionnaliser la gestion locale si leur public, leurs formations et leurs débouchés sont clairement définis.

Le service civique volontaire peut, lui, offrir expérience, engagement et utilité collective.

Le programme ne précise pas sa durée, son statut ni les missions proposées.



UN PASSEPORT QUALITÉ DE VIE DES JEUNES

une proposition à expliciter

La vingt-cinquième mesure prévoit la création d'un "Passeport qualité de vie des jeunes".

Le titre est explicite sur l'intention mais la présentation source n'en décrit pas le contenu.

Il serait donc imprudent d'inventer les avantages, services ou droits associés. Cette mesure fait partie de celles sur lesquelles la campagne devra fournir le plus de précisions : bénéficiaires, services couverts, conditions d'accès, opérateurs et financement.



CE QUE LES 25 MESURES RACONTENT ENSEMBLE

L'axe 4 dessine un parcours : une école plus équitable et mieux mesurée, un système de santé mieux coordonné, puis des dispositifs destinés à accélérer l'entrée des jeunes dans l'activité. Ce continuum constitue sa principale cohérence politique.

Le service public y est présenté moins comme une administration que comme une garantie de trajectoire.

L'État social ne se limite pas au transfert financier : il doit produire des capacités - apprendre, se soigner, acquérir une première expérience, se former et accéder à une opportunité.

La difficulté sera la coordination. Éducation, santé, emploi, formation professionnelle, numérique, collectivités et secteur privé sont appelés à agir ensemble. Le citoyen, lui, jugera l'ensemble à partir de résultats très concrets : qualité de l'école, délai de soin et possibilité réelle d'entrer dans la vie active.



LES QUESTIONS

que la campagne doit encore documenter

Le programme devra préciser le financement et le calendrier de la généralisation gratuite du préscolaire, les indicateurs du système de qualité scolaire, les modalités d'encadrement des frais du privé, le contenu de la plateforme d'apprentissage et d'IA, ainsi que le fonctionnement de la prospective des métiers.

En santé, restent à documenter les compétences de l'Agence nationale des urgences, le modèle d'autonomie hospitalière, le fonctionnement du médecin référent, la nouvelle carte territoriale des soins et les règles du partenariat avec le privé.

Pour la jeunesse, les points clés sont la définition de l'opportunité garantie par Afaq, les conditions de la première expérience professionnelle, le contenu de Bidaya, les critères des 100 000 talents numériques, le statut du service civique et les avantages du Passeport qualité de vie.



CONCLUSION

L'État social se juge à l'usage

Cet axe est probablement celui qui met le plus directement le programme à l'épreuve du quotidien.

Une école de qualité, des urgences qui fonctionnent et une première chance professionnelle ne sont pas des abstractions : ce sont des expériences concrètes par lesquelles les citoyens mesurent la présence ou l'absence du service public.

Les 25 mesures ont l'avantage de couvrir le parcours plutôt que de juxtaposer trois politiques sectorielles. Leur crédibilité dépendra désormais de la capacité à préciser les moyens, les calendriers, les responsabilités et les indicateurs.

Le Livre rose n°6 clôturera la série avec le cinquième axe : souveraineté stratégique, eau, énergie, industrie, alimentation, finance et technologies.

Autrement dit, la question de ce que le Maroc doit pouvoir sécuriser et maîtriser lui-même.





LODJ

livre Rose

SOUVERAINETÉ STRATÉGIQUE

réduire les dépendances pour
garder la capacité de choisir

— Décryptage des 20 mesures du
cinquième axe du programme
législatif 2026-2031 du Parti de l'Istiqlal

UNE PUBLICATION DE LA RÉDACTION DE L'ODJ MÉDIA
Septembre 2026

La souveraineté change de contenu

Le dernier axe du programme est aussi celui qui élargit le plus la notion de souveraineté. Celle-ci ne se limite plus à la défense du territoire ou à la diplomatie.

Elle englobe la capacité du pays à sécuriser l'eau, l'énergie, les produits vitaux, le financement, l'industrie, les technologies, les données, l'alimentation, les médicaments, les routes commerciales et même l'information.

Cette extension répond directement au diagnostic exposé dans le discours de présentation du programme : plusieurs certitudes de l'ancien ordre économique mondial sont devenues fragiles. Les marchés peuvent se fermer, l'énergie peut devenir plus chère, l'eau et l'alimentation peuvent manquer, la technologie peut bouleverser l'emploi et la stabilité internationale n'est plus un acquis.

Le cinquième axe propose donc 20 mesures. Leur fil conducteur n'est pas l'autarcie. Il s'agit plutôt de réduire les dépendances jugées critiques afin que le Maroc conserve une marge de choix lorsque l'environnement extérieur se dégrade.

UNE « BOUSSOLE NATIONALE DE SOUVERAINETÉ »

pour savoir de quoi le Maroc dépend

La première mesure proposée de créer une Boussole nationale de souveraineté afin d'identifier et de réduire les dépendances.

C'est une mesure de méthode avant d'être une mesure sectorielle.

L'idée est structurante : on ne peut pas réduire une dépendance que l'on ne mesure pas.

Une telle boussole devrait logiquement permettre d'identifier les produits, technologies, matières premières, infrastructures ou financements dont l'interruption créerait une vulnérabilité majeure.

Le programme ne précise pas encore les indicateurs, la gouvernance ou la fréquence de mise à jour de cet outil. Sa crédibilité dépendra de sa capacité à hiérarchiser les risques plutôt qu'à produire une liste indifférenciée de dépendances.



STOCKAGE STRATÉGIQUE

**préparer les ruptures avant
qu'elles ne surviennent**

La deuxième mesure prévoit une loi-cadre sur le stockage stratégique des produits vitaux.

Le principe est celui de la résilience : certains biens doivent pouvoir rester disponibles même lorsque les circuits ordinaires d'approvisionnement sont perturbés.

Le document source ne dresse pas la liste des produits concernés ni les volumes de réserve. C'est précisément ce que la future loi-cadre devra clarifier : quelles catégories sont vitales, qui constitue les stocks, qui les contrôle, comment ils tournent et dans quelles circonstances ils peuvent être mobilisés.

Le stockage stratégique coûte. Mais l'absence de réserve peut coûter beaucoup plus lors d'une rupture.

L'enjeu est donc de définir le bon niveau de sécurité sans immobiliser inutilement des ressources.



DETTE EXTÉRIEURE

la souveraineté financière comme marge de manoeuvre

La troisième mesure veut renforcer la souveraineté financière et monétaire et fixer un plafond à l'endettement extérieur.

Le programme établit ici un lien direct entre dette et capacité de décision.

Le document ne précise pas le niveau du plafond, son mode de calcul ni les éventuelles exceptions. Il serait donc prématuré d'en déduire une doctrine budgétaire complète.

La question politique est néanmoins claire : à partir de quel niveau une dépendance au financement extérieur commence-t-elle à limiter la liberté d'arbitrage d'un pays ?

La réponse devra concilier discipline financière, besoins d'investissement et capacité à financer les transformations économiques et sociales.



« L'EAU D'ABORD »

faire de la rareté une règle d'arbitrage

La quatrième mesure propose de sécuriser les ressources en eau, de diversifier leurs sources et d'appliquer la règle « l'eau d'abord ».

Elle place la ressource hydrique au sommet des arbitrages de souveraineté.

La formule est forte mais demande à être traduite.

Eau potable, agriculture, industrie, énergie, tourisme et développement urbain peuvent entrer en concurrence.

Dire « l'eau d'abord » suppose donc de définir des priorités, d'améliorer l'efficacité des usages et de diversifier les ressources.

Le programme ne détaille pas ici les instruments. Mais il inscrit clairement la sécurité hydrique dans la sécurité stratégique du pays.



ÉNERGIE

50 % de contenu local en 2031

La cinquième mesure fixe un objectif chiffré : porter le contenu local des projets énergétiques à 50 % à l'horizon 2031.

L'enjeu n'est donc plus seulement de produire davantage d'énergie au Maroc, mais de produire davantage de valeur marocaine autour de cette énergie.

Le contenu local peut concerner l'ingénierie, les équipements, la maintenance, les composants, les services ou les compétences.

Le document ne détaille pas la méthode de calcul de ce taux de 50 %.

Ce point sera essentiel.

Un objectif de contenu local n'a de portée industrielle que si sa définition est stable, contrôlable et compatible avec la montée en compétence des entreprises nationales.



CARBONE

financer la transformation plutôt que subir la contrainte

La sixième mesure prévoit un mécanisme national souverain de tarification du carbone destiné à financer la transformation de l'industrie.

Le programme relie ainsi politique climatique, compétitivité et souveraineté industrielle.

L'idée est de transformer une contrainte environnementale en outil de modernisation productive. Mais le document ne précise ni l'assiette, ni le prix, ni les secteurs concernés, ni les modalités de redistribution des recettes.

La question sera décisive pour les entreprises exportatrices : comment réduire l'empreinte carbone tout en préservant la compétitivité et en finançant les investissements nécessaires ?



MARCHÉS PUBLICS

**donner 30 % de poids à la valeur
produite au Maroc**

**La septième mesure attribue un poids de 30 % au critère de la valeur
produite au Maroc dans les marchés publics.**

C'est l'une des propositions les plus directement opérationnelles de l'axe.

Le marché public devient ici un instrument de politique industrielle.

**Le prix ne serait plus le seul critère déterminant : la contribution à la
valeur nationale entrerait explicitement dans l'évaluation.**

Reste à définir ce que recouvre exactement la « valeur produite au Maroc
» : emploi, composants, ingénierie, propriété intellectuelle, fiscalité, sous-
traitance ou combinaison de ces éléments.

**Sans méthodologie
robuste, le chiffre de 30
% risquerait de rester
formel.**



AUTOMOBILE ET AÉRONAUTIQUE

passer de l'assemblage à l'intégration

La huitième mesure prévoit des contrats sectoriels contraignants pour l'automobile et l'aéronautique avec des taux d'intégration progressifs. Elle traduit une ambition de montée dans les chaînes de valeur.

L'objectif n'est plus seulement d'attirer une production industrielle, mais d'augmenter la part des composants, compétences et services réalisés localement.

Le caractère « contraignant » des contrats est important : il suppose des engagements mesurables.

Le programme ne fournit pas les taux cibles ni les calendriers sectoriels. Ceux-ci seront nécessaires pour juger la progression réelle de l'intégration.



DESIGN, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, MARQUES

produire marocain ne suffit plus

La neuvième mesure propose un Fonds national pour le design, la propriété intellectuelle et les marques marocaines. Elle déplace la souveraineté industrielle vers les actifs immatériels.

Un pays peut fabriquer beaucoup tout en captant une part limitée de la valeur si le design, la marque, le brevet ou la technologie appartiennent ailleurs.

Le programme semble vouloir agir précisément sur ce maillon.

Le défi sera de relier ce fonds aux entreprises, aux universités, aux créateurs et aux exportateurs, et d'éviter qu'il ne devienne un guichet supplémentaire sans stratégie de valorisation.



COUPE DU MONDE 2030

transformer les grands chantiers en héritage industriel

La dixième mesure prévoit une charte contraignante pour les grands chantiers et l'héritage de la Coupe du monde 2030 au bénéfice des entreprises nationales.

Le terme « héritage » est central.

Les investissements exceptionnels liés à un grand événement peuvent produire des infrastructures, mais aussi des compétences, des références, des entreprises plus solides et des capacités exportables.

Le programme ne précise pas les obligations de la charte. L'enjeu sera de définir des critères de participation nationale compatibles avec la qualité, les délais et les standards internationaux.



PHOSPHATE ET RESSOURCES MINIÈRES

**monter en gamme plutôt
qu'exporter la matière**

La onzième mesure veut faire monter en gamme la chaîne de valeur des ressources minières, au premier rang desquelles le phosphate.

La logique est classique mais stratégique : plus la transformation est réalisée sur le territoire, plus le pays peut capter de valeur, de compétences, de recherche et d'emplois qualifiés.

Le programme ne détaille pas les segments industriels ciblés.

Il pose néanmoins une direction : considérer les ressources naturelles comme le point de départ d'écosystèmes industriels et technologiques plutôt que comme une simple rente d'extraction.



DÉFENSE

construire un écosystème industriel national

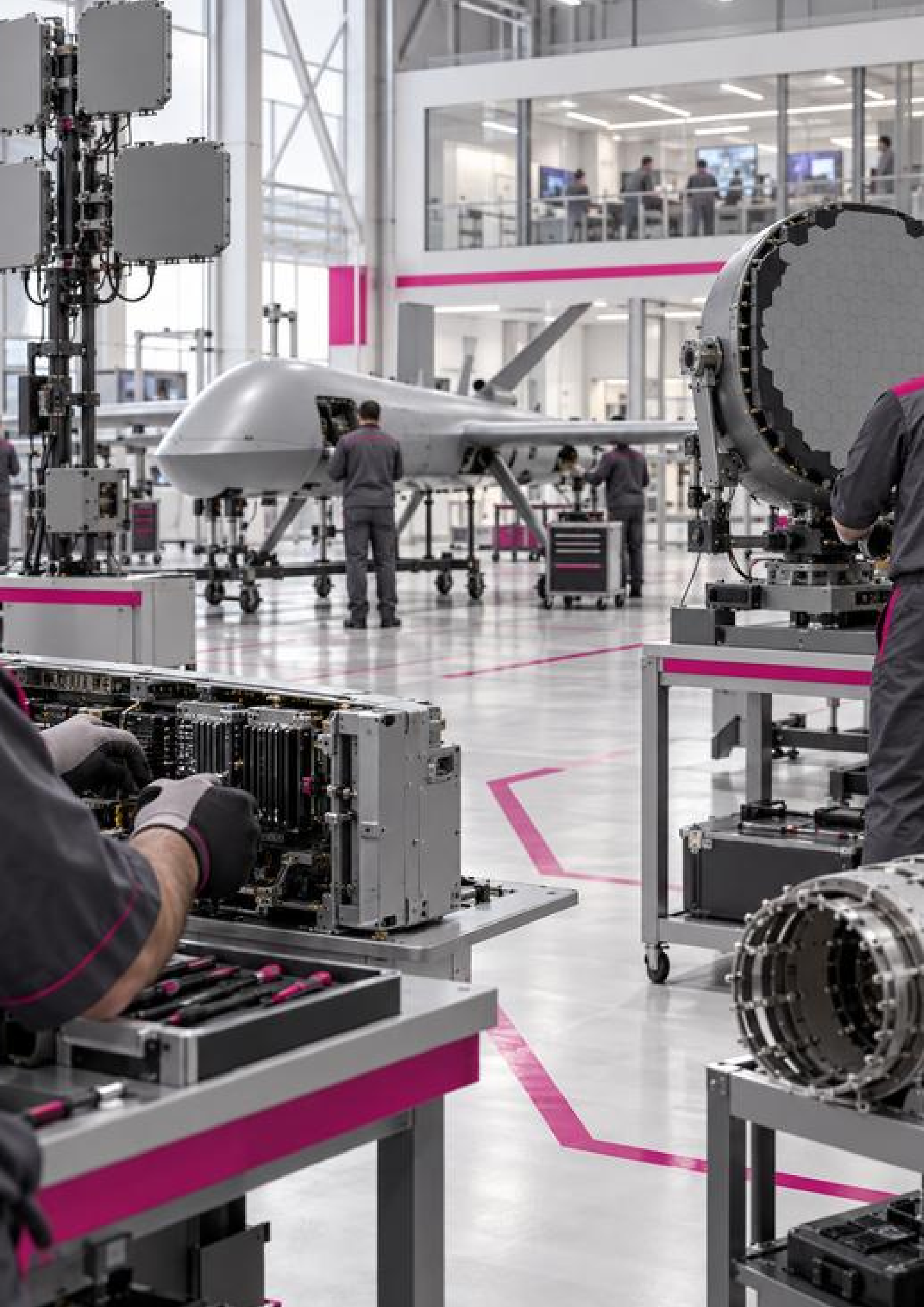
La douzième mesure propose de construire un écosystème industriel national de défense et une plateforme régionale d'exportation.

Il s'agit d'un domaine où souveraineté, technologie, industrie et sécurité se rejoignent directement.

Le programme ne précise pas les filières, les partenariats ou le calendrier.

Le choix d'une plateforme régionale d'exportation montre toutefois que l'ambition ne se limite pas à satisfaire la demande nationale.

Elle vise aussi une capacité industrielle pouvant se projeter sur des marchés extérieurs.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

de l'université à l'industrialisation

La treizième mesure propose une chaîne nationale complète de l'intelligence artificielle, de l'université à l'industrialisation.

C'est probablement la formulation technologique la plus ambitieuse du programme.

Elle suggère que la souveraineté en IA ne se réduit ni à l'achat de logiciels ni à la formation de quelques spécialistes.

Elle suppose recherche, compétences, données, infrastructures, entreprises et débouchés industriels.

Le document ne détaille pas les moyens nécessaires. Mais la logique est cohérente avec le diagnostic du discours : si l'IA transforme l'emploi et la compétitivité, dépendre totalement des technologies produites ailleurs devient une vulnérabilité économique.



DONNÉES ET SYSTÈMES VITAUX

la souveraineté numérique devient infrastructure

La quatorzième mesure veut renforcer la souveraineté numérique et protéger les données et systèmes vitaux.

Elle place les infrastructures numériques au même niveau stratégique que d'autres infrastructures essentielles.

Le programme ne précise pas quelles données ou quels systèmes sont considérés comme vitaux, ni les règles d'hébergement ou de gouvernance envisagées.

Cette précision sera indispensable.

La souveraineté numérique peut recouvrir des réalités très différentes : localisation, contrôle juridique, continuité de service, maîtrise technologique, interopérabilité ou capacité de récupération après incident.



CYBERSÉCURITÉ

construire un écosystème, pas seulement une défense

La quinzième mesure propose un écosystème national intégré de cybersécurité.

Le mot « écosystème » est important : il dépasse la seule protection technique des administrations.

Un tel ensemble peut impliquer compétences, entreprises spécialisées, recherche, formation, normes, capacités de réponse et coopération institutionnelle.

Le document source n'en décrit pas encore l'architecture.

La cybersécurité devient ainsi une composante de la politique industrielle et de la souveraineté technologique, et pas uniquement une fonction de sécurité.



DE LA SEMENCE À L'ASSIETTE

identifier les produits alimentaires souverains

La seizième mesure veut identifier les produits alimentaires souverains et lancer un premier programme national de semences hybrides.

Le terme « produits alimentaires souverains » suppose une hiérarchisation : tous les produits n'ont pas le même caractère stratégique.

Le programme ne donne pas la liste de ces produits.

La mesure pose donc une question de doctrine agricole : quelles productions doivent bénéficier d'un niveau particulier de sécurité d'approvisionnement et comment concilier cet objectif avec les contraintes hydriques, les rendements et les échanges internationaux ?



MÉDICAMENT ET VACCINS

sécuriser les principes actifs

La dix-septième mesure prévoit un premier pôle industriel national consacré aux principes actifs pharmaceutiques et aux vaccins.

Elle cible un maillon critique de la souveraineté sanitaire.

Fabriquer ou conditionner un médicament ne garantit pas nécessairement l'autonomie si les principes actifs restent totalement importés.

Le programme ne précise ni les molécules prioritaires ni le modèle industriel. Mais il identifie clairement la chaîne pharmaceutique comme une dépendance stratégique à réduire



CE QUE LES INFORMATION ET DONNÉES PUBLIQUES

la confiance devient souveraineté

La dix-huitième mesure parle de souveraineté informationnelle, de protection de la confiance et de publication proactive des données publiques.

Cette formulation est originale car elle relie souveraineté et qualité de l'espace informationnel.

Une société vulnérable à la désinformation, aux rumeurs ou à l'opacité publique peut voir sa confiance collective fragilisée.

La publication proactive des données publiques est ici présentée comme une partie de la réponse. Pour être efficace, elle devra porter sur des données utiles, compréhensibles, actualisées et réutilisables.



MAROCAINS DU MONDE

faire de la diaspora un levier stratégique

La dix-neuvième mesure prévoit une Charte des Marocains du monde et veut faire de la diaspora un levier de souveraineté.

Le programme ne réduit donc pas les Marocains du monde aux transferts financiers.

Compétences, réseaux, investissement, recherche, influence et accès aux marchés peuvent également constituer des ressources stratégiques.

Le contenu de la Charte n'est pas détaillé dans la présentation.

Son intérêt dépendra de sa capacité à organiser une relation durable, réciproque et opérationnelle entre le pays et ses compétences établies à l'étranger.



ATLANTIQUE ET FLOTTE MARCHANDE

maîtriser davantage les routes de l'échange

La dernière mesure propose de développer le corridor atlantique et de créer une flotte marchande nationale.

Elle clôt logiquement un axe consacré aux dépendances. Produire davantage localement ne suffit pas si le pays reste vulnérable dans l'acheminement de ses importations et de ses exportations.

Le programme ne précise pas la taille, le modèle économique ou le calendrier de la flotte.

Mais il place la connectivité maritime et l'Atlantique dans la stratégie de souveraineté, en cohérence avec l'ambition de diversification des partenariats.



CE QUE LES 20 MESURES RACONTENT ENSEMBLE

Les 20 mesures peuvent sembler dispersées : dette, eau, carbone, marchés publics, automobile, phosphate, défense, IA, semences, vaccins, données, diaspora et flotte marchande. Leur cohérence apparaît lorsqu'on les lit par la dépendance qu'elles cherchent à réduire.

Le programme propose une souveraineté ouverte : sécuriser ce qui est vital, produire davantage de valeur au Maroc, maîtriser certaines technologies critiques et diversifier les voies d'accès au monde.

Cette doctrine ne signifie pas tout produire soi-même.

Elle suppose plutôt de savoir où une dépendance est acceptable, où elle devient dangereuse et quelles capacités nationales doivent être construites en priorité.



LES QUESTIONS QUE LA CAMPAGNE DOIT ENCORE DOCUMENTER

Plusieurs propositions comportent des objectifs forts mais la présentation des 20 mesures ne donne pas tous les paramètres nécessaires à leur évaluation.

Quel sera le contenu de la Boussole nationale ? Quels produits entreront dans les stocks stratégiques ? Quel plafond d'endettement extérieur ? Comment sera calculé le contenu local de 50 % dans l'énergie ?

Il faudra également préciser la méthode du critère de 30 % de valeur produite au Maroc, les taux d'intégration automobile et aéronautique, le financement du Fonds pour le design et les marques, les obligations de la charte Coupe du monde 2030, l'architecture de la chaîne nationale d'IA, le périmètre des données vitales et les produits alimentaires qualifiés de souverains.

Enfin, la flotte marchande nationale, le pôle pharmaceutique et l'écosystème de défense nécessiteront des modèles économiques, des partenaires, des calendriers et des indicateurs. Ces précisions feront la différence entre une doctrine de souveraineté et une stratégie effectivement pilotable.



CONCLUSION

La souveraineté comme liberté d'action

Ce dernier axe referme la collection sur l'idée qui traversait déjà le premier Livre rose : dans un monde plus instable, protéger les citoyens suppose aussi de protéger la capacité du pays à agir.

L'eau, l'énergie, l'alimentation, les médicaments, les technologies, les données, l'industrie et les routes commerciales ne sont plus seulement des politiques sectorielles. Le programme les traite comme des composantes d'une même sécurité stratégique.

Le pari est considérable : réduire les dépendances sans se fermer, favoriser le contenu local sans renoncer à la compétitivité, construire des capacités nationales tout en restant inséré dans les échanges internationaux.

Au terme des six Livres roses, la lecture proposée par L'ODJ Média est celle d'un projet organisé autour de trois exigences : protéger, restaurer la confiance et augmenter la capacité d'agir.

Les 99 mesures donnent un contenu à cette ambition. Le débat démocratique devra désormais porter sur leur hiérarchie, leur financement, leur calendrier et leur capacité réelle à produire des résultats d'ici 2031.



UNE « BOUSSOLE NATIONALE DE SOUVERAINETÉ »

pour savoir de quoi le Maroc dépend

La première mesure proposée de créer une Boussole nationale de souveraineté afin d'identifier et de réduire les dépendances.

C'est une mesure de méthode avant d'être une mesure sectorielle.

L'idée est structurante : on ne peut pas réduire une dépendance que l'on ne mesure pas.

Une telle boussole devrait logiquement permettre d'identifier les produits, technologies, matières premières, infrastructures ou financements dont l'interruption créerait une vulnérabilité majeure.

Le programme ne précise pas encore les indicateurs, la gouvernance ou la fréquence de mise à jour de cet outil. Sa crédibilité dépendra de sa capacité à hiérarchiser les risques plutôt qu'à produire une liste indifférenciée de dépendances.



STOCKAGE STRATÉGIQUE

**préparer les ruptures avant
qu'elles ne surviennent**

La deuxième mesure prévoit une loi-cadre sur le stockage stratégique des produits vitaux.

Le principe est celui de la résilience : certains biens doivent pouvoir rester disponibles même lorsque les circuits ordinaires d'approvisionnement sont perturbés.

Le document source ne dresse pas la liste des produits concernés ni les volumes de réserve. C'est précisément ce que la future loi-cadre devra clarifier : quelles catégories sont vitales, qui constitue les stocks, qui les contrôle, comment ils tournent et dans quelles circonstances ils peuvent être mobilisés.

Le stockage stratégique coûte. Mais l'absence de réserve peut coûter beaucoup plus lors d'une rupture.

L'enjeu est donc de définir le bon niveau de sécurité sans immobiliser inutilement des ressources.



DETTE EXTÉRIEURE

la souveraineté financière comme marge de manoeuvre

La troisième mesure veut renforcer la souveraineté financière et monétaire et fixer un plafond à l'endettement extérieur.

Le programme établit ici un lien direct entre dette et capacité de décision.

Le document ne précise pas le niveau du plafond, son mode de calcul ni les éventuelles exceptions. Il serait donc prématuré d'en déduire une doctrine budgétaire complète.

La question politique est néanmoins claire : à partir de quel niveau une dépendance au financement extérieur commence-t-elle à limiter la liberté d'arbitrage d'un pays ?

La réponse devra concilier discipline financière, besoins d'investissement et capacité à financer les transformations économiques et sociales.



« L'EAU D'ABORD »

faire de la rareté une règle d'arbitrage

La quatrième mesure propose de sécuriser les ressources en eau, de diversifier leurs sources et d'appliquer la règle « l'eau d'abord ».

Elle place la ressource hydrique au sommet des arbitrages de souveraineté.

La formule est forte mais demande à être traduite.

Eau potable, agriculture, industrie, énergie, tourisme et développement urbain peuvent entrer en concurrence.

Dire « l'eau d'abord » suppose donc de définir des priorités, d'améliorer l'efficacité des usages et de diversifier les ressources.

Le programme ne détaille pas ici les instruments. Mais il inscrit clairement la sécurité hydrique dans la sécurité stratégique du pays.



ÉNERGIE

50 % de contenu local en 2031

La cinquième mesure fixe un objectif chiffré : porter le contenu local des projets énergétiques à 50 % à l'horizon 2031.

L'enjeu n'est donc plus seulement de produire davantage d'énergie au Maroc, mais de produire davantage de valeur marocaine autour de cette énergie.

Le contenu local peut concerner l'ingénierie, les équipements, la maintenance, les composants, les services ou les compétences.

Le document ne détaille pas la méthode de calcul de ce taux de 50 %.

Ce point sera essentiel.

Un objectif de contenu local n'a de portée industrielle que si sa définition est stable, contrôlable et compatible avec la montée en compétence des entreprises nationales.



CARBONE

financer la transformation plutôt que subir la contrainte

La sixième mesure prévoit un mécanisme national souverain de tarification du carbone destiné à financer la transformation de l'industrie.

Le programme relie ainsi politique climatique, compétitivité et souveraineté industrielle.

L'idée est de transformer une contrainte environnementale en outil de modernisation productive. Mais le document ne précise ni l'assiette, ni le prix, ni les secteurs concernés, ni les modalités de redistribution des recettes.

La question sera décisive pour les entreprises exportatrices : comment réduire l'empreinte carbone tout en préservant la compétitivité et en finançant les investissements nécessaires ?



MARCHÉS PUBLICS

donner 30 % de poids à la valeur produite au Maroc

La septième mesure attribue un poids de 30 % au critère de la valeur produite au Maroc dans les marchés publics.

C'est l'une des propositions les plus directement opérationnelles de l'axe.

Le marché public devient ici un instrument de politique industrielle.

Le prix ne serait plus le seul critère déterminant : la contribution à la valeur nationale entrerait explicitement dans l'évaluation.

Reste à définir ce que recouvre exactement la « valeur produite au Maroc » : emploi, composants, ingénierie, propriété intellectuelle, fiscalité, sous-traitance ou combinaison de ces éléments.

**Sans méthodologie
robuste, le chiffre de 30
% risquerait de rester
formel.**



AUTOMOBILE ET AÉRONAUTIQUE

passer de l'assemblage à l'intégration

La huitième mesure prévoit des contrats sectoriels contraignants pour l'automobile et l'aéronautique avec des taux d'intégration progressifs. Elle traduit une ambition de montée dans les chaînes de valeur.

L'objectif n'est plus seulement d'attirer une production industrielle, mais d'augmenter la part des composants, compétences et services réalisés localement.

Le caractère « contraignant » des contrats est important : il suppose des engagements mesurables.

Le programme ne fournit pas les taux cibles ni les calendriers sectoriels. Ceux-ci seront nécessaires pour juger la progression réelle de l'intégration.



DESIGN, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, MARQUES

produire marocain ne suffit plus

La neuvième mesure propose un Fonds national pour le design, la propriété intellectuelle et les marques marocaines. Elle déplace la souveraineté industrielle vers les actifs immatériels.

Un pays peut fabriquer beaucoup tout en captant une part limitée de la valeur si le design, la marque, le brevet ou la technologie appartiennent ailleurs.

Le programme semble vouloir agir précisément sur ce maillon.

Le défi sera de relier ce fonds aux entreprises, aux universités, aux créateurs et aux exportateurs, et d'éviter qu'il ne devienne un guichet supplémentaire sans stratégie de valorisation.



COUPE DU MONDE 2030

transformer les grands chantiers en héritage industriel

La dixième mesure prévoit une charte contraignante pour les grands chantiers et l'héritage de la Coupe du monde 2030 au bénéfice des entreprises nationales.

Le terme « héritage » est central.

Les investissements exceptionnels liés à un grand événement peuvent produire des infrastructures, mais aussi des compétences, des références, des entreprises plus solides et des capacités exportables.

Le programme ne précise pas les obligations de la charte. L'enjeu sera de définir des critères de participation nationale compatibles avec la qualité, les délais et les standards internationaux.



PHOSPHATE ET RESSOURCES MINIÈRES

**monter en gamme plutôt
qu'exporter la matière**

La onzième mesure veut faire monter en gamme la chaîne de valeur des ressources minières, au premier rang desquelles le phosphate.

La logique est classique mais stratégique : plus la transformation est réalisée sur le territoire, plus le pays peut capter de valeur, de compétences, de recherche et d'emplois qualifiés.

Le programme ne détaille pas les segments industriels ciblés.

Il pose néanmoins une direction : considérer les ressources naturelles comme le point de départ d'écosystèmes industriels et technologiques plutôt que comme une simple rente d'extraction.



DÉFENSE

construire un écosystème industriel national

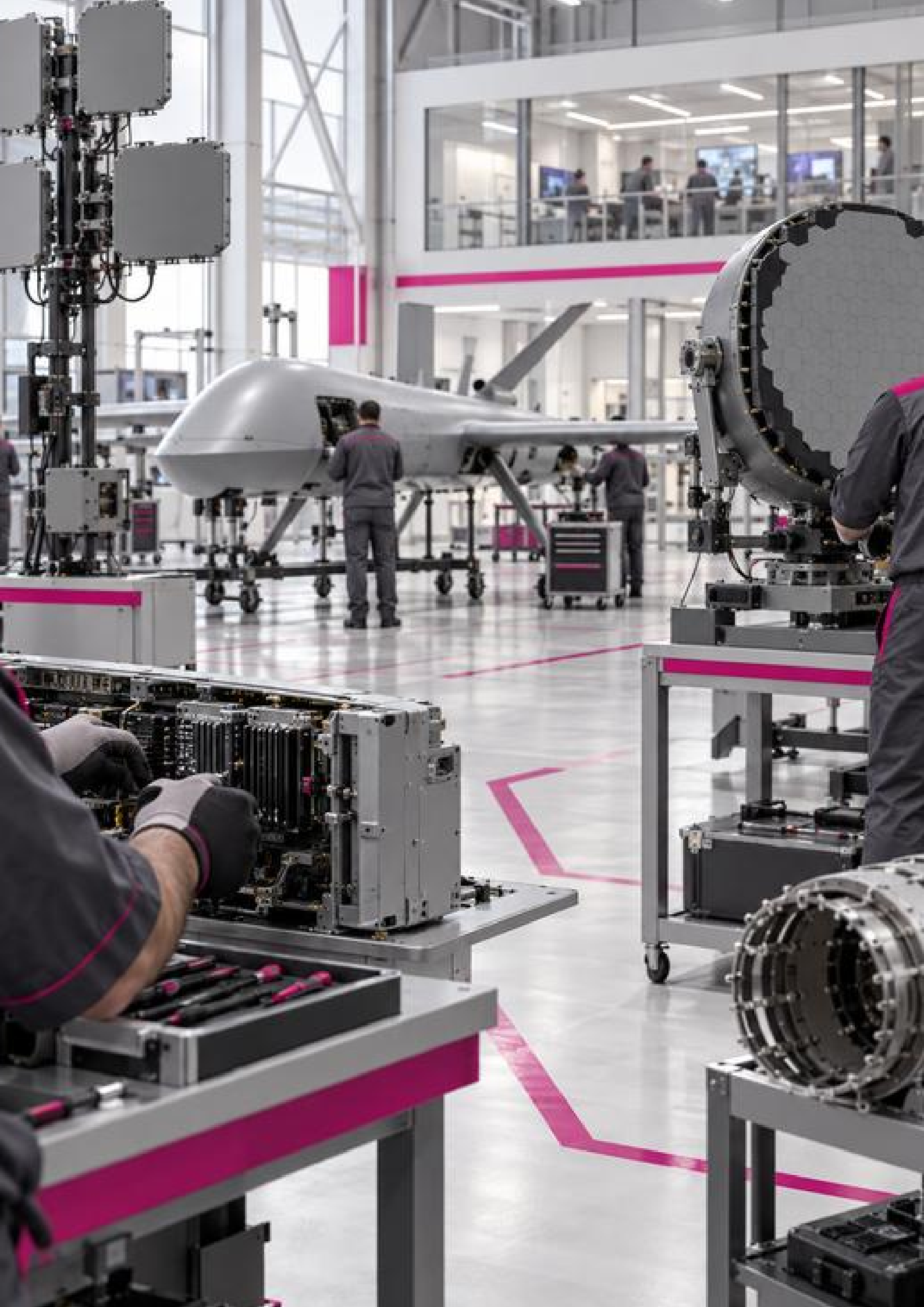
La douzième mesure propose de construire un écosystème industriel national de défense et une plateforme régionale d'exportation.

Il s'agit d'un domaine où souveraineté, technologie, industrie et sécurité se rejoignent directement.

Le programme ne précise pas les filières, les partenariats ou le calendrier.

Le choix d'une plateforme régionale d'exportation montre toutefois que l'ambition ne se limite pas à satisfaire la demande nationale.

Elle vise aussi une capacité industrielle pouvant se projeter sur des marchés extérieurs.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

de l'université à l'industrialisation

La treizième mesure propose une chaîne nationale complète de l'intelligence artificielle, de l'université à l'industrialisation.

C'est probablement la formulation technologique la plus ambitieuse du programme.

Elle suggère que la souveraineté en IA ne se réduit ni à l'achat de logiciels ni à la formation de quelques spécialistes.

Elle suppose recherche, compétences, données, infrastructures, entreprises et débouchés industriels.

Le document ne détaille pas les moyens nécessaires. Mais la logique est cohérente avec le diagnostic du discours : si l'IA transforme l'emploi et la compétitivité, dépendre totalement des technologies produites ailleurs devient une vulnérabilité économique.



DONNÉES ET SYSTÈMES VITAUX

la souveraineté numérique devient infrastructure

La quatorzième mesure veut renforcer la souveraineté numérique et protéger les données et systèmes vitaux.

Elle place les infrastructures numériques au même niveau stratégique que d'autres infrastructures essentielles.

Le programme ne précise pas quelles données ou quels systèmes sont considérés comme vitaux, ni les règles d'hébergement ou de gouvernance envisagées.

Cette précision sera indispensable.

La souveraineté numérique peut recouvrir des réalités très différentes : localisation, contrôle juridique, continuité de service, maîtrise technologique, interopérabilité ou capacité de récupération après incident.



CYBERSÉCURITÉ

construire un écosystème, pas seulement une défense

La quinzième mesure propose un écosystème national intégré de cybersécurité.

Le mot « écosystème » est important : il dépasse la seule protection technique des administrations.

Un tel ensemble peut impliquer compétences, entreprises spécialisées, recherche, formation, normes, capacités de réponse et coopération institutionnelle.

Le document source n'en décrit pas encore l'architecture.

La cybersécurité devient ainsi une composante de la politique industrielle et de la souveraineté technologique, et pas uniquement une fonction de sécurité.



DE LA SEMENCE À L'ASSIETTE

identifier les produits alimentaires souverains

La seizième mesure veut identifier les produits alimentaires souverains et lancer un premier programme national de semences hybrides.

Le terme « produits alimentaires souverains » suppose une hiérarchisation : tous les produits n'ont pas le même caractère stratégique.

Le programme ne donne pas la liste de ces produits.

La mesure pose donc une question de doctrine agricole : quelles productions doivent bénéficier d'un niveau particulier de sécurité d'approvisionnement et comment concilier cet objectif avec les contraintes hydriques, les rendements et les échanges internationaux ?



MÉDICAMENT ET VACCINS

sécuriser les principes actifs

La dix-septième mesure prévoit un premier pôle industriel national consacré aux principes actifs pharmaceutiques et aux vaccins.

Elle cible un maillon critique de la souveraineté sanitaire.

Fabriquer ou conditionner un médicament ne garantit pas nécessairement l'autonomie si les principes actifs restent totalement importés.

Le programme ne précise ni les molécules prioritaires ni le modèle industriel. Mais il identifie clairement la chaîne pharmaceutique comme une dépendance stratégique à réduire



CE QUE LES INFORMATION ET DONNÉES PUBLIQUES

la confiance devient souveraineté

La dix-huitième mesure parle de souveraineté informationnelle, de protection de la confiance et de publication proactive des données publiques.

Cette formulation est originale car elle relie souveraineté et qualité de l'espace informationnel.

Une société vulnérable à la désinformation, aux rumeurs ou à l'opacité publique peut voir sa confiance collective fragilisée.

La publication proactive des données publiques est ici présentée comme une partie de la réponse. Pour être efficace, elle devra porter sur des données utiles, compréhensibles, actualisées et réutilisables.



MAROCAINS DU MONDE

faire de la diaspora un levier stratégique

La dix-neuvième mesure prévoit une Charte des Marocains du monde et veut faire de la diaspora un levier de souveraineté.

Le programme ne réduit donc pas les Marocains du monde aux transferts financiers.

Compétences, réseaux, investissement, recherche, influence et accès aux marchés peuvent également constituer des ressources stratégiques.

Le contenu de la Charte n'est pas détaillé dans la présentation.

Son intérêt dépendra de sa capacité à organiser une relation durable, réciproque et opérationnelle entre le pays et ses compétences établies à l'étranger.



ATLANTIQUE ET FLOTTE MARCHANDE

maîtriser davantage les routes de l'échange

La dernière mesure propose de développer le corridor atlantique et de créer une flotte marchande nationale.

Elle clôt logiquement un axe consacré aux dépendances. Produire davantage localement ne suffit pas si le pays reste vulnérable dans l'acheminement de ses importations et de ses exportations.

Le programme ne précise pas la taille, le modèle économique ou le calendrier de la flotte.

Mais il place la connectivité maritime et l'Atlantique dans la stratégie de souveraineté, en cohérence avec l'ambition de diversification des partenariats.



CE QUE LES 20 MESURES RACONTENT ENSEMBLE

Les 20 mesures peuvent sembler dispersées : dette, eau, carbone, marchés publics, automobile, phosphate, défense, IA, semences, vaccins, données, diaspora et flotte marchande. Leur cohérence apparaît lorsqu'on les lit par la dépendance qu'elles cherchent à réduire.

Le programme propose une souveraineté ouverte : sécuriser ce qui est vital, produire davantage de valeur au Maroc, maîtriser certaines technologies critiques et diversifier les voies d'accès au monde.

Cette doctrine ne signifie pas tout produire soi-même.

Elle suppose plutôt de savoir où une dépendance est acceptable, où elle devient dangereuse et quelles capacités nationales doivent être construites en priorité.



LES QUESTIONS QUE LA CAMPAGNE DOIT ENCORE DOCUMENTER

Plusieurs propositions comportent des objectifs forts mais la présentation des 20 mesures ne donne pas tous les paramètres nécessaires à leur évaluation.

Quel sera le contenu de la Boussole nationale ? Quels produits entreront dans les stocks stratégiques ? Quel plafond d'endettement extérieur ? Comment sera calculé le contenu local de 50 % dans l'énergie ?

Il faudra également préciser la méthode du critère de 30 % de valeur produite au Maroc, les taux d'intégration automobile et aéronautique, le financement du Fonds pour le design et les marques, les obligations de la charte Coupe du monde 2030, l'architecture de la chaîne nationale d'IA, le périmètre des données vitales et les produits alimentaires qualifiés de souverains.

Enfin, la flotte marchande nationale, le pôle pharmaceutique et l'écosystème de défense nécessiteront des modèles économiques, des partenaires, des calendriers et des indicateurs. Ces précisions feront la différence entre une doctrine de souveraineté et une stratégie effectivement pilotable.



CONCLUSION

La souveraineté comme liberté d'action

Ce dernier axe referme la collection sur l'idée qui traversait déjà le premier Livre rose : dans un monde plus instable, protéger les citoyens suppose aussi de protéger la capacité du pays à agir.

L'eau, l'énergie, l'alimentation, les médicaments, les technologies, les données, l'industrie et les routes commerciales ne sont plus seulement des politiques sectorielles. Le programme les traite comme des composantes d'une même sécurité stratégique.

Le pari est considérable : réduire les dépendances sans se fermer, favoriser le contenu local sans renoncer à la compétitivité, construire des capacités nationales tout en restant inséré dans les échanges internationaux.

Au terme des six Livres roses, la lecture proposée par L'ODJ Média est celle d'un projet organisé autour de trois exigences : protéger, restaurer la confiance et augmenter la capacité d'agir.

Les 99 mesures donnent un contenu à cette ambition. Le débat démocratique devra désormais porter sur leur hiérarchie, leur financement, leur calendrier et leur capacité réelle à produire des résultats d'ici 2031.



TANGER AU CŒUR DE LA CAMPAGNE :

Nizar Baraka place la vie chère, la santé et la souveraineté économique au premier plan du programme de l'Istiqlal

À Tanger, Nizar Baraka a tenté de faire passer un message politique assez simple : le Maroc ne peut plus se contenter d'accumuler les infrastructures, les investissements et les grands projets. Il faut désormais répondre à une question beaucoup plus inconfortable : qu'est-ce que tout cela change réellement dans la vie quotidienne des citoyens ?

La prochaine bataille ne sera pas celle des infrastructures, mais celle du quotidien :

C'est probablement là que se situe le cœur du discours tenu par le secrétaire général du Parti de l'Istiqlal lors de l'étape tangerinoise de sa campagne. Une ville comme Tanger constitue, à cet égard, un terrain symbolique presque idéal. Port mondial, industrie automobile, logistique, investissements, infrastructures : la métropole du détroit incarne largement le Maroc qui construit et qui s'équipe.

Mais une ville peut afficher des grues, des usines et des kilomètres d'infrastructures tout en conservant des ménages préoccupés par leur panier alimentaire, leur logement, l'école de leurs enfants ou l'accès aux soins. C'est précisément ce décalage que l'Istiqlal cherche à placer au centre de son argumentaire électoral. Durant la campagne, Nizar Baraka a régulièrement mis en avant le pouvoir d'achat, le soutien social, l'emploi, la santé et le renforcement de la classe moyenne parmi les priorités de son programme.

Le diagnostic est difficilement évitable : une hausse de revenu n'améliore véritablement la situation d'un ménage que si les prix ne progressent pas plus rapidement. L'Istiqlal met donc l'accent sur les circuits de distribution, le nombre d'intermédiaires, la production agricole nationale ou encore la sécurité hydrique. Parmi ses propositions figure notamment l'idée de structures régionales capables d'intervenir dans la distribution de certains produits alimentaires.

Le raisonnement se comprend : si une partie de l'inflation alimentaire provient des dysfonctionnements de la chaîne entre producteur et consommateur, agir uniquement sur les revenus ne suffit pas.

Mais le passage de l'intention à l'action est plus complexe. Jusqu'où l'État doit-il intervenir ? Comment éviter qu'un nouvel opérateur public ou semi-public n'ajoute simplement une couche supplémentaire à la chaîne ?

Comment contrôler les marges sans désorganiser le marché ?

Ce sont exactement les questions auxquelles la prochaine majorité, quelle qu'elle soit, devra répondre.

**Une campagne qui redécouvre les services publics
La santé constitue le deuxième pilier de ce discours.**

Là encore, le débat dépasse la construction d'hôpitaux. Il concerne les médecins, leur répartition géographique, leur rémunération et l'organisation des urgences. Promettre davantage de médecins est une chose. Les former prend des années. Les convaincre de travailler durablement dans les zones moins attractives en est une autre.

Même constat pour l'éducation. La qualité de l'école publique ne se décrète pas. Quant à l'encadrement des hausses de frais dans le privé, il suppose de trouver un équilibre entre protection des familles et modèle économique des établissements.



La campagne électorale gagne néanmoins à revenir sur ces sujets concrets. Car le citoyen ne mesure pas l'efficacité de l'État uniquement dans les tableaux macroéconomiques : il la mesure aussi au temps d'attente aux urgences, à la qualité de l'école du quartier ou au coût mensuel de la scolarité.

Le sujet politiquement sensible des conflits d'intérêts

Autre marqueur du discours istiglalien : la volonté affichée de légiférer davantage sur les conflits d'intérêts.

Le sujet est politiquement puissant parce qu'il touche directement à la confiance.

Les entreprises, notamment les PME, peuvent supporter la concurrence. Elles acceptent beaucoup moins facilement l'idée que certaines positions économiques puissent dépendre du réseau relationnel ou de l'accès privilégié à la décision. L'Istiqlal présente donc la lutte contre les conflits d'intérêts et une plus grande place accordée aux entreprises régionales dans la commande publique comme deux instruments de rééquilibrage.

Là encore, le test sera juridique et opérationnel : définition du conflit d'intérêts, obligations déclaratives, sanctions, contrôle et transparence devront être précisés.

De la mondialisation heureuse à la souveraineté économique

Le discours de Tanger révèle aussi une évolution plus profonde de la doctrine économique.

Il y a encore quelques années, parler de souveraineté industrielle, alimentaire, pharmaceutique ou technologique pouvait sembler protectionniste. Les crises sanitaires, les ruptures logistiques et les tensions géopolitiques ont modifié le débat.

Le programme 2026-2031 de l'Istiqlal place explicitement la souveraineté, la résilience, la justice sociale et la confiance parmi ses grandes orientations.

La question pertinente n'est toutefois pas de savoir si le Maroc doit tout produire lui-même. Aucun pays moderne ne le peut.

Le véritable enjeu consiste à identifier ce dont le Royaume ne veut plus dépendre excessivement : eau, médicaments, alimentation stratégique, énergie, technologies critiques ou capacités industrielles.

C'est beaucoup plus précis qu'un slogan sur la souveraineté.

Le véritable examen commencera après le scrutin

Dans une campagne électorale, les partis parlent naturellement de ce qu'ils veulent faire. L'électeur, lui, devrait pouvoir demander autre chose : combien, quand, avec quel financement et selon quel indicateur de résultat ?

C'est là que le débat doit maintenant se déplacer.

- Créer une structure régionale de distribution : quel coût ?
- Renforcer les effectifs médicaux : combien de professionnels supplémentaires ?
- Donner une préférence aux entreprises locales : selon quelles règles ?
- Soutenir davantage les familles : quelle enveloppe budgétaire ?
- Renforcer la souveraineté : dans quelles filières prioritaires ?

À Tanger, Nizar Baraka a cherché à installer un récit : après le Maroc des infrastructures, il faudrait construire davantage le Maroc de la vie quotidienne.

L'idée mérite d'être discutée.

Mais, comme pour tous les programmes électoraux, le vrai juge ne sera pas la formulation de la promesse. Ce seront son financement, son calendrier et, surtout, sa capacité à produire des résultats mesurables.



NIZAR BARAKA :

quand « Ma patrie... mon avenir » prend le chemin des territoires

Il y a des campagnes qui se déroulent sous les projecteurs... Et puis il y a celles qui prennent la route, traversent les montagnes, s'enfoncent dans les communes rurales et vont à la rencontre des Marocains là où leurs préoccupations s'expriment avec le plus de force...

C'est ce choix de terrain qu'incarne Nizar Baraka, Secrétaire général du Parti de l'Istiqlal... À travers une tournée électorale dense, menée de commune en commune, de village en village, le leader istiqalien entend donner au slogan « Ma patrie... mon avenir » une dimension concrète... celle d'une politique qui commence par l'écoute et qui se mesure à la capacité de répondre aux réalités quotidiennes...

Chez Nizar Baraka, le déplacement sur le terrain n'est pas un simple décor de campagne... Il devient un espace de dialogue... Face aux habitants des zones rurales et montagneuses, les grandes orientations nationales se confrontent à des questions très concrètes... l'eau qui manque, les routes qu'il faut aménager, les terres à irriguer, les barrages, l'agriculture à soutenir, les écoles à rapprocher et les services de santé à renforcer... À ces préoccupations s'ajoutent celles qui traversent désormais l'ensemble du pays... le pouvoir d'achat, la protection sociale, l'emploi des jeunes, l'accompagnement des entreprises et l'accès équitable aux services publics...

C'est précisément sur cette articulation entre proximité et action publique que Nizar Baraka cherche à inscrire sa démarche... Son discours ne se limite pas à promettre... il s'attache à relier les engagements nationaux aux particularités de chaque territoire...

La force du message porté par le leader istiqalien réside dans cette volonté de faire de la justice territoriale une question centrale... Car réduire les disparités entre les territoires signifie bien davantage que construire des infrastructures... Cela implique de permettre à chaque citoyen, où qu'il vive, d'accéder aux mêmes possibilités de développement, aux mêmes services essentiels et aux mêmes perspectives d'avenir... En parcourant les communes rurales et montagneuses avant de rejoindre les villes et les centres urbains, Nizar Baraka donne ainsi à voir une campagne qui cherche à relier les différentes réalités du Maroc... Le Maroc des territoires au cœur de la bataille

Son itinéraire raconte, à lui seul, une certaine conception de la politique... aller vers les citoyens plutôt que les attendre, écouter leurs difficultés avant de formuler des réponses, et transformer les engagements en objectifs mesurables... Mais l'élection constitue précisément le moment où les paroles changent de statut... Le 23 septembre, les engagements de campagne seront confrontés au choix des électeurs... Nizar Baraka l'a résumé en une formule : « Le choix est une responsabilité... » Une responsabilité qui vaut autant pour celui qui sollicite la confiance que pour celui qui l'accorde...

Au-delà des meetings et des slogans, l'enjeu sera donc celui de la transformation... Transformer les attentes en politiques publiques, les promesses en programmes et les programmes en réalisations... C'est sur ce terrain, celui des résultats, que « Ma patrie... mon avenir » entend désormais écrire la suite de son histoire...



PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

**TANGER AU CŒUR DE LA CAMPAGNE :
NIZAR BARAKA PLACE LA VIE CHÈRE,
LA SANTÉ ET LA SOUVERAINETÉ
ÉCONOMIQUE AU PREMIER PLAN DU
PROGRAMME DE L'ISTIQLAL**



UN CONGÉ PARENTAL FLEXIBLE : l'Istiqlal veut rééquilibrer les débuts de la vie de famille

98 jours d'un côté, 3 jours de l'autre. L'écart entre congé maternité et congé paternité au Maroc dit tout d'un partage des tâches resté théorique. L'Istiqlal veut changer l'équation : un congé rémunéré, flexible, à répartir entre les deux parents.

L'écart qui choque : 98 jours contre 3

Faisons le calcul. Une salariée marocaine a droit à 14 semaines de congé maternité, 98 jours, intégralement rémunérés par la CNSS, répartis avant et après l'accouchement.

Le père salarié, lui, a droit à... trois jours, à prendre dans le mois suivant la naissance. Dans la fonction publique, l'écart se resserre un peu -15 jours pour les fonctionnaires- mais reste énorme.

Résultat : dans l'immense majorité des foyers, la charge des premières semaines avec un nouveau-né repose presque entièrement sur la mère, non pas par choix, mais parce que la loi ne laisse pas vraiment d'autre option au père.

Ce que propose l'Istiqlal : un congé partagé et flexible

Le programme propose l'instauration d'un cadre légal permettant aux deux parents de bénéficier d'un congé rémunéré pour s'occuper de l'enfant durant sa première période de vie, avec une nouveauté de taille : la possibilité de partager ce congé et d'en bénéficier de façon flexible entre le père et la mère.

L'objectif affiché est double : renforcer la participation des pères aux soins précoces des enfants, et contribuer à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale pour l'ensemble du foyer, pas seulement pour la mère.

Un contexte de réforme déjà amorcé

Cette proposition ne sort pas de nulle part. Le sujet est déjà sur la table à deux niveaux. D'un côté, la réforme de la Moudawana, dont les 139 propositions d'amendement ont été présentées fin décembre 2024 et sont actuellement examinées au Parlement, introduit le principe de garde partagée et de coresponsabilité parentale effective.

De l'autre, le projet de réforme du Code du travail porté par le ministre de l'Emploi évoque, dans le cadre du dialogue social, une possible extension du congé paternité au secteur privé, sans qu'aucun engagement formel n'ait encore été pris.



L'Istiqlal s'inscrit donc dans une dynamique de réforme déjà enclenchée, plutôt que de partir de zéro.

Un pas vers un partage plus équitable

En misant sur la flexibilité et le partage entre les deux parents, l'Istiqlal s'aligne sur les recommandations qui accompagnent la réforme de la Moudawana : donner aux pères une vraie place dans les premières semaines de vie de l'enfant, et pas seulement un rôle symbolique.

C'est une mesure qui s'inscrit dans une évolution plus large de la société marocaine vers un partage plus équilibré des responsabilités familiales.

Nisrine Jaouadi

CHRONIQUES VIDÉO

Un congé parental flexible : l'Istiqlal veut rééquilibrer les débuts de la vie de famille



LA FORCE TRANQUILLE DE L'ISTIQLAL...

Quand Nizar Baraka choisit le temps long

Dans une scène politique où certains confondent présence médiatique et puissance politique, le Parti de l'Istiqlal fait un autre choix... celui de la profondeur, de l'organisation, du travail de terrain et de la responsabilité... À sa tête, Nizar Baraka incarne une méthode fondée moins sur le vacarme que sur la construction...

Il y a des partis qui font beaucoup de bruit et d'autres qui ont beaucoup de poids... La différence n'est pas toujours visible dans le tumulte quotidien des réseaux sociaux, des déclarations à chaud et des petites batailles médiatiques... Elle apparaît ailleurs... dans la capacité à durer, à organiser, à produire des idées, à former des cadres, à écouter la société et, surtout, à transformer une vision politique en action publique... C'est précisément sur ce terrain que le Parti de l'Istiqlal entend inscrire son retour au premier plan...

Un parti qui ne commence pas avec les élections

L'Istiqlal n'est pas une construction électorale de circonstance... Son histoire, son implantation et son organisation constituent un capital politique accumulé sur plusieurs décennies... Dans ses propres documents, le parti revendique une tradition d'encadrement, de proposition et de participation aux grandes transformations institutionnelles et sociales du Royaume... Cette profondeur historique change la nature du rapport à l'échéance électorale...

Pour une formation aussi ancienne, l'enjeu ne peut pas être simplement de conquérir des sièges... Il s'agit de savoir quelle place elle entend occuper dans le Maroc qui se construit... un Maroc plus social, plus compétitif, plus régionalisé, confronté aux défis de l'emploi, de l'eau, de l'éducation, de la santé et de la cohésion territoriale... Le véritable enjeu est donc celui du projet de société... Et c'est là que le leadership de Nizar Baraka prend tout son relief...

Nizar Baraka : du bruit politique à la responsabilité d'État

Le parcours de Nizar Baraka l'a conduit à exercer des responsabilités politiques, gouvernementales et institutionnelles... À la tête de l'Istiqlal, il défend une ligne qui privilégie la construction collective, le travail des structures et la formulation de propositions... Dans ses interventions devant les membres du parti, il a constamment mis l'accent sur la démocratie interne, la mobilisation de l'intelligence collective et la nécessité de renouer avec le rôle d'encadrement et de proposition du parti... Cette méthode peut paraître moins spectaculaire... Mais la politique nationale ne se résume pas à la capacité de remplir une tribune... Diriger un grand parti suppose de savoir arbitrer, rassembler, négocier, proposer et assumer... Cela suppose également de résister à la tentation permanente de transformer chaque divergence en crise et chaque polémique en bataille existentielle... La force de Nizar Baraka, dans cette lecture, réside précisément dans cette volonté de faire de l'Istiqlal une force politique structurée, capable de parler à la fois aux générations qui portent sa mémoire et à celles qui exigent désormais des résultats mesurables...



L'Istiqlal, force de proposition et de transformation

Le parti dispose d'une doctrine politique identifiable... sa référence à la justice sociale, à la réduction des disparités territoriales, à l'emploi, à la compétitivité économique et au renforcement de la démocratie figure depuis plusieurs années dans ses documents programmatiques... C'est ici que le poids politique d'un parti se mesure réellement... Non pas au nombre de décibels produits dans une polémique, mais à la quantité d'idées capables de survivre à la polémique... Non pas à la capacité de désigner quotidiennement un adversaire, mais à celle de proposer une alternative... Non pas à l'agitation permanente, mais à la cohérence entre les valeurs proclamées, les engagements pris et les politiques défendues...

L'Istiqlal veut ainsi retrouver ce qui constitue historiquement sa vocation... être une force de médiation entre la société et l'État, une école de cadres, une machine à idées et une force de proposition capable de participer à la construction des grands compromis nationaux...

Le temps des preuves

Dans une démocratie, aucune formation ne peut réclamer une responsabilité gouvernementale uniquement au nom de son histoire... L'histoire donne une légitimité patrimoniale... elle ne dispense jamais de faire ses preuves dans le présent... C'est précisément pourquoi l'Istiqlal est aujourd'hui confronté à une exigence supérieure... convertir son héritage en projet, son organisation en efficacité, ses cadres en compétence et son discours en résultats... Nizar Baraka semble vouloir inscrire son parti dans cette logique...

La bataille n'est donc pas celle du vacarme contre le silence... Elle oppose plutôt deux conceptions de la politique... celle qui consomme l'actualité à coups de déclarations et celle qui accepte la lenteur nécessaire à la construction d'un projet national... L'Istiqlal a choisi de miser sur la seconde... Et lorsque le bruit retombe, il reste toujours une question... qui possède encore une vision, une organisation, des cadres et la capacité de gouverner ?... C'est à cette question que le Parti de l'Istiqlal entend désormais répondre...

Avec son histoire derrière lui, ses cadres autour de lui et Nizar Baraka à sa tête, l'Istiqlal ne demande pas seulement à être entendu... il entend démontrer qu'il peut redevenir l'une des grandes forces de proposition et de responsabilité du Maroc de demain... Car dans les moments décisifs de la vie d'une nation, le vacarme finit toujours par s'éteindre... Ce qui demeure, ce sont les convictions, les hommes, les institutions et la capacité à servir le pays...

Wa Assalamou Alaikoum wa Rahmatou Allah.



LE PARTI DE L'ISTIQLAL :

La souveraineté commence par le quotidien et de chez la classe moyenne.

À quelques jours des élections législatives du 23 septembre 2026, l'économie s'impose comme le véritable terrain de confrontation des projets politiques. Pouvoir d'achat, emploi, logement, santé, éducation, souveraineté économique : derrière ces thèmes se joue en réalité une question centrale pour les Marocains : comment vivre mieux dans un monde devenu plus incertain ?

C'est dans ce contexte que l'Alliance des économistes istiqalians a organisé, mardi dernier, une rencontre consacrée aux orientations économiques du Parti de l'Istiqlal. Animée notamment par Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du Commerce et candidat aux élections législatives, et Abdellatif Maâzouz, président de l'Alliance des économistes istiqalians et président de la Région Casablanca-Settat, cette rencontre a permis de présenter les principaux axes d'une vision économique qui place le citoyen au cœur de ses préoccupations.

Au-delà de l'exercice électoral, les intervenants ont défendu une lecture du monde marquée par les bouleversements géopolitiques, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement, les défis énergétiques et climatiques ainsi que les mutations technologiques.

Dans cette vision, la souveraineté n'est plus un concept réservé à la diplomatie ou à la défense. Elle devient une question de vie quotidienne.

Car qu'est-ce que la souveraineté pour une famille marocaine ? La réponse est simple : remplir son panier sans voir son pouvoir d'achat s'effondrer, accéder à un logement décent, bénéficier d'une école performante et d'un système de santé accessible, trouver un emploi digne.

Et autre préoccupation qui surgit durant cette campagne : vivre avec la certitude que les crises internationales ne remettent pas systématiquement en cause les équilibres économiques du pays.

À travers son programme pour la période 2026-2031, l'Istiqlal propose précisément cette lecture élargie de la souveraineté.

La première priorité affichée est celle du pouvoir d'achat.

Dans un contexte où l'inflation a profondément marqué les ménages ces dernières années, le parti défend un ensemble de mesures destinées à mieux encadrer les mécanismes de formation des prix,



à lutter contre certaines formes de spéculation et à renforcer la transparence des circuits de distribution.

Cette orientation répond à une réalité que connaissent toutes les familles marocaines : lorsque les prix augmentent plus vite que les revenus, c'est la confiance dans l'avenir qui s'érode.

Le deuxième pilier du programme concerne la classe moyenne.

Longtemps considérée comme le principal moteur de la mobilité sociale, celle-ci subit aujourd'hui les effets conjugués de la hausse du coût de la vie, des difficultés d'accès au logement et de l'augmentation des dépenses contraintes.

Le message porté par les économistes istiqalians est clair : il ne peut y avoir de stabilité sociale durable sans une classe moyenne forte.

Ce choix n'est pas anodin. Historiquement, les grandes phases de développement économique reposent sur l'existence d'une classe moyenne capable de consommer, d'investir, d'épargner et de croire dans l'ascension sociale.

I-NEWS



LE PARTI DE L'ISTIQLAL : LA SOUVERAINETÉ
COMMENCE PAR LE QUOTIDIEN ET DE CHEZ LA CLASSE
MOYENNE.



Lorsqu'elle se fragilise, c'est l'ensemble du tissu économique qui s'affaiblit.

L'autre dimension essentielle du programme concerne la souveraineté productive.

Produire davantage au Maroc, renforcer les filières industrielles nationales, favoriser l'intégration locale dans les marchés publics, soutenir l'innovation et les secteurs stratégiques : autant de mesures qui traduisent la volonté de réduire certaines dépendances extérieures.

Les crises successives ont rappelé une évidence : un pays qui ne produit pas suffisamment ce qu'il consomme demeure vulnérable.

Cette réflexion s'étend également à la souveraineté alimentaire, hydrique et énergétique.

L'eau, l'alimentation et l'énergie ne sont plus seulement des secteurs économiques ; ils sont devenus des enjeux de sécurité nationale.

Dans un contexte marqué par le stress hydrique et les incertitudes internationales, la capacité du Maroc à sécuriser ses ressources apparaît désormais comme l'une des conditions de sa stabilité future.

Toutefois, comme tout programme ambitieux, celui de l'Istiqlal soulève une question essentielle : celle de sa mise en œuvre.

La réussite d'une vision économique ne dépend pas uniquement de la pertinence des orientations annoncées. Elle repose également sur la capacité à mobiliser les financements nécessaires, à assurer la cohérence des politiques publiques et à produire des résultats mesurables pour les citoyens.

Au fond, ce que propose aujourd'hui l'Istiqlal, c'est une redéfinition de la souveraineté.

Une souveraineté qui ne commence pas aux frontières. Une souveraineté qui commence dans les foyers à travers la protection du pouvoir d'achat, le renforcement de la classe moyenne, le soutien à la production nationale et la sécurisation des ressources stratégiques.

Autrement dit, une souveraineté qui commence par le quotidien.

Et c'est sans doute là que se jouera, demain, la crédibilité de toute ambition économique : dans sa capacité à améliorer concrètement la vie des citoyens et à renforcer leur confiance dans l'avenir.



GOUVERNANCE ET ENRICHISSEMENT ILLICITE :

l'Istiqlal remet le « D'où tiens-tu cela ? » dans le débat électoral

Le Parti de l'Istiqlal veut replacer la gouvernance et la moralisation de la vie publique parmi les thèmes majeurs de sa campagne électorale. Lors d'une rencontre politique organisée à Salé, Abdeljabbar Rachdi a notamment réaffirmé deux propositions qui touchent directement aux relations entre responsabilité publique et intérêts privés : une loi sur les conflits d'intérêts et une législation spécifique sur l'enrichissement illicite.

L'Istiqlal relance le débat sur la probité publique.

Sur le premier dossier, le dirigeant istiqalalien plaide pour l'adoption d'un texte explicite encadrant les conflits d'intérêts. L'objectif affiché est de garantir la neutralité de la décision publique et d'empêcher qu'une fonction administrative ou politique puisse être utilisée au bénéfice d'intérêts économiques personnels.

Le sujet est loin d'être technique. Il concerne directement la confiance dans les institutions. Lorsqu'un responsable public intervient dans une décision susceptible de favoriser ses propres intérêts ou ceux d'une entreprise avec laquelle il entretient des liens, le soupçon suffit souvent à fragiliser la légitimité de l'action publique.

L'Istiqlal souhaite également relancer une revendication historique autour de l'enrichissement illicite. Abdeljabbar Rachdi reprend à ce propos une formule politique connue : « D'où tiens-tu cela ? ». L'idée est de disposer d'un dispositif permettant d'interroger l'origine de patrimoines ou d'enrichissements qui apparaîtraient difficilement compatibles avec les revenus déclarés d'un responsable.

Cette orientation s'inscrit dans un discours plus large du parti contre la rente, la spéculation et les pratiques de favoritisme. Le message consiste à soutenir qu'une économie moderne et compétitive ne peut durablement cohabiter avec des mécanismes donnant à certains acteurs un accès privilégié aux ressources publiques ou aux opportunités économiques.

Mais le passage du slogan à la réforme sera déterminant.

Une loi sur les conflits d'intérêts suppose des définitions précises, des obligations déclaratives, des mécanismes de contrôle et des sanctions applicables. De même, la lutte contre l'enrichissement illicite doit éviter deux écueils : l'impunité d'un côté, l'arbitraire de l'autre.

L'enjeu est donc institutionnel autant que politique : construire des mécanismes suffisamment robustes pour contrôler les responsables publics tout en garantissant leurs droits.

En remettant ces thèmes au premier plan, l'Istiqlal cherche clairement à inscrire la question de la probité dans son offre électorale. Reste maintenant à savoir jusqu'où le parti entend aller dans les dispositifs concrets de contrôle, de transparence et de reddition des comptes.



ISTIQLAL 2026-2031 : zéro tolérance pour la corruption, le pari de la confiance retrouvée

À l'approche des élections de 2026, l'Istiqlal fait de la lutte contre la corruption, la rente et les conflits d'intérêts l'un des piliers de son programme. Objectif : restaurer la confiance entre les citoyens, l'administration et l'économie, en passant d'une culture de privilèges à une culture de responsabilité.

La confiance, première victime de la corruption

La corruption ne se résume pas à quelques dossiers judiciaires spectaculaires. Elle est souvent beaucoup plus silencieuse. Elle se voit dans une autorisation qui tarde, dans un marché public qui interroge, dans une concurrence faussée, dans un avantage accordé toujours aux mêmes, ou dans ce sentiment diffus que les règles ne s'appliquent pas à tous de la même manière.

C'est précisément ce sentiment d'injustice qui mine la relation entre le citoyen et les institutions.

Dans son programme électoral 2026-2031, l'Istiqlal semble avoir compris que la bataille contre la corruption n'est pas seulement une bataille administrative ou judiciaire. C'est d'abord une bataille politique, sociale et morale. Car lorsqu'un citoyen a l'impression que l'effort ne suffit plus, que le mérite ne paie pas toujours, et que les réseaux comptent plus que les compétences, c'est toute la promesse démocratique qui s'affaiblit.

Le parti choisit donc une formule directe : "zéro tolérance avec la corruption".

Mais pour que cette formule ne reste pas un slogan, encore faut-il lui donner des mécanismes concrets.

Responsabilité et reddition des comptes : sortir du flou

Le premier chantier proposé par l'Istiqlal concerne le lien entre responsabilité et reddition des comptes.

L'idée est simple : on ne peut pas continuer à confier des responsabilités publiques sans objectifs clairs, sans indicateurs mesurables et sans évaluation régulière. Le programme propose ainsi des contrats d'engagement pour les responsables publics, avec des résultats définis à l'avance et un suivi périodique de la performance.

Cette logique peut paraître technique. Elle est pourtant essentielle.

Dans l'administration comme dans les collectivités, le citoyen ne juge pas seulement l'intention. Il juge le résultat : une route livrée ou non, un hôpital qui fonctionne ou non,



une école équipée ou non, une procédure simplifiée ou toujours bloquée.

L'Istiqlal veut donc déplacer le centre de gravité : passer d'une culture de la nomination à une culture de la responsabilité.

Autrement dit, exercer une fonction publique ne devrait plus être seulement un statut. Ce devrait être un engagement mesurable devant les citoyens.

Conflits d'intérêts : fermer les zones grises

Le programme prévoit également l'adoption d'une loi sur les conflits d'intérêts. C'est l'un des points les plus sensibles, mais aussi l'un des plus importants.

Dans de nombreux domaines, la frontière entre intérêt général et intérêts particuliers peut devenir floue : décisions d'investissement, marchés publics, autorisations, foncier, fiscalité, subventions, régulation économique.

L'Istiqlal propose de définir clairement les situations d'incompatibilité, ainsi que les cas où un responsable doit se retirer d'une décision lorsqu'il existe un intérêt personnel, familial ou économique.

Cette mesure peut contribuer à assainir la décision publique.

Car la corruption ne commence pas toujours par une enveloppe ou une transaction illégale. Elle commence parfois par une confusion des rôles, par une proximité excessive, par une décision prise dans un contexte où l'impartialité n'est plus garantie.

Clarifier ces règles, c'est protéger l'État. Mais c'est aussi protéger les responsables eux-mêmes, en leur donnant un cadre net.

Déclaration de patrimoine : surveiller l'enrichissement injustifié

Autre point fort : l'élargissement de la déclaration de patrimoine aux hauts responsables, aux grands fonctionnaires et aux élus concernés.

L'objectif n'est pas de transformer chaque responsable en suspect permanent. L'objectif est de rendre plus difficile l'enrichissement injustifié et de renforcer les capacités de contrôle des institutions compétentes, notamment le Conseil supérieur des comptes. Dans un pays où la demande de transparence devient de plus en plus forte, ce type de mesure répond à une attente réelle.

Les citoyens peuvent accepter beaucoup de choses : l'effort, la patience, les réformes longues, les contraintes budgétaires. Mais ils acceptent de moins en moins l'idée que certains puissent s'enrichir grâce à la proximité avec la décision publique pendant que d'autres subissent la hausse des prix, le chômage ou la précarité.

La transparence patrimoniale devient donc un outil de justice politique.

Rente et monopoles : quand l'économie devient injuste

La lutte contre la corruption ne concerne pas seulement l'administration. Elle touche aussi l'économie.

L'Istiqlal cible dans son programme les situations de rente, les positions dominantes et les pratiques monopolistiques qui peuvent contribuer à l'augmentation des prix ou à la concentration excessive des richesses.

Le parti propose notamment de conditionner le soutien public aux entreprises à des engagements concrets : création d'emplois, maintien de prix raisonnables, investissement productif, contribution à l'intérêt national. L'idée est claire : l'argent public ne doit pas financer la rente. Il doit soutenir l'activité réelle, l'emploi, l'innovation et la production.

Le programme évoque aussi une fiscalité plus progressive pour certaines activités bénéficiant de situations exceptionnelles, avec une imposition pouvant atteindre 40 % pour les secteurs profitant de rentes ou de positions quasi monopolistiques.

Ce choix envoie un message politique fort : le marché doit être libre, mais il ne peut pas être confisqué.

Le Conseil de la concurrence, arbitre indispensable

Dans cette logique, l'Istiqlal souhaite renforcer le rôle du Conseil de la concurrence.

C'est un point important, car la vie chère n'est pas seulement liée aux marchés internationaux ou aux coûts de production. Elle peut aussi être aggravée par des circuits de distribution opaques, des marges excessives ou des pratiques anticoncurrentielles.

Sur les produits alimentaires, les médicaments, les transports ou les fournitures scolaires, la question des prix est devenue quotidienne pour les ménages marocains.

Renforcer la capacité de surveillance des marchés, suivre les marges et agir contre les abus ne relève donc pas uniquement de la régulation économique. C'est aussi une mesure sociale.

Car lorsqu'un marché fonctionne mal, ce sont souvent les ménages modestes et la classe moyenne qui paient la facture.

Simplifier l'administration pour réduire la corruption
Le programme de l'Istiqlal propose également un changement de logique dans les relations entre l'administration, les citoyens et les entreprises. Moins il y a de flou, moins il y a de blocage, moins il y a d'espace pour la corruption.

C'est pourquoi le parti défend le passage progressif d'une logique d'autorisations préalables à une logique de cahiers des charges, lorsque cela est possible. Au lieu d'attendre indéfiniment une permission administrative, le porteur de projet pourrait déclarer sa conformité à des règles claires, sous réserve de contrôle.



Le programme insiste aussi sur l'application du principe : "le silence de l'administration vaut accord", avec des délais précis pour chaque procédure.

Cette mesure peut paraître simple, mais elle peut changer beaucoup de choses. Quand une réponse administrative n'arrive jamais, le citoyen devient dépendant du bon vouloir d'un guichet. Quand les délais sont clairs, la relation devient plus équilibrée.

La simplification administrative n'est donc pas seulement une réforme de confort. C'est un outil anticorruption.

Numérisation et intelligence artificielle : contrôler autrement

L'Istiqlal mise également sur la numérisation des marchés publics et sur l'usage de l'intelligence artificielle pour détecter les anomalies, les risques et les comportements suspects.

Cette proposition ouvre une piste intéressante : utiliser la technologie non pas seulement pour moderniser les services, mais pour renforcer l'intégrité de l'action publique.

Des appels d'offres répétitifs attribués aux mêmes acteurs, des écarts de prix inhabituels, des délais anormaux, des découpages suspects de marchés : autant de signaux faibles qui pourraient être détectés plus rapidement grâce aux outils numériques.

La corruption prospère souvent dans l'opacité. La donnée, lorsqu'elle est bien utilisée et encadrée, peut devenir un instrument de transparence.

Mais cette transformation suppose une condition : que la numérisation ne soit pas seulement une façade. Elle doit être accompagnée d'un accès réel à l'information, d'une traçabilité des décisions et d'une capacité de sanction.

Protéger les lanceurs d'alerte : sans témoins, pas de vérité

Le programme prévoit aussi une protection effective des personnes qui signalent des faits de corruption.

C'est un élément essentiel. Car dans beaucoup de situations, ceux qui savent n'osent pas parler. Ils craignent les représailles professionnelles, l'isolement, la pression hiérarchique ou les conséquences personnelles. Protéger les lanceurs d'alerte, ce n'est pas encourager la délation. C'est reconnaître que l'intérêt général doit parfois être défendu par des citoyens ou des agents qui prennent des risques.

Sans protection, la loi reste théorique. Avec une protection réelle, la parole devient possible.

Un programme pour restaurer l'égalité devant la règle

Au fond, le volet anticorruption du programme de l'Istiqlal repose sur une idée simple : le Maroc ne peut pas avancer si les citoyens ont le sentiment que les règles sont négociables.

La confiance publique repose sur une promesse fondamentale : que l'effort, le mérite et la loi comptent davantage que les réseaux, les privilèges et les passe-droits.

En ciblant les conflits d'intérêts, la déclaration de patrimoine, les rentes, les monopoles, les lenteurs administratives et la protection des lanceurs d'alerte, l'Istiqlal cherche à répondre à l'un des grands maux de notre époque : le sentiment d'injustice.

Ce n'est pas un sujet secondaire. C'est peut-être même l'une des conditions de réussite de tout le reste.

Car comment parler de pouvoir d'achat si les marchés sont faussés ? Comment parler d'investissement si la concurrence n'est pas équitable ? Comment parler de jeunesse si les jeunes pensent que leur avenir dépend davantage des relations que des compétences ? Comment parler de souveraineté si l'intérêt général peut être capturé par des intérêts privés ?

La vraie promesse : rendre l'État plus crédible

Le programme de l'Istiqlal ne gagnera pas en crédibilité uniquement par la force de ses annonces, mais par sa capacité à montrer que la lutte contre la corruption peut devenir une politique publique structurée, suivie et assumée.

Le défi est immense. Mais il est décisif.

Dans un Maroc qui veut accélérer son développement, attirer l'investissement, protéger sa classe moyenne et offrir un avenir à sa jeunesse, la confiance n'est pas un luxe. Elle est une infrastructure invisible, aussi importante qu'une route, un hôpital ou une école.

Avec son engagement de "zéro tolérance", l'Istiqlal place donc la barre haut.

Reste maintenant à transformer cette ambition en actes. Mais une chose est sûre : dans les élections de 2026, la lutte contre la corruption ne sera pas seulement un thème parmi d'autres. Elle sera l'un des tests les plus sérieux de la volonté de changement.



ÉMISSION



7ÈME SENS AVEC TARIK AMIAR : POURQUOI LA BOURSE NE FAIT-ELLE PAS RECETTE AUPRÈS DES PARTIS ?



ISTIQLAL :

le télétravail, un nouveau levier pour l'emploi des femmes ?

Un ordinateur, une connexion et une réunion sur Zoom : parfois, le bureau tient dans quelques mètres carrés. Le télétravail change déjà notre rapport à l'emploi. Dans son programme 2026-2031, l'Istiqlal veut aussi miser sur cette formule, notamment pour soutenir l'entrepreneuriat féminin. Cette proposition invite aussi à réfléchir plus largement à l'avenir du travail au Maroc : à quoi ressemblera-t-il quand le bureau ne sera plus forcément... un bureau ?

Le bureau a peut-être pris un peu trop de place

Pendant longtemps, travailler signifiait presque obligatoirement partir travailler.

Se lever, se préparer, prendre la voiture, le bus ou le tram, traverser la ville, pointer, s'installer devant son ordinateur, puis refaire le trajet dans l'autre sens. Une mécanique tellement intégrée au quotidien qu'on a fini par oublier qu'elle n'était pas la seule manière possible de travailler.

Puis le télétravail est arrivé, d'abord comme une contrainte sanitaire, avant de devenir pour certains un véritable mode d'organisation.

Le débat marocain commence d'ailleurs à suivre cette évolution. Le gouvernement a déjà évoqué l'adaptation du cadre du travail aux nouvelles formes d'emploi, dont le télétravail.

Mais une chose est importante : télétravailler n'est pas simplement travailler avec un ordinateur sur la table de la cuisine.

Cela suppose des règles, une organisation, des compétences numériques et, surtout, des emplois qui peuvent réellement être exercés à distance.

Et si le télétravail devenait aussi un levier pour les femmes ?

C'est là que la proposition de l'Istiqlal devient intéressante.

Son programme prévoit un soutien à l'entrepreneuriat féminin et au travail à distance, associé à des plateformes régionales de commercialisation.

L'idée ne consiste donc pas simplement à dire : « restez chez vous et travaillez ». Elle s'inscrit dans une réflexion plus large autour de l'accès des femmes à l'activité économique.

Et pourquoi parler des femmes ?

Parce que les chiffres du marché du travail rendent difficile de faire l'impasse sur cette question. Au deuxième trimestre 2026, les femmes ne représentaient que 21,5 % de la main-d'œuvre au Maroc et leur taux de participation s'établissait à 18,1 %, contre 66,5 % pour les hommes, selon le HCP.

Mais le télétravail n'est évidemment pas une « solution pour les femmes ».

Il peut être une forme de travail parmi d'autres, avec des avantages et des limites, pour les hommes comme pour les femmes.

La nuance compte.

Et puis il y a les mères

C'est probablement ici que le sujet devient plus concret.

Parce qu'une mère qui doit jongler avec les horaires d'école, les déplacements, la garde des enfants et les contraintes professionnelles ne rencontre pas exactement les mêmes obstacles qu'un salarié qui peut organiser sa journée sans ces contraintes.

Cela ne signifie pas que toutes les mères veulent travailler à distance. Ni que le télétravail devrait devenir une sorte de « travail spécial mamans ».



« Ma patrie. mon avenir »

Ce serait même un drôle de paradoxe : vouloir faciliter leur accès à l'emploi tout en les enfermant dans une nouvelle catégorie professionnelle.

Le véritable intérêt du télétravail est ailleurs : donner davantage de choix dans la manière de travailler.

Pour une mère, cela peut parfois signifier éviter deux heures de trajet. Pour un salarié vivant loin d'un grand centre économique, cela peut vouloir dire accéder à une entreprise sans déménager.

Pour un entrepreneur, cela peut permettre de travailler avec des clients situés dans une autre ville, voire à l'étranger.

Le lieu de résidence commence alors à peser un peu moins lourd dans l'équation.

Le piège du « travail depuis la maison »

Mais attention à ne pas vendre le télétravail comme le nouveau bouton magique de l'emploi.

Travailler depuis chez soi peut offrir de la souplesse. Cela peut aussi brouiller complètement la frontière entre travail et vie personnelle.

L'ordinateur reste ouvert. Le message professionnel arrive pendant le dîner. La réunion déborde. Et puisque le bureau est à deux mètres du canapé, pourquoi s'arrêter ?

Le télétravail peut donc libérer du temps... mais il peut aussi en avaler.

C'est précisément pour cela que le sujet mérite mieux qu'un simple slogan électoral.

Le vrai pari est celui de la liberté de choisir

La proposition de l'Istiqlal pose finalement une question assez moderne : faut-il encore mesurer l'accès à l'emploi à la distance qui sépare une personne de son bureau ?

Le Maroc compte aujourd'hui une part très importante de sa population active en milieu urbain, tandis que les écarts de participation au marché du travail restent particulièrement marqués entre hommes et femmes.

Dans ce contexte, le travail à distance peut être un outil parmi d'autres pour élargir l'accès aux opportunités.

Mais il ne remplacera ni les crèches, ni les transports, ni les emplois locaux, ni les politiques d'égalité professionnelle. Et surtout, il ne doit pas devenir une manière élégante de dire à certaines personnes : « Puisque vous avez des contraintes, travaillez de chez vous. »

Le vrai progrès serait plutôt de pouvoir répondre : vous voulez travailler au bureau ? À distance ? À temps partiel ? Créer votre activité ? Voici plusieurs options.

Après tout, le futur du travail ne sera peut-être pas « tout au bureau » ou « tout à la maison ».

Il sera peut-être simplement... un peu plus flexible.



DES CANDIDATURES EXAMINÉES AVEC RIGUEUR :

l'Istiqlal veut afficher l'éthique comme filtre électoral

À quelques semaines des élections législatives du 23 septembre 2026, le Parti de l'Istiqlal entend faire de la sélection de ses candidats un argument politique à part entière. Lors d'une rencontre organisée à Salé, Abdeljabbar Rachdi a détaillé la méthode retenue par le parti pour examiner les candidatures déposées dans les différentes provinces du Royaume.

L'Istiqlal mise sur l'éthique pour crédibiliser ses listes.

Selon le dirigeant istiqlalien, les dossiers ne sont pas simplement évalués sur des critères de notoriété locale, d'implantation électorale ou de capacité à mobiliser. Ils sont également soumis à une instance interne chargée d'examiner le comportement et le parcours des candidats. Tous les dossiers passent ainsi par la « Commission d'éthique et de conduite », présidée par Abdelouahed El Fassi. Celle-ci doit notamment vérifier l'intégrité, la probité, la discipline ainsi que l'adhésion aux valeurs du parti.

Cette insistance sur l'éthique intervient dans un contexte où la qualité des candidatures constitue régulièrement l'un des sujets sensibles des campagnes électorales marocaines. Les partis sont soumis à une double pression : choisir des personnalités capables de gagner des sièges tout en évitant que la recherche de profils électoralement efficaces ne se fasse au détriment de la crédibilité politique.

La démarche annoncée ne se limite d'ailleurs pas au choix des candidats. Abdeljabbar Rachdi affirme que le programme électoral du parti a lui aussi été élaboré en interne, avec les compétences istiqlaliennes et les structures professionnelles du parti, sans recours à un bureau d'études extérieur. Une concertation aurait été menée auprès des militants afin de rapprocher les propositions programmatiques des préoccupations quotidiennes des citoyens.

Le message politique est donc double : revendiquer la maîtrise du programme et présenter des candidats correspondant à une certaine conception de la responsabilité publique. L'enjeu dépasse cependant la procédure interne. Dans une campagne où les partis devront convaincre un électorat souvent critique envers les pratiques politiques traditionnelles, l'éthique des candidatures peut devenir un véritable test de crédibilité.

Pour l'Istiqlal, il faudra désormais démontrer que cette exigence affichée produit des effets visibles dans les listes finalement présentées aux électeurs.

Des candidatures examinées avec rigueur : l'Istiqlal veut afficher l'éthique comme filtre électoral

DOSSIER DE CANDIDATURE

- NOTORIÉTÉ LOCALE
- IMPLANTATION ÉLECTORALE
- CAPACITÉ À MOBILISER

COMMISSION D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE

- INTÉGRITÉ
- PROBITÉ
- DISCIPLINE
- ADHÉSION AUX VALEURS DU PARTI

EXAMINÉ AVEC RIGUEUR

COMMISSION D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE
PRÉSIDIÉE PAR ABDELOUAHED EL FASSI

INTÉGRITÉ | PROBITÉ | DISCIPLINE | ADHÉSION AUX VALEURS DU PARTI

CONCERTATION AVEC LES MILITANTS
DES PROPOSITIONS AU PLUS PRÈS DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

UN PROGRAMME ÉLABORÉ EN INTERNE
PAR LES COMPÉTENCES ET STRUCTURES ISTIQLALIENNES

UN DOUBLE MESSAGE POLITIQUE
MAÎTRISE DU PROGRAMME ET RESPONSABILITÉ PUBLIQUE

ÉTHIQUE, CRÉDIBILITÉ, CONFIANCE
POUR DES LISTES À LA HAUTEUR DES ATTENTES DES CITOYENS

SARDINES : UNE HAUSSE DE 66 % DES DÉBARQUEMENTS AU MAROC EN HUIT MOIS



La pêche maritime marocaine confirme sa bonne dynamique en 2026. Au terme des huit premiers mois de l'année, les débarquements de produits de la mer ont atteint 786.000 tonnes, pour une valeur de 12,5 milliards de dirhams, soit une progression de 6 % en volume et de 4 % en valeur par rapport à la même période de 2025.

Arabeset Moyen-Orientaux

DEPUIS LAÂYOUNE, l'Istiqlal veut faire du développement une souveraineté concrète

À Laâyoune, Nizar Baraka ne parle pas seulement d'échéances électorales... Il dessine une autre manière de penser le développement des provinces du Sud... créer de la valeur, des emplois, des compétences et des perspectives pour une jeunesse qui veut participer pleinement à l'avenir du Royaume...

À Laâyoune, le décor suffit presque à raconter l'histoire... Ici, le désert n'est plus une marge sur une carte... Il est devenu un territoire de projets, d'investissements et d'ambitions... Et c'est précisément depuis cette profondeur du Sahara marocain que Nizar Baraka est venu rappeler que le développement n'est pas un supplément de souveraineté, il en est l'une des expressions les plus concrètes... Le secrétaire général du Parti de l'Istiqlal a placé la création d'emplois et l'accélération du développement au cœur du programme de son parti... Un choix qui dépasse le simple langage électoral... Car derrière les chiffres, les infrastructures et les grands investissements, il y a une question essentielle... comment transformer la dynamique économique en perspectives réelles pour les citoyens, particulièrement pour les jeunes ?

Du grand projet à l'emploi local

Le Maroc entre aujourd'hui dans une nouvelle génération de projets structurants... Hydrogène vert, phosphates et engrais verts, énergies renouvelables, dessalement de l'eau de mer, mobilisation des ressources hydriques pour l'irrigation... ces chantiers dessinent une économie nouvelle... Mais un grand projet ne vaut pleinement que lorsqu'il produit des effets au-delà de ses clôtures... C'est là que le discours de Nizar Baraka prend une dimension politique particulière... L'enjeu, explique-t-il, est de permettre aux entreprises locales d'accéder davantage à la sous-traitance, aux services et aux chaînes d'approvisionnement... En d'autres termes... faire en sorte que l'investissement ne traverse pas simplement le territoire, mais qu'il y laisse de la valeur, des compétences et des emplois...

Petites et moyennes entreprises, coopératives, initiatives entrepreneuriales des jeunes... l'objectif est de construire un tissu économique capable d'accompagner la transformation de la région... Car le véritable développement n'est pas celui qui se photographie à l'inauguration d'un chantier... C'est celui qui se mesure dans la vie quotidienne... un emploi créé, une entreprise qui grandit, un jeune qui trouve sa place, une compétence qui reste dans la région...

Investir dans la jeunesse, c'est investir dans le territoire

Le programme régional présenté par l'Istiqlal ne s'arrête pas à l'économie... Le logement, l'enseignement supérieur et la formation figurent également parmi ses priorités... La création d'une université intégrée dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra et l'implantation d'une École nationale de commerce et de gestion à Laâyoune répondent à une même logique...

« Ne plus considérer la jeunesse comme une bénéficiaire du développement, mais comme l'une de ses principales forces motrices. »... C'est une bataille décisive... Car les provinces du Sud ne doivent pas seulement attirer des capitaux... elles doivent aussi former les femmes et les hommes capables de porter leur économie de demain... Dans cette perspective, la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la sécurité numérique prennent également une dimension stratégique... Le développement devient alors une question de souveraineté...



Le pari politique de l'Istiqlal

À quelques jours des élections législatives du 23 septembre 2026, le Parti de l'Istiqlal entend donc défendre une conception du politique qui ne se résume pas aux slogans... À Laâyoune, Nizar Baraka a choisi de parler de projets, d'emploi, de formation, d'investissement et de capacités locales... Une manière de rappeler que la politique ne devrait jamais être condamnée à commenter l'avenir... elle doit contribuer à le construire... Le Sahara marocain est aujourd'hui au cœur d'une transformation profonde... Le défi consiste désormais à faire de cette transformation une prospérité partagée, durable et mesurable... Car lorsqu'un territoire se développe, ce ne sont pas seulement ses routes, ses usines ou ses infrastructures qui avancent... C'est toute une génération qui gagne le droit de croire en son propre avenir...

Et depuis le cœur du Sahara marocain, et plus précisément depuis Laâyoune, le parti de l'Istiqlal a transmis plusieurs messages forts et empreints de sagesse, dont le plus important est que la souveraineté se défend par la diplomatie et l'unité nationale, mais elle se consolide aussi par l'emploi, l'éducation, la dignité et la capacité donnée à chaque citoyen de construire sa part du Maroc de demain...

Wa Assalamou Alaikoum wa Rahmatou Allah.



LAÂYOUNE :

l'Istiqlal poursuit sa mobilisation dans les provinces du Sud

Le Parti de l'Istiqlal a organisé, dimanche 13 septembre 2026 à Laâyoune, un important rassemblement populaire présidé par Nizar Baraka, secrétaire général du parti, dans le cadre de la campagne électorale de Moulay Hamdi Ould Errachid, tête de liste de l'Istiqlal dans la circonscription locale de Laâyoune, et des autres candidats du parti.

La rencontre a également connu la participation d'Abdeljabbar Rachidi, président du Conseil national du parti, de plusieurs membres du Comité exécutif, ainsi que de Mansour Lambaraki, membre du Comité exécutif et secrétaire général de la Jeunesse istiqalienne, Abdelouahed El Fassi, président de la Commission de l'éthique et du comportement, Youssef Allakouch, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs du Maroc, Mustapha Hanine, inspecteur général du parti, Khadija Zoumi, présidente de l'Organisation de la femme istiqalienne, et Moufida Widad, tête de la liste régionale de Laâyoune-Sakia El Hamra. Des élus, responsables territoriaux, cadres, militants et militantes du parti dans la province de Laâyoune étaient également présents.

Dans son intervention, Nizar Baraka a affirmé que l'Istiqlal n'était ni une « machine électorale » ni un parti présent uniquement à l'occasion des scrutins. Il a insisté sur l'ancrage historique et politique de la formation auprès des habitants de Laâyoune, de la région Laâyoune-Sakia El Hamra et, plus largement, des provinces du Sud.

Le secrétaire général a notamment rappelé la contribution de son parti à l'élaboration du modèle de développement des provinces du Sud. Selon lui, la prochaine législature devra dépasser la seule gestion des grands rendez-vous, dont la Coupe du monde 2030, pour accompagner plusieurs chantiers stratégiques. Il a notamment cité la mise en œuvre de l'autonomie des provinces du Sud dans le cadre de la souveraineté marocaine, la réduction des disparités territoriales et le renforcement de la souveraineté stratégique du Royaume.

Nizar Baraka a également plaidé pour la poursuite des investissements dans les infrastructures, les réseaux de transport et de distribution de l'eau, les ressources hydriques et les infrastructures aéroportuaires. Il a évoqué à ce titre le développement de la connectivité aérienne intérieure et le cas de l'aéroport de Smara.

Sur le volet économique, le secrétaire général de l'Istiqlal a défendu une plus grande place accordée aux entreprises régionales et locales, notamment aux TPME, afin qu'elles puissent davantage bénéficier de la dynamique d'investissement que connaissent les provinces du Sud.

Il a également mis en avant plusieurs projets structurants liés aux énergies renouvelables et à la souveraineté énergétique, ainsi que le port de Dakhla Atlantique et le projet de gazoduc Afrique-Atlantique, appelé à traverser notamment Dakhla et Laâyoune. Le développement du dessalement de l'eau de mer a également été présenté comme un levier pour soutenir l'agriculture dans les provinces du Sud et contribuer à la souveraineté alimentaire.

Nizar Baraka a enfin appelé les militants, sympathisants et citoyens à se mobiliser pour les prochaines échéances et à voter pour le symbole de la balance, emblème électoral du Parti de l'Istiqlal.



Pouvoir d'achat, emploi et circuits de distribution

Prenant à son tour la parole, Abdeljabbar Rachidi, président du Conseil national du Parti de l'Istiqlal, a placé au centre de son intervention plusieurs préoccupations des ménages marocains : l'emploi, le logement, la formation, le coût de la vie et la hausse des prix des produits essentiels.

Il a estimé que les dysfonctionnements observés dans certaines chaînes de distribution et la multiplication des intermédiaires contribuaient à alourdir la facture supportée par les ménages. Parmi les réponses avancées par l'Istiqlal figure la création de sociétés régionales chargées de rapprocher producteurs et consommateurs, avec l'objectif de réduire les intermédiaires et les hausses de prix jugées injustifiées.

Abdeljabbar Rachidi a également appelé à revoir la politique d'exportation afin de préserver l'approvisionnement du marché national en produits essentiels. Il a défendu une révision de l'indice social, un renforcement de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ainsi qu'une politique de l'emploi s'appuyant davantage sur les petites et moyennes entreprises et leur accès aux marchés publics

Moulay Hamdi Ould Errachid met l'accent sur la dynamique territoriale

Moulay Hamdi Ould Errachid, membre du Comité exécutif et tête de liste du parti dans la circonscription de Laâyoune, a pour sa part insisté sur la place qu'occupent Laâyoune et les provinces du Sud dans les orientations de l'Istiqlal.

Il a estimé que la poursuite de la dynamique de développement devait passer par une meilleure prise en compte des attentes de la population, le soutien à l'investissement, la création d'emplois et l'amélioration des services essentiels.

Moulay Hamdi Ould Errachid a enfin appelé à une forte participation au scrutin, considérant que la mobilisation électorale constitue un moyen de renforcer les institutions élues et de traduire les attentes des citoyens en politiques publiques et en programmes de développement.

Au terme du rassemblement, les différents intervenants ont ainsi articulé leur discours autour d'un même fil conducteur : consolider la dynamique de développement des provinces du Sud, renforcer leur intégration économique et territoriale et mobiliser l'électorat autour du programme de l'Istiqlal pour le scrutin législatif du 23 septembre 2026.



NIZAR BARAKA

veut muscler l'État social et remettre le pouvoir d'achat au centre du débat

En campagne à Larache, le secrétaire général du Parti de l'Istiqlal a défendu une ligne résolument sociale : hausse des revenus, révision des critères d'accès aux aides, revalorisation des retraites, soutien aux familles et insertion des jeunes. Une manière, pour le parti de la Balance, d'assumer son bilan gouvernemental tout en promettant d'aller plus loin.

À quelques jours des élections législatives du 23 septembre, Nizar Baraka remet l'État social au cœur de son discours. En déplacement dans la région du Loukkos, le secrétaire général du Parti de l'Istiqlal et tête de liste à Larache a présenté une série de propositions qui dessinent une ambition assez claire : renforcer les mécanismes de solidarité tout en cherchant à réduire la pression qui pèse sur les ménages.

Le message s'adresse d'abord aux classes moyennes, aux familles modestes, aux retraités et aux jeunes confrontés aux difficultés d'accès à l'emploi. Il tente aussi de répondre à une préoccupation devenue centrale dans cette campagne : comment améliorer concrètement le niveau de vie dans un contexte où l'inflation, les prix alimentaires et le coût de l'énergie continuent d'alimenter le sentiment d'érosion du pouvoir d'achat ?

Salaires, fiscalité et marges : agir sur plusieurs leviers

Sur le pouvoir d'achat, Nizar Baraka refuse de réduire le problème à la seule conjoncture internationale. S'il reconnaît le poids des crises extérieures et des aléas climatiques, il pointe également les marges jugées excessives pratiquées par certains opérateurs.

La réponse avancée repose sur plusieurs leviers simultanés : une progression des salaires, une baisse de la pression fiscale sur le revenu, un meilleur contrôle des marges dans certains secteurs sensibles et une réduction du nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs.

L'idée défendue par l'Istiqlal est simple : augmenter les revenus ne suffira pas si la hausse est immédiatement absorbée par les prix. Le parti veut donc agir à la fois sur ce que gagnent les ménages et sur ce qu'ils dépensent.

Dans le domaine agricole, Baraka insiste également sur la nécessité de préserver davantage la rémunération du producteur tout en évitant que le consommateur final supporte l'accumulation des marges le long des circuits de distribution.

Aides directes : sortir de la seule logique d'assistance

Le secrétaire général de l'Istiqlal s'est également attardé sur le système d'aide sociale directe. Il en reconnaît le caractère acquis, mais estime que son fonctionnement doit évoluer.

Sa principale critique porte sur les critères utilisés pour déterminer l'éligibilité des ménages. Leur fonctionnement peut, selon lui, créer une forme d'insécurité permanente pour les bénéficiaires, toujours susceptibles de franchir un seuil les faisant sortir du dispositif.

La philosophie revendiquée consiste à passer progressivement d'une politique d'assistance à une politique d'émancipation économique et sociale.

Autrement dit, l'objectif ne devrait pas seulement être d'aider les ménages à supporter la pauvreté, mais de leur permettre d'en sortir.

C'est ici que le discours istiqalalien rejoint un autre thème récurrent de son programme : l'élargissement de la classe moyenne. Pour le parti, une politique sociale efficace devrait se mesurer autant au nombre de citoyens accompagnés qu'au nombre de familles capables, à terme, de ne plus dépendre de l'aide publique.



Retraites : pas de réforme sans revalorisation des pensions

Le dossier sensible des retraites figure également parmi les priorités mises en avant.

Nizar Baraka estime qu'une réforme des régimes de retraite ne peut être envisagée sans amélioration parallèle du niveau des pensions. Le sujet est politiquement explosif : vieillissement de la population, équilibre financier des caisses et pouvoir d'achat des retraités placent le prochain gouvernement devant des arbitrages difficiles.

L'Istiqlal veut y ajouter une dimension familiale.

Le parti défend notamment l'idée d'incitations fiscales pour les ménages qui prennent en charge leurs parents âgés. Une manière d'intégrer la solidarité familiale au fonctionnement de l'État social, plutôt que d'opposer prise en charge publique et soutien intrafamilial.

La famille comme premier filet de protection sociale

Cette place accordée à la famille constitue l'un des marqueurs les plus nets du discours de Nizar Baraka.

À Rissana Sud, dans la province de Larache, il a défendu plusieurs mesures destinées à accompagner les couples et à renforcer la cohésion familiale : soutien aux futurs mariés, développement de la médiation familiale et avantages fiscaux pour les personnes assumant la prise en charge de parents âgés.

L'analyse défendue est que la fragilisation des structures familiales entraîne aussi des conséquences économiques et sociales.

Le recul des mariages, l'augmentation des divorces ou l'isolement des personnes âgées ne relèvent donc pas uniquement, dans cette lecture, de la sphère privée. Ils deviennent des enjeux de politique publique.

Cette approche correspond à la volonté de l'Istiqlal de présenter la famille comme l'un des piliers de son projet de société : un espace de solidarité, mais également un premier rempart contre la vulnérabilité sociale.

Une « deuxième chance » pour les jeunes sortis du système scolaire

Autre cible importante : les jeunes ayant quitté prématurément l'école.

Baraka propose pour eux des parcours de « deuxième chance », combinant formation, accompagnement et insertion professionnelle. L'objectif affiché est double : réduire leur exclusion du marché du travail et leur offrir une perspective économique au Maroc.

Le sujet dépasse la seule question éducative. Il touche directement à l'emploi des jeunes, aux NEET — ces jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation — mais aussi au phénomène migratoire.

Le secrétaire général de l'Istiqlal inscrit ainsi l'insertion professionnelle dans une logique plus large : offrir aux nouvelles générations suffisamment de perspectives pour qu'elles puissent envisager leur avenir dans leur pays.



Larache, laboratoire du discours national

Nizar Baraka a par ailleurs consacré une partie de son intervention à son propre territoire électoral.

Il a rappelé plusieurs projets engagés ou annoncés dans la province, notamment le développement d'un pôle agro-industriel, l'amélioration des infrastructures, le désenclavement rural et la modernisation des réseaux d'adduction d'eau.

La perspective de la Coupe du monde 2030 est également utilisée comme accélérateur économique. Le développement de nouvelles capacités hôtelières et l'amélioration du transport urbain sont présentés comme autant d'opportunités pour créer de l'activité et de l'emploi.

L'agriculture occupe, elle aussi, une place importante dans cette stratégie territoriale. Baraka mise notamment sur le dessalement pour soulager les barrages et réserver davantage de ressources hydriques à l'irrigation.

Il plaide enfin pour une transformation locale plus importante des productions agricoles afin de conserver davantage de valeur ajoutée dans la région.

La difficulté politique pour Nizar Baraka est cependant connue : l'Istiqlal ne fait pas campagne depuis l'opposition. Le parti appartient à la majorité gouvernementale sortante.

Son discours doit donc résoudre une équation délicate : défendre les acquis des cinq dernières années tout en expliquant qu'il est possible de faire davantage.

C'est précisément sur ce terrain que se construit sa campagne. L'État social est présenté non comme un chantier à commencer, mais comme un modèle qu'il faut approfondir, élargir et rendre plus protecteur.

La question qui restera posée aux électeurs est celle du financement. Revaloriser les pensions, alléger certains impôts, augmenter les salaires, développer les aides et multiplier les incitations fiscales suppose des ressources budgétaires considérables.

C'est probablement là que commencera le vrai débat : un État social plus généreux, certes, mais avec quelles recettes, quels arbitrages et quel calendrier ?



INAUGURATION DE LA SEMAINE

**METTANT À L'HONNEUR ESSAOUIRA ET
DAKHLA / TOURISME : INAUGURATION DU
PAVILLON MAROC DE L'IFTM TOP RÉSA**



Le Maroc renforce sa présence sur le marché touristique français avec son Pavillon de 424 m² à l'IFTM Top Résa 2026, réunissant 38 co-exposants.

AL-MIZAN...

L'avenir ne se promet pas, il se prouve et se mesure

Il est vingt heures passées... Dans un café, quelque part au Maroc, trois générations parlent du pays... Un jeune homme pose son téléphone sur la table... une offre d'emploi qu'il vient de consulter affiche encore la même phrase « expérience exigée »... Son père regarde son café refroidir... Sa mère additionne mentalement les dépenses de la semaine... Puis tombe une phrase, simple, presque désarmante... « Qu'est-ce qui va vraiment changer dans notre vie ? »...

C'est peut-être là que commence aujourd'hui le véritable débat politique... Car les Marocains ont appris à écouter les programmes électoraux avec une prudence nouvelle... Ils savent que les promesses sont faciles à prononcer, beaucoup plus difficiles à financer, à appliquer et surtout à évaluer... Une campagne peut remplir des salles... elle ne remplit pas automatiquement les écoles, les hôpitaux, les entreprises ni les portefeuilles...

C'est dans cet espace entre la promesse et le résultat que s'inscrit Al-Mizan, le programme du Parti de l'Istiqlal, porté sous la direction de son Secrétaire général, Dr Nizar Baraka... Le choix du nom n'est évidemment pas anodin... Al-Mizan, la balance, renvoie à une idée politique élémentaire... mettre sur un même plateau les attentes des citoyens et, sur l'autre, les engagements des responsables publics... Puis accepter de regarder ce qui reste lorsque la campagne électorale est terminée... les résultats...

Le programme s'articule autour de cinq grandes priorités... la famille, le pouvoir d'achat, la probité, les services publics et la souveraineté... Cinq domaines qui touchent directement la vie quotidienne comme les grands choix stratégiques du Royaume... Mais l'intérêt d'un programme ne réside pas seulement dans la noblesse de ses intentions... Il réside dans sa capacité à répondre à une question beaucoup plus exigeante... comment passer de l'engagement à l'exécution ?

C'est ici qu'intervient la logique des 365 premiers jours... identifier les priorités, fixer des échéances, préciser les moyens, désigner les responsabilités et permettre au citoyen de suivre l'avancement... Autrement dit, ne pas demander au public de croire sur parole, mais lui donner les moyens de vérifier... Cette approche change aussi la nature du débat politique... Elle oblige à parler de financement, d'indicateurs, de calendrier, de territorialisation et d'évaluation... Elle replace le citoyen non pas seulement au bout de la chaîne électorale, mais au cœur du contrôle des résultats...

À la table du café, le jeune homme reprend son téléphone... Son père finit son café... Sa mère referme son carnet de comptes... Personne ne sait encore ce que les prochaines années apporteront... Mais une exigence semble désormais s'imposer... un programme politique ne peut plus seulement demander à être cru... Il doit accepter d'être confronté au réel...

C'est précisément là que se jouera la crédibilité d'Al-Mizan... non dans le nombre de promesses formulées, mais dans la capacité à les transformer en engagements lisibles, financés, datés et évaluables... Car l'avenir d'un pays ne tient jamais dans un slogan... Il se construit dans les actes, se vérifie dans les résultats et se mesure à la confiance qu'il parvient réellement à produire... Wa Assalamou Alaikoum wa Rahmatou Allah.

Al-Mizan
L'avenir ne se promet pas, il se prouve
Cinq piliers, 365 premiers jours, un tableau de bord public.

TES ATTENTES / DES ENGAGEMENTS MESURABLES

365 JOURS

TABLEAU DE BORD PUBLIC
Objectifs
Calendrier
Financement
Indicateurs
Évaluation

1. LA FAMILLE
Finalité de l'action publique
2. LE POUVOIR D'ACHAT
Au cœur du contrat social
3. LA PROBITÉ
Condition de la confiance
4. LES SERVICES PUBLICS
Visage de l'égalité
5. LA SOUVERAINETÉ
Fil conducteur de l'avenir

PAR MOHAMMED YASSIR MOULINE

Al-Mizan
UN PROGRAMME • DES ENGAGEMENTS • DES RÉSULTATS

Le Maroc dont tu es fier

ISTIQLAL :

sortir le milieu rural du sous-emploi silencieux

Bonne nouvelle : le chômage baisse dans les campagnes marocaines. Mauvaise nouvelle : c'est surtout parce que les jeunes ruraux arrêtent de chercher du travail. L'Istiqlal veut inverser la tendance, sans faire du village un point de passage vers la ville.

Le sous-emploi, la face cachée des statistiques

Un chiffre bas peut mentir. Le taux de chômage rural ? 6,6 % en 2025, deux fois moins qu'en ville, selon le HCP. De quoi se réjouir ? Pas vraiment.

Dans le même temps, 13,2 % des actifs ruraux sont en sous-emploi, contre 9,6 % en milieu urbain.

Traduction : moins de gens cherchent du travail au village, pas parce qu'ils en trouvent, mais parce qu'ils arrêtent de chercher, ou se contentent de miettes. C'est ce trou noir statistique que le programme de l'Istiqlal vise droit dans les yeux.

Entreprendre sans faire ses valises

Coopératives, auto-entrepreneuriat, économie sociale et solidaire : le programme mise sur des dispositifs territoriaux taillés pour les jeunes et les femmes du monde rural, l'artisanat traditionnel et les produits agricoles locaux.

Financement simplifié, formation, encadrement technique, l'objectif est clair : que monter un projet ne soit plus réservé à ceux qui ont déjà quitté leur région.

Un plan national de développement des coopératives et des groupements d'intérêt économique viendrait épauler la démarche, avec des partenariats entre universités, État, région et secteur privé, région par région.

Vendre au juste prix, pas au prix du gros anonyme. À quoi bon produire de l'huile d'argan ou du safran si c'est pour le vendre à perte, sans nom, sans étiquette ? L'Istiqlal veut lancer des marques commerciales régionales pour chaque territoire, avec un vrai soutien marketing, ici comme à l'international.

Une manière de faire remonter la valeur vers ceux qui produisent, plutôt que de la laisser filer aux intermédiaires.

Construire chez soi, sans naviguer dans le flou juridique

C'est le nerf de la guerre pour des milliers de familles rurales : bâtir sa maison, légalement, sans que ça devienne un parcours d'obstacles.

Une loi spécifique à l'urbanisme rural est promise, avec des documents d'urbanisme simplifiés pour tous les douars, une procédure permanente pour régulariser les constructions déjà debout, et un accompagnement pour les propriétaires de terres collectives ou non immatriculées, un vrai casse-tête administratif aujourd'hui.

Le soutien financier au logement s'étendrait à l'auto-construction, avec des plans-types gratuits pensés pour résister aux séismes et aux aléas climatiques, et un guichet unique communal où le silence de l'administration vaudrait accord, passé un délai fixé.

Partir, oui, mais pas pour de bon

Formation, concours, recherche d'un poste : parfois, il faut quitter sa région, ne serait-ce qu'un temps.

Le programme « Bidaya » prévoit une prise en charge partielle du transport et de l'hébergement temporaire pour ces jeunes-là, avec une plateforme nationale pour suivre les demandes.

L'idée n'est pas d'empêcher de bouger, mais d'éviter que la mobilité forcée ne se transforme en exil définitif faute de moyens.

Une école qui ne laisse personne au bord de la route. Rien ne tient sans une école à niveau. Le programme prévoit une mise à niveau exceptionnelle des établissements du monde rural, des zones montagneuses et des oasis : infrastructures, connexion internet, logement pour les enseignants, transport scolaire, avec une priorité donnée aux villages où l'abandon scolaire frappe le plus fort.

Pour attirer les enseignants dans ces zones, une prime dédiée et une progression de carrière accélérée sont mises sur la table.

Rester au village ne devrait pas rimer avec renoncer. C'est le pari, assumé, de ce volet du programme de l'Istiqlal.



NEET :

quand l'Istiqlal veut remettre les jeunes sur les rails

Il est vingt heures passées... Dans un café, quelque part au Maroc, trois générations parlent du pays... Un jeune homme pose son téléphone sur la table... une offre d'emploi qu'il vient de consulter affiche encore la même phrase « expérience exigée »... Son père regarde son café refroidir... Sa mère additionne mentalement les dépenses de la semaine... Puis tombe une phrase, simple, presque désarmante... « Qu'est-ce qui va vraiment changer dans notre vie ? »...

Ils sont là, mais souvent hors des radars. Ni sur les bancs de l'école, ni dans une salle de formation, ni sur le marché du travail : les jeunes dits « NEET » constituent l'une des catégories les plus difficiles à atteindre par les politiques publiques. À l'approche des élections législatives du 23 septembre 2026, la question du décrochage des jeunes revient au cœur des programmes politiques. Mais derrière les chiffres et les promesses d'emploi, une question demeure : comment retrouver ces jeunes qui ont progressivement décroché du système, et surtout comment leur offrir un véritable chemin de retour ?

C'est précisément sur cette logique de parcours que le Parti de l'Istiqlal construit une partie de sa réponse dans sa Charte de la jeunesse. Plutôt que de réduire la problématique des NEET à la seule création d'emplois, le parti propose plusieurs dispositifs qui cherchent à intervenir à différents moments du parcours du jeune : prévenir le décrochage, faciliter l'accès à une première expérience professionnelle, accompagner la mobilité, développer les compétences et créer des passerelles vers l'emploi ou l'activité économique.

Le programme « Afaq » constitue à cet égard l'un des dispositifs les plus directement liés à la problématique des NEET. Son principe est simple : aucun jeune ne devrait rester plus de six mois en dehors des études, de la formation, de l'emploi ou d'un accompagnement. Derrière cette échéance se trouve une volonté de ne pas laisser s'installer durablement le décrochage. Car plus le temps passe après une sortie de l'école ou de la formation, plus le retour vers l'emploi peut devenir difficile.

« Afaq » propose donc un accompagnement individualisé pouvant prendre plusieurs formes : emploi, stage, formation, soutien à la création d'un projet ou encore service civique rémunéré.

L'une des dimensions intéressantes de cette approche réside dans le repérage précoce. Le problème des NEET n'est pas uniquement de savoir combien ils sont, mais de savoir où ils se trouvent, pourquoi ils ont quitté le système et de quelle solution ils ont besoin. Le programme prévoit ainsi de mobiliser les acteurs territoriaux, les institutions publiques et les associations afin d'identifier et d'orienter les jeunes concernés. Autrement dit, il ne s'agit plus seulement d'attendre qu'un jeune franchisse lui-même la porte d'un dispositif public : il faudrait aussi aller vers lui.

Cette logique du « aller vers » est essentielle lorsqu'on parle de décrochage. Un jeune qui ne fréquente plus l'école, qui n'est inscrit dans aucune formation et qui ne travaille pas n'est pas nécessairement un jeune qui refuse toute insertion. Il peut être confronté à une accumulation d'obstacles : manque d'information, éloignement géographique, absence de moyens pour se déplacer, inadéquation entre sa formation et les besoins du marché, découragement après plusieurs recherches d'emploi infructueuses ou encore contraintes familiales. Répondre au phénomène NEET suppose donc de dépasser une lecture uniquement statistique du problème.



Le dispositif « Tajribati » intervient justement sur une autre étape : celle de la transition entre la formation et la première expérience professionnelle. Le programme prévoit un mécanisme national permettant aux diplômés de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle d'accéder à une première expérience encadrée de six à dix-huit mois, au sein d'entreprises, d'administrations ou de collectivités territoriales, avec une compensation financière et une couverture sociale. L'objectif est de s'attaquer à l'un des paradoxes les plus persistants du marché du travail : comment demander une première expérience à quelqu'un qui n'a encore jamais eu l'occasion de l'acquérir ?

Mais « Tajribati » ne se limite pas à multiplier les stages. C'est probablement l'un des éléments les plus intéressants du dispositif : le programme propose de revoir le mécanisme d'incitation aux entreprises en le liant davantage aux résultats d'insertion. L'aide ne serait donc plus pensée uniquement autour du fait d'accueillir un stagiaire, mais également autour de ce que devient ce jeune après son passage dans l'entreprise. L'entreprise serait davantage encouragée lorsqu'elle contribue réellement à l'insertion durable du bénéficiaire.

Cette distinction est importante. Car la multiplication des stages ne constitue pas nécessairement une politique d'emploi si elle ne débouche pas sur une véritable expérience valorisable ou sur une insertion professionnelle. En conditionnant davantage l'incitation aux résultats, « Tajribati » cherche à déplacer le curseur : du simple accueil vers l'insertion.

La réponse de l'Istiqlal ne s'arrête toutefois pas à ces deux dispositifs. Le programme prévoit également une refonte de la formation professionnelle autour de parcours plus courts et flexibles, d'une durée de six à douze mois, davantage adaptés aux besoins régionaux du marché du travail. « Bidaya » vise, de son côté, à prendre en charge une partie des frais de transport et de logement temporaire pour les jeunes qui doivent quitter leur région afin de se former, chercher un emploi, passer un concours ou créer une entreprise. Là encore, le programme part d'un constat concret : une opportunité peut exister sans être réellement accessible lorsque les moyens de mobilité font défaut.

Cette question territoriale mérite d'ailleurs d'être soulignée. Le décrochage n'a pas nécessairement le même visage à Rabat, Casablanca, dans une petite ville ou dans une zone rurale. Une politique uniforme peut difficilement répondre à des obstacles aussi différents. En intégrant la mobilité,

les besoins régionaux de formation et des dispositifs spécifiques pour les zones rurales et périurbaines, la Charte de la jeunesse entend davantage rapprocher les solutions des réalités territoriales.

Le programme « 100.000 talents numériques » s'inscrit dans une autre logique : celle de la transformation du marché du travail et des opportunités offertes par le numérique. La formation aux métiers du travail indépendant et à distance, notamment dans des secteurs à potentiel d'exportation de services, ouvre une piste différente de l'insertion classique. Elle permet aussi de poser une question devenue incontournable : faut-il nécessairement attendre que l'emploi se crée à proximité du jeune, ou peut-on donner à celui-ci les compétences qui lui permettent d'accéder à un marché plus large ?

À ces dispositifs s'ajoutent « Rouwad Attanmia », consacré au service civil volontaire dans des projets de développement en zones rurales et périurbaines, ainsi que le « passeport qualité de vie des jeunes », destiné à valoriser l'engagement associatif, sportif et culturel. Cette dernière dimension est loin d'être anodine. Car l'insertion d'un jeune ne se résume pas toujours à la signature d'un contrat de travail. L'engagement citoyen, l'expérience associative, le sport ou la culture peuvent également contribuer à reconstruire un parcours, à développer des compétences et à maintenir un lien avec la collectivité.



Les propositions du PAM et du PPS montrent que cette problématique dépasse largement les frontières d'un seul parti. Le PAM avance notamment un « parcours d'insertion » individualisé et le principe d'un « zéro abandon scolaire sans solution alternative ». Le PPS va plus loin dans la formalisation d'un dispositif spécifiquement baptisé « Plan d'urgence NEET », avec l'objectif annoncé de réduire de moitié le nombre de jeunes concernés d'ici 2031. Les trois formations partagent donc un même constat : le décrochage ne peut plus être traité par des mesures dispersées.

Mais c'est justement ici que le débat devient intéressant. Faut-il simplement créer davantage d'emplois ou faut-il construire un véritable parcours de raccrochage ? Car entre la sortie de l'école et l'entrée dans la vie professionnelle, il existe toute une période pendant laquelle un jeune peut se retrouver sans interlocuteur, sans orientation et parfois sans perspective claire.

L'ambition affichée à travers « Afaq » est précisément de réduire cette zone de vide. « Tajribati », lui, intervient au moment où le jeune cherche à franchir le seuil du marché du travail. « Bidaya » s'attaque à certains obstacles matériels, tandis que la réforme de la formation professionnelle cherche à rapprocher les compétences des besoins économiques. Pris ensemble, ces dispositifs dessinent une logique qui dépasse la seule promesse d'un emploi : celle d'un parcours d'insertion construit autour du jeune plutôt qu'autour de la juxtaposition des dispositifs.

Reste évidemment l'épreuve de la mise en œuvre. Identifier les jeunes concernés, assurer leur suivi, coordonner les acteurs publics et territoriaux, mobiliser les entreprises et mesurer les résultats nécessitera une gouvernance solide. La réussite d'un dispositif comme « Afaq » dépendra notamment de sa capacité à ne pas devenir une nouvelle plateforme parmi d'autres, mais à constituer réellement une porte d'entrée identifiable pour les jeunes qui ont décroché.

Car derrière le terme technique de « NEET », il y a une réalité beaucoup plus humaine. Il y a le jeune qui quitte l'école et ne sait plus vers qui se tourner. Celui qui accumule les candidatures sans réponse. Celui qui voudrait se former mais ne peut pas financer son déplacement. Celui qui possède un diplôme mais pas l'expérience que les employeurs exigent. Celui qui, après plusieurs échecs, finit par ne plus chercher.

Le véritable enjeu des politiques de jeunesse est donc peut-être moins de demander « que faire pour les jeunes ? » que de garantir qu'aucun jeune ne soit durablement laissé sans réponse. C'est dans cette logique que la Charte de la jeunesse de l'Istiqlal tente de placer ses différents dispositifs. Avec « Afaq » et « Tajribati » en particulier, le parti propose de travailler à la fois sur le risque de décrochage et sur la difficile transition vers le premier emploi.

À quelques jours du scrutin, les promesses seront nombreuses. Leur véritable valeur se mesurera toutefois à leur capacité à transformer un parcours interrompu en nouveau départ. Parce qu'un jeune qui décroche n'est pas nécessairement un jeune perdu. Encore faut-il que la politique publique sache où le retrouver et, surtout, lui proposer une véritable « Afaq » : un horizon.



DÉCLARATION DE LA SEMAINE

**« LA FINALE
NE DEVRAIT
ÊTRE NI À
CASABLANCA
NI À MADRID,
ELLE DEVRAIT
ÊTRE AU
SPOTIFY CAMP
NOU. »**

Joan Laporta

Président du FC Barcelone



ISTIQLAL 2026-2031 : et si la prochaine bataille se jouait sur le terrain de la souveraineté stratégique ?

La souveraineté ne se proclame pas, elle se construit

Il fut un temps où la souveraineté se mesurait principalement à la capacité d'un État à protéger ses frontières et à défendre ses intérêts. Aujourd'hui, elle se joue aussi ailleurs : dans nos ressources en eau, notre capacité à produire notre énergie, la solidité de notre tissu productif, notre maîtrise des technologies et notre aptitude à protéger la santé et la sécurité de notre population.

C'est tout le sens du cinquième pilier du programme de l'Istiqlal, consacré à la souveraineté stratégique.

Le choix du terme est particulièrement révélateur. Il ne s'agit plus seulement de penser le développement en termes de croissance ou d'investissement, mais de s'interroger sur une question devenue centrale dans un monde marqué par les crises, les tensions géopolitiques et les ruptures des chaînes d'approvisionnement : que devons-nous absolument être capables de produire, de maîtriser et de protéger nous-mêmes ?

La réponse proposée s'articule autour de quatre priorités : l'eau et l'énergie, le tissu productif, la technologie et la sécurité biologique. Quatre dossiers différents en apparence, mais qui renvoient en réalité à une même ambition : renforcer la capacité du Maroc à décider de son avenir.

L'eau : la première des souverainetés

S'il existe aujourd'hui une ressource autour de laquelle la notion de souveraineté prend tout son sens, c'est bien l'eau.

La question hydrique ne peut plus être considérée comme une problématique strictement environnementale. Elle touche à l'agriculture, à l'industrie, aux villes, à l'emploi et, plus largement, à la sécurité nationale.

Le choix d'en faire un élément central de la souveraineté stratégique apparaît donc particulièrement pertinent.

Mais l'enjeu est désormais de penser l'eau dans une logique encore plus intégrée : mobilisation de nouvelles ressources, dessalement, réutilisation des eaux usées, réduction des pertes dans les réseaux, modernisation de l'irrigation et surtout changement progressif des comportements.

La technologie peut ici devenir un allié majeur. La gestion intelligente des réseaux, la détection des fuites, la prévision des besoins et l'utilisation de données peuvent permettre de passer d'une gestion essentiellement réactive à une véritable politique de pilotage de la ressource.

La souveraineté hydrique ne signifiera donc pas seulement disposer de davantage d'eau. Elle signifiera aussi mieux connaître, mieux gérer et mieux préserver chaque goutte disponible.

L'énergie : produire davantage, dépendre moins

La même logique vaut pour l'énergie.

Les transformations mondiales offrent au Maroc une opportunité considérable. Le pays dispose d'atouts importants dans les énergies renouvelables et peut progressivement consolider sa position dans les nouvelles filières énergétiques.

Mais la souveraineté énergétique ne devrait pas être réduite à la seule production d'électricité verte. Elle pose aussi la question du stockage, des réseaux, de la compétitivité énergétique des entreprises et de la capacité à développer localement les équipements et les compétences nécessaires.

Autrement dit, il ne suffit pas de produire de l'énergie : il faut aussi maîtriser une partie croissante de la chaîne de valeur. C'est probablement l'une des pistes qui mériteraient d'être davantage poussées : transformer l'avantage énergétique du Maroc en avantage industriel, en favorisant l'émergence d'un véritable écosystème national autour des technologies propres.

Un tissu productif plus robuste

La souveraineté passe également par la production.

Les crises récentes ont rappelé une réalité que l'on avait parfois tendance à oublier : un pays peut être économiquement performant tout en restant vulnérable lorsqu'il dépend excessivement de l'extérieur pour des produits stratégiques.



« Ma patrie. mon avenir »

Renforcer le tissu productif marocain constitue donc une priorité qui dépasse largement la seule politique industrielle. L'objectif devrait être de favoriser davantage la production locale dans les secteurs où le Maroc dispose d'un avantage réel ou peut raisonnablement en construire un.

Cela suppose de continuer à soutenir les entreprises marocaines, mais aussi de favoriser leur montée en gamme, leur accès à la technologie, leur financement et leur intégration dans les chaînes de valeur.

Une attention particulière pourrait être accordée aux PME et aux entreprises intermédiaires, qui constituent souvent le maillon permettant de transformer une politique industrielle en emplois, en innovation et en valeur ajoutée locale.

Le véritable enjeu ne serait-il pas, à terme, de passer d'une logique de « produire au Maroc » à une ambition plus large : concevoir, produire, innover et exporter depuis le Maroc ?

La technologie : de consommateur à producteur

C'est sans doute ici que la notion de souveraineté stratégique prend une dimension particulièrement nouvelle.

La technologie n'est plus un secteur parmi d'autres. Elle traverse désormais tous les secteurs : agriculture, santé, industrie, énergie, administration, sécurité et éducation. La question n'est donc plus seulement de savoir comment accélérer la digitalisation du Maroc, mais comment faire émerger une capacité nationale à développer des solutions, des compétences et des technologies.

L'intelligence artificielle, la cybersécurité, les données, les semi-conducteurs, les technologies industrielles ou encore les biotechnologies ouvrent de nouveaux champs. Le Maroc dispose d'une jeunesse capable de se positionner sur ces marchés. Encore faut-il renforcer les passerelles entre universités, centres de recherche, entreprises et investisseurs.

Une stratégie technologique ambitieuse gagnerait ainsi à faire de la recherche et de l'innovation un véritable levier de souveraineté, avec davantage de financement, de valorisation des brevets et d'accompagnement des jeunes entreprises innovantes.

Car la souveraineté numérique de demain se construira moins en achetant des technologies qu'en développant la capacité à en créer.

La sécurité biologique : une leçon des dernières crises

Enfin, l'intégration de la sécurité biologique dans ce pilier témoigne d'une lecture particulièrement actuelle des nouvelles vulnérabilités.

Les dernières crises sanitaires ont montré que la santé publique pouvait rapidement devenir une question économique, sociale et stratégique. Disposer de capacités nationales en matière de recherche, de diagnostic, de production de médicaments et de certains produits sanitaires essentiels constitue donc un élément important de résilience.

Là encore, l'objectif ne devrait pas être de tout produire localement, ce qui serait irréaliste, mais d'identifier les secteurs critiques pour lesquels une dépendance excessive pourrait devenir problématique en période de crise.

Cette approche permettrait de construire une doctrine claire : quelles sont les productions que le Maroc doit absolument maîtriser, quelles sont celles qu'il doit sécuriser et dans quels domaines peut-il continuer à s'appuyer intelligemment sur les partenariats internationaux ?

La souveraineté comme stratégie, pas comme repli

C'est probablement l'un des points essentiels à rappeler, car parler de souveraineté ne signifie pas tourner le dos au monde.

Au contraire, dans un pays aussi ouvert que le Maroc, la souveraineté stratégique doit être conçue comme la capacité à choisir ses partenariats plutôt qu'à les subir, à diversifier ses fournisseurs, à renforcer ses propres compétences et à défendre ses intérêts dans un environnement international de plus en plus compétitif. Le Maroc n'a pas vocation à tout produire seul. Il a vocation à savoir ce qu'il doit maîtriser, ce qu'il doit sécuriser et ce qu'il peut mutualiser avec ses partenaires. Cette nuance est fondamentale.



Le prochain défi : transformer les ambitions en chaînes de valeur

Le cinquième pilier pose donc une question qui dépasse le cadre électoral : quel Maroc voulons-nous construire face aux incertitudes du monde de demain ?

Un Maroc qui importe les technologies ou un Maroc qui développe progressivement ses propres compétences ?

Un Maroc qui consomme l'énergie ou un Maroc qui transforme son potentiel énergétique en industrie ?

Un Maroc qui gère la pénurie d'eau au coup par coup ou un Maroc qui construit une véritable culture de la gestion de la ressource ?

Un Maroc qui dépend de chaînes d'approvisionnement fragiles ou un Maroc qui dispose d'un tissu productif capable d'absorber les chocs ?

L'ambition de souveraineté stratégique mérite, à ce titre, d'être encouragée et approfondie. La prochaine étape sera sans doute celle de la hiérarchisation : identifier les secteurs véritablement stratégiques, définir des objectifs mesurables, préciser les échéances et surtout créer les passerelles entre l'État, l'entreprise, l'université et la recherche.

Car la souveraineté ne se décrète pas. Elle se construit patiemment, par l'investissement, la connaissance, l'innovation, la production et la formation des compétences.

Et si la véritable bataille des prochaines années n'était finalement pas seulement celle de la croissance, mais celle de notre capacité à rester maîtres de nos choix dans un monde où les ressources, l'énergie, la technologie et la santé deviennent chaque jour davantage des instruments de puissance ?

C'est peut-être là toute la portée de ce cinquième pilier : faire de la souveraineté non pas un slogan, mais une méthode pour préparer le Maroc aux incertitudes de demain.



REPORTAGE



 **MEZZOUR : « NOUS DEVONS
COMBATTRE LES CONFLITS
D'INTÉRÊTS ET LE PISTON. »**



À CASABLANCA,

Ryad Mezzour met les « conflits d'intérêts » et le « bak sahbi » au cœur du débat économique

Au Hyatt Regency de Casablanca, mardi 15 septembre, la rencontre organisée par l'Alliance des économistes istiglaliens n'avait rien d'un simple exercice de présentation programmatique. Dans une salle acquise mais attentive, Ryad Mezzour a choisi de mettre les pieds dans le plat : conflits d'intérêts, clientélisme, intermédiaires, pouvoir d'achat, rente, corruption, stockage énergétique... Autant de sujets rarement associés dans un même discours économique de campagne.

Casablanca, mardi soir. Dans les salons du Hyatt Regency, l'ambiance est studieuse, presque technique, mais la campagne électorale n'est jamais très loin. Les cadres de l'Istiqlal, les économistes, les entrepreneurs et les militants présents sont venus écouter une lecture économique du programme du parti. Sur l'estrade, Abdellatif Maâzouz et Ryad Mezzour challengés par Zakaria Guerti déroulent les priorités, mais c'est rapidement le ministre de l'Industrie et du Commerce qui imprime le ton.

Pas de grande envolée lyrique. Mezzour parle marchés, règles du jeu, intermédiaires, stockage, fiscalité. Puis il lâche une expression que tout le monde comprend immédiatement : « bak sahbi », cette logique de passe-droit et de relations personnelles qui, selon lui, mine la confiance et ralentit le développement.

Le message est politique, mais présenté comme un problème économique.

« Le conflit d'intérêts doit être encadré »

Ryad Mezzour affirme que le Parti de l'Istiqlal entend, s'il dirige la prochaine majorité, faire aboutir un cadre légal sur les conflits d'intérêts. Il reconnaît au passage qu'une telle avancée n'a pas été obtenue au cours de la législature actuelle, malgré des tentatives du parti, faute d'accord avec ses partenaires de coalition. Dans la salle, le passage tranche avec les traditionnelles promesses de croissance ou d'investissement. Le ministre fait de la gouvernance un élément de compétitivité. L'idée sous-jacente est simple : un investisseur peut accepter le risque économique, beaucoup moins un système dans lequel les règles peuvent être contournées par celui qui dispose des bons relais.

Mezzour refuse toutefois de transformer cette critique en posture d'opposition à l'intérieur même de la majorité sortante. Il rejette explicitement l'idée d'avoir « un pied dans la majorité et l'autre dans l'opposition ». Son argument est différent : sur certains sujets, explique-t-il en substance, le parti n'a pas réussi à convaincre ses partenaires.

C'est une nuance politiquement importante à huit jours du scrutin.

Pouvoir d'achat : le procès des intermédiaires

Le deuxième temps fort du débat arrive avec le pouvoir d'achat. Depuis plusieurs mois, l'Istiqlal développe une critique du poids de certains intermédiaires entre producteurs et consommateurs. La veille encore, Nizar Baraka avait défendu à Fès l'idée de sociétés de distribution capables d'agir sur les circuits lorsque les écarts de prix deviennent excessifs.

À Casablanca, Mezzour reprend le sujet sous un angle plus économique.

Selon lui, certains acteurs arrivent à contrôler des segments de la chaîne alimentaire, de la production à la distribution, tout en échappant en partie aux mécanismes classiques du secteur formel. Dans ces situations, affirme-t-il, les instruments habituels de régulation de la concurrence peuvent devenir insuffisants.



Le raisonnement est économique : lorsque l'accès au marché dépend davantage des réseaux que de la performance, la concurrence s'affaiblit, l'investisseur hésite et la confiance recule.

Cette manière de relier corruption, investissement et productivité donne une tonalité particulière à la rencontre.

Dans la campagne, chaque parti promet naturellement de lutter contre la corruption. Mais ici, le propos cherche à déplacer le débat : le « bak sahbi » n'est pas seulement injuste, il coûte de la croissance.

Énergie : stocker avant d'avoir besoin d'importer dans l'urgence

Le ministre revient ensuite sur un sujet plus technique, mais stratégique : le stockage des produits énergétiques.

Dans un monde marqué par les tensions géopolitiques et les ruptures logistiques, disposer d'une capacité de stockage suffisante devient selon lui une forme d'assurance économique.

Mezzour évoque notamment Nador West Med et les infrastructures susceptibles d'augmenter les capacités de stockage du Royaume.

L'objectif affiché va plus loin que la simple sécurité d'approvisionnement : faire du Maroc une plateforme attractive pour des producteurs internationaux ayant intérêt à positionner leurs stocks près des marchés africains et européens.

Le raisonnement rejoint un thème désormais récurrent dans les politiques industrielles marocaines : transformer la position géographique du Royaume en avantage logistique.

Et même l'école privée entre dans le débat économique

Dernier dossier : l'enseignement privé.

Le Parti de l'Istiqlal défend, selon Mezzour, la mise en place d'un cadre plus clair concernant le coût du parcours scolaire dans le privé et envisage des mécanismes fiscaux destinés à soulager la classe moyenne.

L'idée révèle une autre préoccupation présente dans la salle : la pression croissante exercée par les dépenses incompressibles sur les ménages.

Logement, alimentation, énergie, santé, éducation : le débat sur le pouvoir d'achat ne peut plus se limiter au seul prix du panier alimentaire.

Une soirée où le programme a quitté les slogans

Ce qui ressort finalement de cette rencontre casablancaise, ce n'est pas une mesure unique mais une tentative de relier plusieurs dossiers que l'on traite habituellement séparément.

Conflits d'intérêts.

- Clientélisme.
- Pouvoir d'achat.
- Intermédiaires.
- Stockage énergétique.
- Fiscalité de la classe moyenne.
- Corruption.

Le fil conducteur était celui de la confiance dans les règles économiques.

Reste évidemment la question essentielle de toute campagne électorale : comment passer du diagnostic à l'exécution ?

Créer des sociétés régionales de distribution suppose une gouvernance, un financement et une articulation précise avec le secteur privé. Encadrer les conflits d'intérêts exige une loi, mais surtout des mécanismes de contrôle. Soutenir fiscalement les familles nécessite de préciser le coût budgétaire. Augmenter les capacités de stockage réclame, lui, des investissements lourds et une stratégie industrielle de long terme.

À Casablanca, Ryad Mezzour n'a donc pas seulement parlé croissance. Il a surtout essayé de convaincre qu'avant de demander à l'économie marocaine d'aller plus vite, il fallait aussi s'assurer que tout le monde joue avec les mêmes règles.



L'ISTIQLAL AFFICHE SON AMBITION : jouer la première place le 23 septembre

À quelques jours des législatives, le Parti de l'Istiqlal ne dissimule plus son objectif : arriver en tête. Derrière cette ambition, le parti met en avant sa cohésion interne, le renouvellement de près de la moitié de ses candidatures et le choix de concentrer la campagne sur son programme plutôt que sur la surenchère politique.

À mesure que le 23 septembre approche, les ambitions se précisent. Du côté du Parti de l'Istiqlal, le message est désormais assumé : il ne s'agit pas simplement d'améliorer le score de 2021, mais de viser la première place.

Abdeljabbar Rachidi, président du Conseil national et membre du comité exécutif du parti, l'a clairement exprimé lors de son passage dans l'émission Saâat Al Haqiqa sur 2M. Cette ambition, explique-t-il, n'est pas née avec la campagne électorale. Elle traverse le parti depuis son dernier congrès, qui avait renouvelé sa confiance à Nizar Baraka pour conduire l'organisation.

L'Istiqlal entre donc dans la dernière ligne droite avec une stratégie assez lisible : afficher une ambition élevée sans transformer la campagne en concours de déclarations tonitruantes.

Des candidats, mais surtout une organisation

Le parti insiste d'abord sur la qualité de son offre électorale. Ses candidats sont présentés comme ayant été choisis sur des critères de probité, de compétence politique et professionnelle et de capacité à porter le projet du parti sur le terrain.

Au-delà des profils individuels, c'est cependant la machine istiqalienne elle-même que la direction cherche à valoriser.

Dans une scène politique où les changements de couleur partisane à l'approche des élections sont devenus presque une tradition, l'Istiqlal revendique une autre méthode : privilégier son propre vivier plutôt que bâtir une force électorale autour de recrutements de dernière minute.

Le parti fait ainsi de sa cohésion interne un argument de campagne. Il considère avoir préservé son unité dans une période marquée par de fortes recompositions politiques et par la bataille pour attirer candidats et notables.

C'est évidemment le discours du parti sur lui-même. Mais politiquement, le choix n'est pas anodin : l'Istiqlal tente de faire de la stabilité de son organisation un marqueur de différenciation.

45 % de nouveaux visages : le renouvellement sans la rupture

L'autre chiffre mis en avant mérite attention : 45 % des candidats présentés par le parti participeraient pour la première fois à des élections.

L'Istiqlal cherche ici un équilibre plutôt intéressant entre renouvellement et continuité.

Pas question de jeter par-dessus bord son appareil historique ni son expérience électorale. Mais pas question non plus de donner l'image d'un parti vivant uniquement sur son patrimoine politique et ses figures installées.

Cette proportion de nouveaux candidats est donc utilisée pour raconter une évolution plus qu'une révolution : faire entrer une nouvelle génération tout en conservant la colonne vertébrale organisationnelle du parti.

Reste une question que les urnes permettront seules de trancher : ces nouveaux profils seront-ils perçus par les électeurs comme un véritable renouvellement ou simplement comme de nouveaux noms sur des listes déjà fortement identifiées au parti ?

Sortir du bruit de la campagne

Un autre élément du discours istiqalien mérite d'être relevé.

La direction du parti affirme vouloir éviter ce qu'elle considère comme des polémiques politiques stériles pour recentrer la confrontation électorale sur les programmes et les solutions proposées aux problèmes économiques et sociaux du pays.

L'idée est presque classique en campagne électorale. Sa mise en pratique l'est beaucoup moins.



« Ma patrie. mon avenir »

Entre petites phrases, réseaux sociaux, accusations croisées et bataille quotidienne pour occuper l'espace médiatique, la tentation du spectaculaire reste forte pour toutes les formations.

L'Istiqlal dit vouloir privilégier une autre logique : présenter son programme, mobiliser les citoyens et laisser les urnes établir le rapport de forces final.

Cette posture lui permet également d'installer un récit assez commode : celui d'un parti qui souhaite apparaître comme une force de gouvernement davantage préoccupée par le contenu que par l'affrontement.

Nizar Baraka joue aussi sa propre séquence politique

Derrière cette ambition collective se dessine naturellement un enjeu pour Nizar Baraka.

Une première place aux législatives constituerait une validation politique majeure pour le secrétaire général. Elle consacrerait à la fois sa stratégie de direction, la cohésion du parti et le repositionnement de l'Istiqlal comme prétendant direct à la conduite de la prochaine étape politique.

La presse du parti met d'ailleurs très fortement en avant son leadership, sa capacité à préserver l'unité de l'organisation et la détermination avec laquelle il conduit l'Istiqlal vers l'objectif de la première place.

Il faut toutefois distinguer l'affirmation militante de la réalité électorale.

Une campagne peut créer une dynamique. Une organisation peut apparaître solide. Un programme peut être travaillé. Mais une élection nationale reste l'addition de dizaines de batailles locales, de rapports de forces territoriaux, de candidatures, de participations différenciées et, parfois, de quelques milliers de voix qui changent complètement la distribution des sièges.

La première place ne se décrète pas

C'est sans doute là que commence le vrai enjeu pour l'Istiqlal.

En affichant aussi clairement son ambition, le parti place lui-même la barre très haut. Finir premier deviendrait une victoire politique. Arriver au coude-à-coude avec les principales formations pourrait encore être présenté comme une progression.

L'Istiqlal semble néanmoins l'assumer : cohésion de l'appareil, renouvellement des candidatures, programme électoral et leadership de Nizar Baraka constituent les quatre arguments autour desquels il entend bâtir sa dernière semaine de campagne.

Le parti peut annoncer qu'il vise la première place. Il peut expliquer pourquoi il pense la mériter. Mais le 23 septembre, une seule institution aura véritablement le dernier mot : l'urne.



TÉLÉGRAMME

By Lodi

Législatives : où voter mercredi et à quelles heures ?

Les élections législatives marocaines auront lieu mercredi 23 septembre 2026. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h sur l'ensemble du territoire national. Pour savoir où voter, les électeurs doivent se référer au bureau auquel ils sont rattachés sur les listes électorales.

Les autorités administratives locales remettent aux électeurs des avis précisant l'emplacement de leur bureau. Cette opération se poursuit jusqu'au mardi 22 septembre à 18 h. Point important : cet avis n'est pas obligatoire pour pouvoir voter. Le ministère de l'Intérieur précise que la Carte nationale d'identité constitue le document officiel requis pour justifier l'identité de l'électeur.



Changement d'heure : les horaires des trains ONCF et des vols vont-ils changer

C'est probablement la question la plus importante pour les voyageurs ce week-end. Le Maroc reculera officiellement ses horloges d'une heure dimanche 20 septembre à 2 h du matin. Mais cela ne signifie pas automatiquement que l'heure imprimée sur chaque billet de train ou d'avion doit être décalée manuellement d'une heure.

Au moment de notre vérification, nous n'avons trouvé aucun communiqué 2026 de l'ONCF ou de Royal Air Maroc annonçant une modification générale des horaires liée au passage à GMT. Dans le passé, Royal Air Maroc a déjà adapté ses programmes lors de changements d'heure, mais ces précédents ne permettent pas de déduire ce qui sera appliqué en septembre 2026.



Vote des salariés : la CGEM invite les entreprises à adapter leurs horaires

La Confédération générale des entreprises du Maroc appelle aujourd'hui ses entreprises membres à adapter leurs horaires le mercredi 23 septembre afin que les salariés puissent voter : les bureaux seront ouverts de 8h à 19h.

L'initiative peut notamment réduire l'obstacle pratique au vote d'une partie des salariés urbains précisément dans les zones où nous surveillons un risque d'abstention plus élevé.



PERISCOPE MAROC

By Lodi

Al Haouz : deux nouveaux internats renforcent l'accès à l'école

Deux nouveaux internats ont été inaugurés cette semaine à Asni, dans la province d'Al Haouz, au sein de deux établissements scolaires. Ils offrent une capacité d'accueil de plus de 500 élèves, filles et garçons, notamment issus des zones rurales.

Les infrastructures comprennent des espaces d'hébergement et de restauration, mais aussi des bibliothèques, salles de lecture, espaces numériques et lieux dédiés aux activités parascolaires. Réalisé dans le cadre d'un partenariat avec l'Association des amis des écoles et le soutien de la province d'Al Haouz via l'INDH,

[LIRE LA SUITE](#)



Maroc : 500 médecins spécialistes attendus dans les hôpitaux en septembre

Près de 500 médecins spécialistes devraient intégrer, dès fin septembre, plusieurs établissements hospitaliers et structures de santé à travers le Maroc. Il s'agit de la première opération de recrutement menée selon le nouveau régime encadrant le parcours des médecins résidents. L'objectif est de renforcer les effectifs médicaux dans les différentes régions du Royaume, en tenant compte des besoins locaux. Plusieurs hôpitaux et centres de santé confrontés à des pénuries dans certaines spécialités bénéficieront de ces nouvelles

Berrechid : plus de vingt élèves blessés dans un accident de bus

Plus de vingt élèves ont été blessés à des degrés divers après le renversement d'un bus de transport scolaire au douar El Krouchiine, à Soualem Trifiya, dans la province de Berrechid. L'accident s'est produit mercredi et a provoqué un mouvement de panique parmi les enfants et leurs familles.

Selon les informations recueillies par LeSiteinfo, le conducteur aurait perdu le contrôle du véhicule avant son renversement au milieu de la chaussée. Cette cause reste présentée comme une indication initiale et non comme une conclusion définitive.

[LIRE LA SUITE](#)



PERISCOPE MONDE

By Lodi

Crises migratoires : le projet européen place Ceuta au centre du débat

La présidente de la Commission européenne a proposé un cadre d'urgence destiné aux crises migratoires, dans le contexte des tensions apparues à Ceuta depuis la fin de juillet. Un mécanisme viserait notamment les situations où des mouvements massifs aux frontières de l'Union seraient orchestrés et utilisés comme une arme.

Le projet reste à ce stade une orientation politique, et non un dispositif opérationnel détaillé. Ursula von der Leyen a évoqué des critères stricts de déclenchement et une flexibilité par rapport aux procédures ordinaires,

[LIRE LA SUITE](#)



UE : le Canada vers un statut de membre associé

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a proposé mercredi que le Canada devienne le premier « membre associé » de l'Union européenne.

Annoncée devant le Parlement européen en présence du Premier ministre canadien Mark Carney, cette initiative vise à renforcer les relations entre Bruxelles et Ottawa dans plusieurs domaines, notamment l'économie, les technologies, l'énergie et la sécurité. Elle s'inscrit dans le rapprochement déjà engagé entre les deux parties à travers l'accord commercial CETA et leur coopération dans le numérique et l'intelligence artificielle.

[LIRE LA SUITE](#)

Pétrole au-dessus de 108 dollars : le signal d'alerte pour le Maroc

Le marché pétrolier a ouvert la semaine sous forte tension. Euronews rapporte que le Brent a franchi 108 dollars le baril lundi matin, tandis que le WTI américain atteignait environ 103 dollars. Les deux références gagnaient plus de 3 %, prolongeant une hausse déjà marquée la semaine précédente.

Le mouvement ne vient pas d'une simple anticipation financière. L'Arabie saoudite a annoncé la fermeture temporaire de son oléoduc Est-Ouest après des attaques de drones.

[LIRE LA SUITE](#)



ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

**L'BOULEVARD
2026 PROMET
QUATRE NUITS DE
FEU AU STADE DU
R.U.C**



La 24^e édition du festival L'Boulevard se tient du 17 au 20 septembre 2026 au stade du R.U.C à Casablanca. Plus de 33 groupes de rap, rock, metal et fusion, dont Sepultura et Sarab, pour quatre jours de concerts gratuits.

Exposition à Rabat : le céladon de Zhejiang, un pont de céramique entre la Chine et le Maroc

Jusqu'au 30 septembre, le Centre Culturel de Chine à Rabat met à l'honneur le céladon de Zhejiang à travers l'exposition « Une brise verte venue par la mer ». Un voyage fascinant qui célèbre l'art séculaire de la céramique et l'amitié sino-marocaine.



La capitale marocaine accueille actuellement un événement culturel d'exception dédié à l'un des trésors de l'Empire du Milieu.

Le Centre Culturel de Chine à Rabat invite le public à plonger dans l'univers fascinant du céladon de Zhejiang, illustrant les liens historiques et artistiques profonds qui unissent la Chine et le Maroc. Intitulée « Une brise verte venue par la mer : Voyage dans l'univers du céladon de Zhejiang », cette exposition immersive met en lumière l'une des expressions les plus emblématiques de la céramique traditionnelle chinoise. Réputé pour ses teintes délicates et ses lignes élégantes, le céladon n'est pas qu'un simple objet d'art : il est le témoin privilégié des échanges culturels et commerciaux qui ont fleuri le long de la Route maritime de la Soie.

Un dialogue entre deux grandes traditions artisanales

Lors de l'inauguration, l'ambassadrice de Chine au Maroc, Mme Yu Jinsong, a souligné la dimension philosophique de cet artisanat. « Un céladon semble être un simple objet, mais il porte en lui la vision que nos anciens avaient de la nature, de la vie et de la beauté », a-t-elle affirmé.

La diplomate a également dressé un parallèle poétique entre les traditions céramiques des deux nations. Selon elle, le célèbre bleu de Fès et l'art minutieux du zellige marocain partagent avec le céladon chinois une même essence : celle de l'intelligence des artisans et d'une quête commune de l'esthétisme, exprimant une vision unique de la couleur et de la géométrie.

Sur les traces d'Ibn Battouta

Ce lien entre les deux civilisations ne date pas d'hier. Présente lors de l'événement, la professeure Fatima Ait Mhand, archéologue à l'Institut national d'archéologie et de patrimoine (INSAP), a rappelé que la céramique reste l'un des plus anciens marqueurs de l'Histoire humaine.

Le titre de l'exposition, « Une brise verte venue par la mer », résonne d'ailleurs comme une réalité historique : ces œuvres ont véritablement voyagé par les océans pour relier des mondes lointains.

Une histoire d'échanges que le grand explorateur marocain du XIV^e siècle, Ibn Battouta, avait déjà documentée en son temps. Émerveillé par la porcelaine chinoise, qu'il considérait comme la meilleure au monde, il avait noté son exportation massive jusqu'aux confins du Maroc.

Une invitation à l'émerveillement

Maîtresse incontestée de l'art céramique depuis la nuit des temps, la Chine continue d'inspirer par la finesse inégalée de ses techniques de modelage, d'émaillage et de cuisson.

Les amateurs d'art, d'harmonie et d'histoire ont jusqu'au 30 septembre prochain pour découvrir cette exposition inédite dans la grande salle du Centre Culturel chinois de Rabat.

Une occasion unique de se laisser porter par cette « brise verte » chargée de poésie et d'histoire.

BUZZ DE LA SEMAINE



« EZZALZOULI SUSCITE LA CONTROVERSE
AVEC UN MAILLOT SOUTENANT SEBTA
OCCUPÉE AVANT BETIS-VILLARREAL »

Actualités culturelles



Le polar marocain « The Final Bet » prépare son passage au cinéma

Le roman policier marocain « The Final Bet », d'Abdelilah Hamdouci, doit être adapté en long métrage dans le cadre d'une coproduction réunissant des partenaires des États-Unis, du Canada et du Maroc. Le récit, publié initialement en 2001, se déroule à Casablanca.

L'intrigue suit un jeune homme accusé à tort du meurtre de son épouse et entraîné dans un univers de corruption et d'affaires judiciaires. Selon Le360, le projet associe Hollywood Ventures Group, Big Picture Cinema et la société marocaine Pink Sheep.

Une production est envisagée à l'horizon 2027, sans qu'une date de tournage ou de sortie ne soit encore annoncée.

À Fès, le Salon des arts plastiques mise sur la jeune création

La quatorzième édition du Salon du Maroc des arts plastiques se tient à la galerie Mohammed Kacimi, à Fès, avec une attention particulière portée aux jeunes talents. L'événement, annoncé jusqu'au 30 septembre, place au centre du parcours le passage de l'esquisse à l'œuvre achevée.

Sous le thème « Du carnet de croquis à l'expression plastique », le Salon donne à voir une étape habituellement discrète de la création.

Les disciplines citées couvrent la peinture, la sculpture, la céramique, la gravure, la calligraphie, l'installation et l'art numérique. Cette diversité permet de rapprocher des démarches déjà affirmées et des recherches encore en construction.



Le 19e Festival International du Film de Femmes de Salé approche

La ville de Salé s'apprête à accueillir la 19e édition du Festival International du Film de Femmes, prévue du 28 septembre au 3 octobre prochain.

Ce rendez-vous incontournable célèbre la créativité féminine et place la cause des femmes au cœur de l'industrie cinématographique.

Cette année, l'événement mettra en lumière neuf films explorant la diversité des représentations féminines sur grand écran, réaffirmant ainsi son soutien continu à la contribution des femmes au septième art.



IMAGE DE LA SEMAINE



**Mbappé, Vinicius et Konaté masquent
le message de solidarité avec « Sebt
occupée »**

Actualités culturelles



À Gouda, les tapis de Mina Abouzahra racontent un héritage marocain

Le musée de Gouda, aux Pays-Bas, doit consacrer sa première exposition monographique à Mina Abouzahra, designer néerlandaise d'origine marocaine. Intitulée « Woven Letters », elle réunit meubles et tapis au croisement de l'artisanat marocain et du design néerlandais.

Le parcours présente notamment « Bénédiction », un cabinet faisant dialoguer structure en bois et panneaux brodés, ainsi que le Sofa Goity et un fauteuil inspiré de Wim Rietveld.

La tapisserie monumentale « Lettre » renvoie, elle, à une tradition de Taznakht où le tissage transmet des histoires familiales et des états intérieurs.

Céline Dion retrouve la scène à Paris avec une série de 16 concerts

Après plusieurs années d'absence, Céline Dion a retrouvé la scène samedi soir à Paris avec le premier d'une série de 16 concerts programmés jusqu'au 14 octobre.

Devant 35.000 spectateurs réunis à Paris La Défense Arena, la chanteuse de 58 ans a livré un spectacle de plus de deux heures, alternant ses grands succès en français et en anglais. Neuf millions de personnes s'étaient inscrites pour accéder à la prévente, témoignant de l'attente autour de ce retour.



Ibrahim Maalouf présentera « Trumpets of Michel-Ange » au Théâtre Royal de Rabat

Le trompettiste et compositeur Ibrahim Maalouf présentera « Trumpets of Michel-Ange » au Théâtre Royal de Rabat le mardi 22 septembre à 20h30, selon Aujourd'hui le Maroc. L'annonce offre au public marocain un rendez-vous précis avec un musicien dont le travail relie jazz, musique classique, pop et sonorités orientales.

Le quotidien rappelle que le musicien, né à Beyrouth, mène depuis plus de quinze ans un parcours international comme interprète, compositeur et producteur. Son projet présenté à Rabat s'inscrit dans cette recherche de métissage. La source attribue clairement le lieu, la date et l'horaire du concert, sans avancer d'information sur un éventuel déploiement supplémentaire au Maroc.



CAPSULE IA

Le Maroc peut-il concilier protection et production ?



@lodjmaroc

Pourquoi le Brésil est-il soudainement partout dans la culture mondiale ?

Mode, musique, cinéma, réseaux sociaux, tourisme...

En 2026, le Brésil semble s'être transformé en véritable phénomène culturel mondial.

Après avoir conquis les tendances mode avec le « Brazilcore », ses couleurs, ses marques et son esthétique, le pays voit désormais son funk, son cinéma et son imaginaire s'exporter bien au-delà de ses frontières.



Le « Brazilcore » ne s'arrête plus à la mode. Pendant plusieurs années, le Brésil était surtout associé à quelques grands symboles : le carnaval, le football, Rio et ses plages.

En 2026, son influence culturelle est devenue beaucoup plus large. Le phénomène avait notamment commencé avec le « Brazilcore », une esthétique inspirée des couleurs et du vestiaire brésiliens.

Maillots de football, vert, jaune, bleu, tongs Havaianas et lunettes inspirées des années 2000 se sont progressivement retrouvés dans les looks de célébrités et sur les réseaux sociaux.

Selon Vogue Business, l'intérêt pour le Brésil sur la plateforme Lyst a progressé de 91 % entre le premier et le deuxième trimestre 2026. L'intérêt pour les marques brésiliennes a, lui, augmenté de 204 %.

Mais le phénomène a depuis largement dépassé les vêtements

Le funk brésilien change d'échelle. La musique est probablement l'un des moteurs les plus puissants de cette nouvelle visibilité.

Le funk brésilien, né dans les communautés urbaines de Rio et São Paulo, s'est progressivement imposé dans les playlists internationales.

Selon la Deutsche Welle, il a été en 2025 le genre ayant enregistré la plus forte croissance parmi ceux générant plus de 50 millions de dollars de revenus sur Spotify. Les réseaux sociaux accélèrent encore le mouvement.

Entre février et mai 2026, les publications utilisant le hashtag #brazilianfunk ont augmenté de 34 % en Europe, tandis que celles associées au « Brazilian phonk » ont progressé de 62 %, selon des données communiquées par TikTok à Billboard Brasil.

Des artistes comme Anitta jouent évidemment un rôle dans cette internationalisation. Mais le phénomène ne repose plus sur quelques stars capables de franchir les frontières : les rythmes brésiliens eux-mêmes deviennent identifiables par un public qui ne parle pas nécessairement portugais.

Du cinéma aux plus grandes scènes internationales

La montée en puissance du Brésil ne se limite pas non plus à la musique.

Le cinéma brésilien bénéficie d'une nouvelle visibilité internationale, notamment avec « Je suis toujours là » (I'm Still Here), nommé puis récompensé aux Oscars, et avec d'autres productions qui attirent l'attention des festivals et des plateformes internationales. Cette présence contribue à modifier l'image culturelle du pays.

Le Brésil n'est plus seulement perçu comme un décor ou une destination touristique : il devient aussi un producteur d'histoires que le reste du monde veut découvrir.

L'Associated Press observe ainsi que la vague actuelle associe désormais musique, cinéma, mode, danse et tourisme, donnant au phénomène une dimension beaucoup plus large que celle d'une simple tendance esthétique.

Pourquoi maintenant ?

Une partie de la réponse se trouve sur les réseaux sociaux. Le Brésil dispose d'une population extrêmement active en ligne, ce qui permet à ses tendances musicales, ses danses, ses expressions et son esthétique de circuler rapidement à l'étranger.

TikTok a notamment facilité l'exportation de genres qui auraient auparavant eu beaucoup plus de difficultés à dépasser les frontières linguistiques.

Mais il y a aussi quelque chose de plus culturel

Dans un paysage mondial souvent dominé par les mêmes références américaines et européennes, la « brasilidade » offre une esthétique immédiatement reconnaissable : couleurs fortes, musique dansante, corps, fête, football, plage, street culture et mélange des influences.

Cette image correspond aussi à une recherche actuelle de spontanéité et de liberté dans la mode et la culture.

CHIFFRE DE LA SEMAINE

**ADM/ÉTÉ 2026 : AFFLUENCE RECORD
AVEC DES PICS DE PLUS DE 800.000
VÉHICULES/JOUR**



Les autoroutes marocaines ont enregistré une affluence record durant l'été 2026, selon ADM, avec des pics dépassant 800 000 véhicules par jour. Ce bilan témoigne de l'intensité des déplacements sur le réseau autoroutier national pendant la période estivale.

« Fallcation » : pourquoi les vacances d'automne sont en train de devenir le nouveau rendez-vous des voyageurs



Et si les grandes vacances ne se terminaient plus vraiment en août ?

De plus en plus de voyageurs choisissent septembre, octobre ou novembre pour partir, donnant naissance à une nouvelle tendance baptisée « fallcation ».

Entre températures plus agréables, destinations moins saturées et nouvelles expériences saisonnières, l'automne s'impose progressivement comme une véritable période de voyage.

L'été n'a plus le monopole des vacances

Pendant longtemps, le calendrier touristique semblait presque immuable : juillet et août pour les grandes vacances, puis retour à la routine dès septembre. Mais les habitudes changent. Le terme « fallcation », contraction de fall et vacation, désigne ces voyages réalisés pendant les mois d'automne.

Et cette tendance commence à se traduire dans les réservations. Selon Virtuoso, les réservations pour l'automne 2026 progressent de 59 % sur un an, tandis que les ventes augmentent de 69 %.

Septembre se distingue particulièrement, avec une hausse de 77 % des ventes. L'automne n'est donc plus simplement considéré comme une période creuse.

Voyager quand la chaleur retombe

L'une des principales raisons de cette évolution tient évidemment au climat.

Après plusieurs étés marqués par des épisodes de chaleur intense, certains voyageurs recherchent des températures plus supportables pour visiter une ville, marcher, faire des excursions ou simplement passer du temps dehors.

L'automne offre également une lumière et une ambiance différentes

Les plages sont moins chargées, les villes retrouvent un rythme plus calme et certaines destinations proposent des activités spécifiquement liées à la saison. Vendanges, gastronomie, paysages automnaux ou événements culturels : le voyage ne consiste plus seulement à rechercher le soleil.

Moins de foule, mais pas forcément moins de touristes

L'un des attraits historiques de l'arrière-saison est la baisse de fréquentation.

Mais la popularité croissante de l'automne pourrait progressivement changer la donne.

Les professionnels du tourisme observent déjà que septembre et octobre commencent à rivaliser avec certains mois d'été dans plusieurs marchés.

C'est tout le paradoxe de la tendance : les voyageurs cherchent une période plus tranquille, mais s'ils sont de plus en plus nombreux à faire le même choix, l'automne pourrait lui aussi connaître ses propres phénomènes de surfréquentation. L'« off-season » pourrait ainsi progressivement disparaître.

Une nouvelle clientèle peut voyager

Cette évolution concerne aussi des profils qui ne dépendent pas forcément du calendrier scolaire.

Couples, retraités, personnes travaillant à distance ou familles ayant davantage de flexibilité peuvent plus facilement déplacer leurs vacances.

Pour eux, partir en octobre plutôt qu'en août peut permettre de profiter d'une destination dans des conditions différentes, sans forcément renoncer à une expérience complète. Le voyage devient ainsi moins dépendant du calendrier traditionnel.

Les professionnels du tourisme s'adaptent

Le changement ne concerne pas seulement les voyageurs. Hôtels, destinations et compagnies aériennes commencent eux aussi à prolonger leurs saisons.

Certaines liaisons sont maintenues plus longtemps et des établissements développent des offres spécifiquement pensées pour l'automne.

Le tourisme tend donc à devenir moins concentré sur quelques semaines de l'année. Cette évolution peut également représenter une opportunité pour les destinations confrontées à une forte concentration touristique pendant l'été.

TOP



« Le Maroc entame une saison agricole avec les réserves d'eau les plus élevées depuis dix ans. »

Le Maroc aborderait la nouvelle campagne agricole avec son stock d'eau le plus élevé depuis dix ans. Une situation qui, si elle se confirme, offrirait des perspectives favorables à l'irrigation et aux cultures.



FLOP



Carburants : nouvelle hausse des prix à la pompe

Selon le visuel publié par Le Matin, le prix du gasoil augmente de 34 centimes et celui de l'essence de 27 centimes. Une hausse qui alourdit le budget carburant des automobilistes.

Brèves Lifestyle



Votre bougie fait grise mine ? Sortez le sèche-cheveux

Une bougie a fondu d'un côté ou sa cire s'est retrouvée toute cabossée ?

Pas besoin de la jeter. Passez un sèche-cheveux en mode tiède à quelques centimètres de la cire.

La chaleur va la ramollir progressivement, ce qui permet de lisser délicatement les irrégularités. Une fois la surface redevenue uniforme, laissez simplement la bougie refroidir et durcir.

L'astuce peut aussi servir à décoller plus facilement une bougie coincée dans son contenant.

Votre congélateur peut sauver un jean qui colle

Un chewing-gum s'est retrouvé collé sur votre jean ? Avant de frotter comme un forcené, direction le congélateur. Placez le vêtement dans un sac propre, puis laissez-le au congélateur pendant quelques heures.

Une fois durci, le chewing-gum devient beaucoup plus cassant et peut être retiré délicatement avec le dos d'une cuillère. Cette méthode évite surtout de l'étaler davantage dans les fibres du tissu. Après le retrait, lavez ensuite le jean normalement pour éliminer les éventuels résidus. Comme quoi, le congélateur ne sert pas uniquement à conserver les pizzas et les glaces.



Le pinceau de maquillage pour nettoyer les petites fissures

Certaines poussières semblent avoir élu domicile dans les endroits impossibles à atteindre.

Pour les chasser, un vieux pinceau de maquillage propre peut devenir un étonnant outil de ménage.

Ses poils souples se glissent facilement entre les touches du clavier, les aérations ou les petits recoins des meubles. Passez-le délicatement sur la surface pour décoller la poussière sans la rayer.

Il peut même servir à nettoyer les coins difficiles d'une voiture ou d'un appareil électronique.

Une astuce récup' simple qui donne une deuxième vie à un accessoire oublié au fond d'un tiroir.



Numéro
139

HIT DE LA SEMAINE

Shawn Mendes – Ruin (Live From Boston)



@lodjmaroc



By Lady

Brèves Lifestyle



Des glaçons pour enlever les marques de meubles sur la moquette

Un meuble lourd vient de laisser de vilaines empreintes sur votre moquette ? Pas besoin de la remplacer. Placez quelques glaçons directement sur les marques et laissez-les fondre lentement.

L'humidité va aider les fibres écrasées à reprendre progressivement leur volume. Une fois la zone humide, tamponnez délicatement avec une serviette, puis redressez les fibres avec une cuillère ou une brosse souple.

Laissez sécher complètement avant de constater le résultat. Une petite astuce étonnante qui transforme un simple glaçon en outil de réparation express.

Pourquoi glisser une éponge dans le bac à légumes ?

Votre bac à légumes se transforme parfois en mini-zone humide où les salades fanent rapidement ? Une astuce toute simple consiste à y placer une éponge propre et sèche.

Elle peut absorber une partie de l'excès d'humidité qui s'accumule autour des fruits et légumes. Cela peut aider à limiter la condensation et à garder certains aliments frais plus longtemps.

Il suffit de vérifier régulièrement l'éponge et de la remplacer ou la laver lorsqu'elle devient humide.



Tennis : ce lance-balles connecté analyse votre jeu et adapte ses tirs en 0,1 seconde

Le TERO de Lumistar veut transformer l'entraînement en solo grâce à une caméra 4K et une intelligence embarquée capables d'analyser les frappes en temps réel. La machine observe la trajectoire, la vitesse, l'effet et le rebond de chaque balle avant d'adapter le tir suivant en seulement 0,1 seconde, avec jusqu'à 35 positions de frappe et des balles pouvant atteindre près de 140 km/h. Elle intègre aussi un anneau lumineux pour signaler son état d'analyse, ainsi qu'un bracelet permettant de contrôler les exercices à la voix sans quitter le court.

NOMINATION DE LA SEMAINE

**NAWAL EL MOUTAWAKEL ÉLUE VICE-PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION ISLAMIQUE DE SOLIDARITÉ SPORTIVE**



Restaurants sans téléphone : pourquoi certains établissements veulent nous faire redécouvrir le plaisir de manger sans écran

Et si le prochain luxe au restaurant était simplement de pouvoir dîner sans regarder son téléphone ? De plus en plus d'établissements expérimentent des repas sans smartphone, entre interdictions, pochettes verrouillées et récompenses pour les clients qui acceptent de déconnecter. Une tendance qui pose une question simple : avons-nous oublié comment être vraiment présents à table ?



Il y a encore quelques années, sortir son téléphone au restaurant était devenu presque banal. Photographier son assiette, répondre à un message, consulter une notification ou faire défiler les réseaux sociaux entre deux plats : le smartphone s'est progressivement installé au milieu du repas.

Il y a encore quelques années, sortir son téléphone au restaurant était devenu presque banal. Photographier son assiette, répondre à un message, consulter une notification ou faire défiler les réseaux sociaux entre deux plats : le smartphone s'est progressivement installé au milieu du repas.

Aujourd'hui, certains restaurants veulent inverser la tendance

Au Royaume-Uni, aux États-Unis et ailleurs, des établissements commencent à instaurer des espaces ou des règles « phone-free ». Certains demandent aux clients de ranger leur téléphone dans une pochette, d'autres le récupèrent à l'entrée.

Certains préfèrent même miser sur l'incitation plutôt que sur l'interdiction

À Vérone, un restaurant propose par exemple une bouteille de vin gratuite aux clients qui acceptent de laisser leur téléphone de côté. Selon l'établissement, la grande majorité des clients joue le jeu.

Le but n'est pas seulement de faire respecter une règle

Derrière cette tendance se trouve une volonté assez simple : remettre la conversation au centre du repas.

Un dîner au restaurant est normalement une expérience collective. On partage des plats, on discute, on observe les réactions de l'autre. Mais lorsque les téléphones restent posés sur la table, même sans être utilisés en permanence, ils peuvent devenir une présence supplémentaire.

Une notification suffit à interrompre une conversation. Une vibration attire le regard. Et quelques secondes sur un écran peuvent rapidement devenir plusieurs minutes de défilement.

Les restaurants qui adoptent ces politiques cherchent donc moins à punir leurs clients qu'à modifier l'atmosphère autour de la table.

Sommes-nous devenus incapables d'attendre ?

Le phénomène révèle aussi quelque chose de nos habitudes.

Attendre qu'un plat arrive, patienter entre deux services ou simplement avoir quelques minutes de silence est devenu difficile pour beaucoup de personnes. Le moindre moment vide peut être rempli par un écran.

Le restaurant devient alors un terrain intéressant pour observer cette relation au smartphone : nous sommes physiquement présents, mais notre attention peut être ailleurs.

C'est précisément cette attention que les établissements « phone-free » cherchent à récupérer.

Le retour d'une expérience plus authentique

Cette tendance s'inscrit dans un mouvement plus large de déconnexion. Des bars, des lieux de loisirs et même certains espaces de vacances expérimentent eux aussi différentes manières d'éloigner les smartphones.

Dans la restauration, le mouvement prend une dimension particulière parce qu'il touche à un rituel social très ancien : manger ensemble.

Le paradoxe est d'ailleurs assez amusant. Pendant des années, les restaurants ont encouragé leurs clients à photographier leurs plats et à les publier en ligne. Aujourd'hui, certains cherchent précisément à faire l'inverse.

INSOLITE DE LA SEMAINE

**UN ADOLESCENT DE 15 ANS SURVIT 3 JOURS
DANS LES EAUX GLACÉES DE L'ALASKA**



ABA Fusion AI, technologie développée au Maroc, sélectionnée par NVIDIA pour le GTC Berlin 2026

DIGITAL

ABA Fusion AI, pôle intelligence artificielle d'ABA Technology, a été retenu par NVIDIA pour exposer au GTC Berlin 2026 et présenter ses solutions d'IA opérationnelle développées au Maroc.



Le pôle intelligence artificielle d'ABA Technology participera au GTC Berlin 2026, organisé du 20 au 22 octobre. L'entreprise marocaine y présentera ses solutions d'IA opérationnelle, dont Fusion Computing System, une infrastructure de calcul pensée pour rapprocher la puissance de l'intelligence artificielle des données et des opérations. ABA Fusion AI, pôle dédié à l'intelligence artificielle d'ABA Technology, a été retenu par NVIDIA pour exposer au GTC Berlin 2026, qui se tiendra du 20 au 22 octobre 2026 dans la capitale allemande. Cette sélection marque une nouvelle étape dans le développement international de l'entreprise, qui entend démontrer la capacité d'une technologie conçue et développée depuis le Maroc à répondre aux exigences des usages industriels et institutionnels de l'intelligence artificielle.

À Berlin, ABA Fusion AI présentera une architecture technologique destinée à accompagner les entreprises et les institutions dans le passage de l'expérimentation à l'industrialisation de l'IA. L'objectif affiché est de transformer l'intelligence artificielle en outil pleinement intégré aux opérations réelles, au-delà des phases pilotes ou des démonstrations de concept.

Faire passer l'IA de l'expérimentation à l'industrialisation

ABA Fusion AI développe une nouvelle génération d'applications combinant plusieurs approches avancées de l'intelligence artificielle, notamment l'Agentic AI, les Digital Twins, les World Models, la Physics AI et la Physical AI. Ces technologies visent à faire évoluer l'IA d'un rôle d'assistance vers une véritable infrastructure opérationnelle capable de comprendre, anticiper, simuler et orchestrer des processus complexes.

Cette orientation répond à un enjeu central pour de nombreuses organisations : intégrer l'IA dans des environnements réels, avec des contraintes de performance, de sécurité, de souveraineté et d'efficacité. Pour ABA Fusion AI, l'enjeu n'est donc pas seulement de produire des modèles intelligents, mais de mettre en place des architectures capables de fonctionner au plus près des besoins métiers.

Fusion Computing System, une infrastructure de calcul dédiée à l'IA

Parmi les solutions présentées au GTC Berlin 2026 figurera la nouvelle génération du Fusion Computing System, le Hardware AI développé par ABA Fusion AI. Cette infrastructure de calcul a été conçue pour déployer la puissance nécessaire à l'intelligence artificielle au plus près des données et des opérations.

Le système répond à plusieurs exigences devenues prioritaires dans le déploiement de l'IA à grande échelle : performance, optimisation de l'inférence, souveraineté, sécurité et efficacité énergétique et opérationnelle. Il s'inscrit ainsi dans une logique d'industrialisation, où les capacités de calcul doivent être disponibles, maîtrisées et adaptées aux environnements critiques.

Des applications déjà éprouvées dans plusieurs secteurs

Au-delà de l'innovation technologique, ABA Fusion AI met en avant des expériences déjà conduites dans des environnements réels. Ses solutions ont été déployées ou expérimentées dans plusieurs secteurs stratégiques, parmi lesquels la santé, l'industrie, le gouvernement, ainsi que la sécurité et les infrastructures critiques.

Dans le secteur de la santé, l'IA est appliquée aux infrastructures et aux opérations médicales.

Dans l'industrie, elle intervient dans l'optimisation des procédés, la maintenance prédictive et les jumeaux numériques. Pour les administrations et les institutions publiques, ABA Fusion AI développe des architectures souveraines et des plateformes de pilotage. Dans les domaines de la sécurité et des infrastructures critiques, ses technologies sont orientées vers l'analyse, la simulation et l'aide à la décision en temps réel.

Ces cas d'usage illustrent la volonté de l'entreprise de positionner l'intelligence artificielle comme une composante opérationnelle, capable de produire un impact concret dans des systèmes complexes.

Brèves digitales



De 2007 à l'iPhone Duo : Apple réinvente son smartphone avec son premier modèle pliable

Depuis 2007, l'iPhone a redéfini la téléphonie, dépassant les 3 milliards de ventes.

De son premier écran 3,5 pouces, Apple passe aujourd'hui à l'ère de l'IA et des puces 2 nanomètres.

En septembre 2026, la firme franchit un cap historique avec l'iPhone 18 Pro (puce A20 Pro) et surtout l'iPhone Duo, son tout premier smartphone pliable. Doté de deux écrans OLED (5,4 et 7,6 pouces) et d'un châssis en titane, il marque une véritable révolution technologique.

Cyberattaque ClickFix : de fausses publicités HBO Max piègent les utilisateurs sur Reddit

Les attaques "ClickFix" explosent en 2026. Récemment, des pirates ont compromis le compte Reddit officiel de HBO Max pour y diffuser des publicités malveillantes.

La technique repose sur l'ingénierie sociale : un faux test CAPTCHA incite la victime à copier-coller une commande dans son Terminal (Mac) ou son invite de commande (Windows).

En validant, l'utilisateur installe lui-même un malware dérobant ses mots de passe et portefeuilles cryptos.



MediaTek dévoile le Dimensity 9600 Pro : cap sur le 2 nm et l'IA embarquée

MediaTek frappe fort avec sa nouvelle puce haut de gamme, le Dimensity 9600 Pro, rejoignant Apple et Samsung dans l'ère du 2 nanomètres. L'accent est mis sur l'efficacité énergétique, avec une réduction spectaculaire de 61 % de la consommation en multicœur.

Équipée en première mondiale de la RAM LPDDR6 et du stockage UFS 5.0, la puce intègre un puissant NPU capable de traiter des modèles d'IA de 30 milliards de paramètres directement sur le smartphone, sans cloud.

Côté multimédia, elle promet des performances gaming dignes des consoles (jusqu'à 185 fps) et supporte l'enregistrement vidéo 4K à 240 fps.



Brèves digitales



SoftBank découvre le prix boursier d'un ralentissement de l'IA

SoftBank avait construit une partie de son récit aux investisseurs autour d'une conviction : l'intelligence artificielle allait absorber des sommes gigantesques et transformer l'économie mondiale. Le marché vient de lui rappeler qu'un pari aussi concentré fonctionne également dans l'autre sens.

L'action du groupe japonais a plongé jusqu'à 13,2 % en séance le 14 septembre, après les appels de plusieurs dirigeants de l'IA à ralentir le développement des modèles avancés pour des raisons de sécurité.

SoftBank est particulièrement observé en raison de son exposition massive au secteur et de son statut d'investisseur majeur dans OpenAI.

Votre voisin utilise-t-il votre Wi-Fi ? Voici comment le savoir

Une connexion Wi-Fi soudainement plus lente peut parfois s'expliquer par la présence d'un appareil inconnu sur votre réseau.

Pour le vérifier, il suffit d'accéder à l'interface d'administration de votre box ou à l'application de votre opérateur afin de consulter la liste des appareils connectés. Smartphones, ordinateurs, téléviseurs ou objets connectés doivent pouvoir être identifiés un par un.

En cas de connexion suspecte, le premier réflexe consiste à changer le mot de passe Wi-Fi pour une clé plus robuste, ce qui obligera tous les appareils à se reconnecter.



Hey Para teste le pari de la parapharmacie sans boutique

Acheter une crème dermatologique, comparer ses ingrédients et payer sans jamais entrer dans une parapharmacie : le modèle commence à s'installer au Maroc. Hey Para pousse cette logique jusqu'au bout avec une activité pensée pour fonctionner entièrement en ligne depuis Mohammedia.

La plateforme propose des produits de dermocosmétique, d'hygiène et de bien-être, avec livraison dans différentes villes du Royaume. Le site annonce des paiements par carte ou à la livraison, un système de fidélité ainsi que des délais généralement compris entre 24 et 72 heures.



By Lodj

Reel

DE LA SEMAINE



À l'approche des élections législatives du 23 septembre 2026, 7ème Sens, l'émission de débat animée par Rachid Hallaouy, s'intéresse cette fois à un grand absent des programmes électoraux : la Bourse.



Cybersécurité : le baromètre AUSIMètre 2026 remet les risques numériques au centre du débat

DIGITAL

**La publication du baromètre
AUSIMètre 2026 relance le
débat sur la capacité des
organisations à anticiper,
détecter et traiter les risques
numériques.**



La multiplication des services connectés expose les entreprises et les administrations à des risques qui dépassent le seul enjeu technique.

Hameçonnage, compromission de comptes, indisponibilité de systèmes et fuite de données peuvent désorganiser l'activité et altérer la confiance des clients comme des citoyens.

Le débat porté par l'AUSIMètre 2026 renvoie donc à des pratiques concrètes :

gestion des accès, mise à jour des outils, sauvegardes testées et sensibilisation régulière des équipes.

La protection ne peut pas reposer sur un dispositif isolé ni sur une réaction après incident.

La sécurité doit être traitée comme un sujet de gouvernance, avec des responsabilités identifiées et des décisions qui intègrent le risque dès la conception des projets.

Les directions générales ont un rôle à jouer aux côtés des équipes informatiques, notamment pour définir les priorités et financer les mesures essentielles.

Le gain attendu n'est pas l'illusion d'un risque nul, mais une meilleure capacité à résister et à reprendre l'activité.

Cette cyberrésilience exige des exercices, des procédures de crise et une culture partagée.

Elle constitue désormais une condition de continuité pour toute organisation numérisée.

Nouveauté de la semaine

NEW
NEW
NEW
NEW

DIGITAL

Rentrée scolaire : inwi bouscule le marché avec un nouveau forfait à 69 DH taillé pour les jeunes



Inwi lance un nouveau forfait mobile à 69 DH/mois pensé pour les jeunes. Au programme :

10 Go d'internet, 10 Go pour les réseaux sociaux (TikTok et YouTube inclus) et WhatsApp illimité.

À l'heure de la rentrée scolaire, l'opérateur télécom inwi frappe fort en dévoilant une nouvelle offre mobile à 69 dirhams par mois. Pensé spécifiquement pour répondre aux habitudes de consommation de la génération ultra-connectée, ce forfait intègre pour la première fois des plateformes très prisées comme TikTok et YouTube.

Réviser un cours via un tutoriel en ligne, s'informer, échanger avec ses proches ou partager du contenu : le smartphone est aujourd'hui le couteau suisse indispensable des jeunes et des étudiants. Conscient que le digital est devenu le point d'accès privilégié à l'apprentissage et à la communication, inwi a décidé d'ajuster son offre à cette réalité avec un nouveau forfait "Back to School".

Une offre calquée sur les véritables usages

Proposé à un tarif très accessible de 69 DH par mois, ce nouveau forfait se veut particulièrement généreux en data. Il propose une enveloppe globale pensée pour ne plus avoir à choisir entre travailler, streamer ou scroller. Dans le détail, l'offre comprend :

- 10 Go d'internet pour la navigation classique et le divertissement
- 1 heure d'appels pour l'essentiel des besoins vocaux
- 10 Go exclusivement dédiés aux réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat, etc.)
- WhatsApp en illimité, garantissant aux utilisateurs de rester joignables par message même lorsque le solde internet est épuisé.

Cliquer sur l'image pour découvrir cette offre complète

Tesla prépare à Lissasfa son premier centre de livraison et de maintenance au Maroc



Tesla prépare une nouvelle étape de son implantation au Maroc.

Une autorisation délivrée le 21 juillet 2026 prévoit la transformation de trois ateliers, numérotés 23, 24 et 25, dans un parc d'activités de Lissasfa à Casablanca.

Le projet doit accueillir un centre de livraison et de maintenance consacré à la marque américaine.

Plusieurs entreprises marocaines d'ingénierie, de contrôle et de sécurité incendie participent à l'aménagement du site.

Cette future infrastructure complèterait le dispositif commercial lancé en février. Tesla vend déjà directement ses Model 3 et Model Y au Maroc à travers son configurateur en ligne, tandis qu'un espace temporaire a ouvert à Anfa Place Mall.

La marque dispose aussi de 24 bornes Superchargeur réparties entre Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir, Fès et Tanger.

Le site de Lissasfa répondrait à un besoin concret : organiser les livraisons, assurer l'entretien et rapprocher le service après-vente des premiers clients marocains.

Pour Tesla, l'enjeu dépasse l'ouverture d'un atelier

Le constructeur doit rassurer sur les délais d'intervention, la disponibilité des pièces et la prise en charge des véhicules dans un marché encore jeune pour l'électrique.

Le modèle de vente sans concessionnaire traditionnel réduit les intermédiaires, mais rend la qualité du support technique encore plus déterminante.

Si le calendrier du chantier est respecté, Casablanca deviendrait le principal point d'appui opérationnel de la marque dans le Royaume et d'accompagner durablement la montée des ventes électriques nationales.

Le passage d'une présence commerciale à une implantation technique constituerait ainsi un signal supplémentaire de l'intérêt de Tesla pour le marché marocain.

PROCHAINEMENT ..

LE MYTHIQUE GROUPE NASS EL GHIWANE DE RETOUR SUR SCÈNE À CASABLANCA



Le légendaire groupe marocain Nass El Ghiwane donne rendez-vous à son public le samedi 26 septembre 2026 au Théâtre l'Hermitage de Casablanca. Une soirée exceptionnelle pour revivre leurs plus grands succès.

Brèves Auto-Moto



Deux-roues électriques : le Maroc en tête des importations africaines depuis la Chine

Le Maroc a été le premier importateur africain de motos et scooters électriques chinois au premier semestre 2026, rapporte Yabiladi à partir d'un travail de l'Associated Press.

Les données citées font état de 80 188 unités entrées dans le Royaume, pour une valeur de 21,7 millions de dollars. Elles décrivent des flux douaniers et non des immatriculations ou des véhicules effectivement mis en circulation. Cette distinction est essentielle pour lire l'évolution de la mobilité électrique au Maroc. Un spécialiste indépendant cité par la source rappelle que les statistiques douanières chinoises mesurent les engins entrant dans un pays.

Roulements automobiles : Radical formalise sa filiale industrielle à Tanger

Le fabricant chinois Radical a annoncé l'immatriculation de Radical Bearing Morocco, la société appelée à porter sa future usine de roulements automobiles à Tanger.

Barlamane.com précise qu'il s'agit de la formalisation d'un projet déjà signalé dans le rapport semestriel du groupe, et non de l'annonce d'une implantation entièrement nouvelle.

Le projet prévoit une base industrielle sur une parcelle d'environ 20 000 m² dans la Cité Mohammed VI Tanger Tech, à proximité de Tanger Med.



Autoroute Nador West Med : le dernier tronçon dépasse 95 % d'avancement

Le tronçon autoroutier reliant Driouch à Nador West Med dépasse 95 % d'avancement, selon un reportage de Le360 publié le 13 septembre.

Cette section longue de 27 kilomètres approche ainsi de l'achèvement matériel, les équipes étant concentrées sur les dernières opérations.

La source ne donne toutefois pas, dans les éléments vérifiables consultés, de date ferme de mise en service. Cette liaison s'inscrit dans un projet annoncé à 7,8 milliards de dirhams.

Pour les automobilistes et les transporteurs du nord-est du Maroc, son intérêt tient à la connexion routière du futur complexe portuaire de Nador West Med.

LODJ

L'info qui fait sens

DÉBATTRE
COMPRENDRE
ÉCLAIRER
AGIR



الميزان AL MIZANE

ÉMISSION SPÉCIALE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

— 23 SEPTEMBRE 2026 —

*Des idées
pour un Maroc
plus fort*

DIALOGUE
PROPOSITIONS
SOLUTIONS



Les invités
AL MIZANE

By Lodj



UN DÉBAT
SANS TABOU



DES EXPERTS
ENGAGÉS



DES SOLUTIONS
POUR DEMAIN

Brèves Auto-Moto

Tanger Tech:APG maintient janvier 2027 comme horizon pour son usine de freinage

L'équipementier chinois APG maintient janvier 2027 comme horizon annoncé pour le démarrage de sa première usine hors de Chine, implantée à Tanger Tech. Selon Barlamane.com, le complexe dédié notamment aux systèmes de freinage occupe une emprise de 60 000 mètres carrés, dont 42 000 mètres carrés bâtis.

Le conseil d'administration avait autorisé un investissement pouvant atteindre 70 millions de dollars. La société APG Brake Morocco a été constituée en décembre 2024 et la première pierre posée en septembre 2025.

Des consultations lancées en Chine en septembre portent désormais sur des armoires électriques et des chemins de câbles.



Automobile : les marques chinoises dépassent désormais 11 % du marché marocain

Le paysage automobile marocain change plus vite qu'il n'y paraît sur les routes.

Entre janvier et août 2026, 17.096 voitures particulières de marques chinoises ont été immatriculées au Maroc. Leur part de marché atteint désormais 11,6 %, contre environ 5,4 % un an auparavant.

Le mois d'août marque même un nouveau record : 1.935 immatriculations, soit 15,2 % du marché des voitures particulières sur le mois. Autrement dit, près d'une voiture neuve sur six immatriculée en août portait une marque chinoise.



Trottinettes électriques : les nouvelles obligations se précisent au Maroc

Le cadre marocain applicable aux trottinettes électriques prévoit une période transitoire de six mois avant l'application effective des nouvelles obligations, rapporte LeSiteinfo.

Le média situe le début attendu de cette application en mars prochain, après la publication du texte concerné au Bulletin officiel.

Cette échéance devra être suivie dans les communications officielles avant d'en déduire les modalités précises de contrôle ou de sanction. Parmi les règles présentées figurent une vitesse limitée à 25 km/h, le port d'un casque conforme et l'interdiction des écouteurs pendant la conduite.



BYD lance le Ti 7 au Maroc, un grand SUV hybride rechargeable à 870 km d'autonomie

**Auto Nejma lance au Maroc le
BYD Ti 7, un grand SUV
hybride rechargeable AWD de
483 ch, offrant jusqu'à 130 km
en électrique et 870 km
d'autonomie mixte, à partir
de 459 900 DH.**



Auto-moto

Auto Nejma, importateur exclusif de BYD au Maroc, renforce son offre électrifiée avec le lancement du BYD Ti 7, un grand SUV hybride rechargeable à transmission intégrale. Ce nouveau modèle vient enrichir la gamme de la marque chinoise, déjà positionnée comme un acteur majeur des véhicules à nouvelles énergies sur le marché marocain.

Avec le Ti 7, BYD cible le segment des grands SUV familiaux et polyvalents, en combinant puissance, confort, autonomie et aptitudes tout-terrain.

Le modèle repose sur la technologie hybride rechargeable DM-p, une architecture orientée performance qui associe un moteur thermique 1,5 litre à deux moteurs électriques, installés sur les essieux avant et arrière.

Cette configuration permet une transmission intégrale permanente et une conduite électrique silencieuse au quotidien. 483 chevaux et une transmission intégrale

Le BYD Ti 7 développe une puissance cumulée de 483 chevaux, soit 300 kW. Il est équipé d'un moteur électrique avant de 160 kW, d'un moteur électrique arrière de 200 kW et d'un moteur thermique 1,5 L de 110 kW. Grâce à cette motorisation, le SUV abat le 0 à 100 km/h en 4,8 secondes et atteint une vitesse maximale de 190 km/h.

Le véhicule bénéficie également d'un châssis pensé pour le confort et la stabilité, avec une suspension avant à double triangulation, un train arrière multibras et des freins à disques ventilés sur les quatre roues. Il propose cinq modes de conduite : Sport, Eco, Confort, Course et Rampement auxquels s'ajoutent quatre modes tout-terrain : Boue, Sable, Neige et Montagne.

Jusqu'à 870 km d'autonomie

Le Ti 7 embarque la Blade Battery LFP de BYD, d'une capacité de 35,6 kWh. Cette batterie permet de parcourir jusqu'à 130 km en mode 100 % électrique selon le cycle WLTP, une autonomie adaptée à la majorité des trajets quotidiens.

En usage mixte, combinant moteur électrique et moteur thermique, le SUV revendique une autonomie totale de 870 km, pour une consommation annoncée de 6,6 L/100 km. Côté recharge, le véhicule accepte jusqu'à 7,6 kW en courant alternatif et 73 kW en courant continu via une prise CCS2. La recharge de 30 % à 80 % peut ainsi être réalisée en 20 minutes.

Un habitacle spacieux et connecté

Avec ses 5,016 mètres de longueur, ses 1,995 mètre de largeur et son empattement de 2,92 mètres, le BYD Ti 7 offre un habitacle généreux pour cinq passagers. Le coffre propose un volume de 485 litres, extensible à 1 813 litres une fois les sièges rabattus.

À bord, le SUV mise sur une forte dotation technologique. Il reçoit notamment un écran tactile central de 15,6 pouces, un tableau de bord numérique de 10,25 pouces et, sur la finition Premium, un affichage tête haute de 26 pouces.

L'équipement comprend aussi un système audio à 14 haut-parleurs, Apple CarPlay, Android Auto, la connectivité 4G et Wi-Fi, l'application BYD, la commande vocale intelligente « Hi BYD » ainsi qu'une recharge sans fil de smartphone de 50 W.

Le confort n'est pas en reste avec un toit ouvrant panoramique, une climatisation automatique bi-zone, un filtre à air PM2.5, un éclairage d'ambiance 64 couleurs, un volant chauffant, des sièges avant chauffants, ventilés et massants, ainsi que des sièges de deuxième rangée ventilés. La finition Premium intègre également un réfrigérateur embarqué.

Le BYD Ti 7 dispose d'une structure renforcée et de six airbags.

Maladies chroniques : pourquoi la sécurité des soins devient un enjeu majeur de santé mondiale

Diabète, cancers, maladies cardiovasculaires ou respiratoires... Les maladies chroniques nécessitent souvent des années de suivi et des dizaines d'interactions avec le système de santé.

Cette prise en charge au long cours multiplie aussi les occasions d'erreur, de retard de diagnostic, de problème médicamenteux ou de rupture dans le suivi. À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients, l'OMS place cette question au cœur de sa campagne 2026.



SANTÉ & BIEN ÊTRE

Une maladie chronique ne se résume généralement pas à une consultation et à un traitement ponctuel. Elle peut nécessiter des examens réguliers, plusieurs médicaments, différents spécialistes, des hospitalisations ou encore un suivi à domicile.

C'est précisément cette succession d'étapes qui intéresse l'Organisation mondiale de la santé (OMS) cette année.

Pour la Journée mondiale de la sécurité des patients, célébrée ce 17 septembre, l'organisation a choisi le thème « Des soins sûrs pour les maladies non transmissibles », avec le slogan « Des soins sûrs pour la vie ! ».

L'objectif est de rappeler qu'une prise en charge sûre ne concerne pas uniquement l'hôpital ou le moment où un traitement est administré. Elle doit couvrir l'ensemble du parcours : prévention, dépistage, diagnostic, traitement, suivi à long terme, réadaptation et, lorsque cela est nécessaire, soins palliatifs.

Les maladies non transmissibles représentent 74 % des décès

L'enjeu dépasse largement quelques situations individuelles. Selon l'OMS, les maladies non transmissibles, notamment les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète et les maladies respiratoires chroniques, sont responsables de 74 % des décès dans le monde.

Elles touchent des personnes de tous les âges et nécessitent souvent une prise en charge prolongée. Or, plus une personne interagit régulièrement avec le système de santé, plus elle est exposée à différents points de vulnérabilité.

L'OMS estime qu'un patient sur dix subit un préjudice au cours de soins de santé dans le monde, et qu'environ la moitié de ces préjudices pourraient être évitables.

Pour certaines pathologies, le risque peut être particulièrement important : dans le cas du cancer, l'organisation indique que jusqu'à un patient sur trois peut subir un événement indésirable pendant les soins.

Le risque peut commencer avant même le traitement

La sécurité des patients ne concerne donc pas uniquement les erreurs de médicaments.

Un problème peut apparaître dès le diagnostic, par exemple lorsqu'une maladie est identifiée tardivement ou qu'une information importante n'est pas correctement transmise.

Il peut également survenir lors d'un changement de professionnel, d'établissement ou de traitement.

L'OMS cite notamment parmi les risques associés aux maladies chroniques les retards diagnostiques, les erreurs médicamenteuses, les infections liées aux soins, l'utilisation dangereuse de certains dispositifs médicaux ainsi que les difficultés liées à une prise en charge fragmentée.

Cette fragmentation peut être particulièrement problématique lorsqu'un patient consulte plusieurs professionnels qui ne disposent pas toujours de la même information au même moment.

Les médicaments, un autre point de vigilance

Les traitements chroniques constituent également un enjeu important. Une personne vivant avec une maladie chronique peut prendre plusieurs médicaments sur une longue période.

Les changements de prescription, les interactions entre traitements, les erreurs de dosage ou encore une mauvaise compréhension des consignes peuvent alors devenir des sources potentielles de préjudice.

C'est pourquoi l'OMS inclut explicitement la sécurité du diagnostic et la sécurité médicamenteuse parmi les domaines sur lesquels les professionnels de santé doivent renforcer leurs pratiques.

L'objectif n'est évidemment pas de présenter les traitements comme dangereux en eux-mêmes, mais de rappeler que leur sécurité dépend aussi de la qualité du suivi, de la communication entre professionnels et de la bonne compréhension des prescriptions.

MARGARET ATWOOD

Les testaments

LIVRE
DE LA SEMAINE



Brèves Santé & Conso



Recherche en santé : un laboratoire national veut relier droit et innovation

La Ligue marocaine pour la recherche scientifique et le droit à la santé a annoncé la création de son premier laboratoire national consacré au droit sanitaire, aux politiques de santé et à l'innovation, rapporte TelQuel. La structure, présidée par Maria Mazouri, se présente comme une plateforme de recherche, d'expertise et de formation.

Le dispositif est organisé en trois pôles.

Le premier porte sur le droit sanitaire, la responsabilité des professionnels et les droits des patients. Le deuxième vise l'évaluation des politiques publiques, notamment les Groupements sanitaires territoriaux et l'équité d'accès. Le troisième couvre l'éthique, les données de santé, la sécurité des systèmes médicaux et les technologies émergentes.

Agadir : la récolte de moules interdite à Tamri-Cap Ghir

Le secrétariat d'État chargé de la Pêche maritime a interdit la récolte et la commercialisation des produits conchylicoles provenant de la zone classée Tamri-Cap Ghir, dans la région d'Agadir, rapporte H24Info avec la MAP.

La mesure reste applicable jusqu'à l'épuration totale du milieu, sans date de levée annoncée. Selon le communiqué cité, des analyses de l'INRH ont détecté dans les moules des toxines marines à des teneurs dépassant les normes admises. Cette constatation concerne la zone visée par l'annonce officielle. Elle ne doit pas être extrapolée à l'ensemble des produits de la mer vendus au Maroc ni à d'autres zones de récolte.



Alimentation : une étude décrit des habitudes contrastées au Maroc

Une étude menée notamment par des chercheurs de l'Université Sultan Moulay Slimane décrit les habitudes alimentaires d'un échantillon de 1.035 adultes marocains. Les résultats, publiés dans *Frontiers in Nutrition*, associent des déclarations fréquentes de consommation de fruits, de légumes et de fibres à une présence importante de produits gras ou sucrés.

Selon l'étude, 89,7 % des participants déclaraient consommer souvent ou toujours des fruits frais, et 89 % des légumes.

Ces proportions sont des réponses recueillies dans l'échantillon étudié.



POST DE LA SEMAINE



**Campagne électorale : l'PAME
alerte sur l'utilisation des
enfants à des fins politiques**



Implants cochléaires : une coopération Maroc-Kenya suit cent enfants

Des patients kenyans et marocains ayant reçu un implant cochléaire ont été suivis à l'Hôpital Universitaire International Mohammed VI de Rabat dans le cadre du programme « Unis, on s'entend mieux ». L'événement a réuni la Princesse Lalla Asmaa et la Première Dame du Kenya, Rachel Ruto.

La quatrième phase du programme porte sur 100 enfants kenyans atteints de surdité profonde : 70 doivent être pris en charge à Nairobi et 30 accueillis au Maroc, selon la source officielle. Les dix premiers enfants du second groupe ont suivi dans le Royaume le même parcours annoncé pour les patients marocains.

Savon ou gel hydroalcoolique : les différences qui comptent

Le savon reste la méthode de référence pour nettoyer les mains et éliminer de nombreux virus. Ses agents nettoyants fragilisent l'enveloppe de certains virus, tandis que l'eau emporte les saletés et les résidus.

Le gel hydroalcoolique, lui, désinfecte efficacement sur des mains propres et sèches, notamment lorsqu'aucun point d'eau n'est disponible. En revanche, son efficacité diminue sur des mains grasses ou visiblement sales et certains virus, comme le norovirus, y résistent davantage. Pour être efficace, le gel doit couvrir toute la surface des mains et sécher complètement, sans être essuyé.



Sommeil : pourquoi l'heure du coucher pourrait compter pour le cœur

Une étude britannique menée auprès de plus de 88.000 adultes suggère que l'heure d'endormissement pourrait être liée à la santé cardiovasculaire. Les participants qui s'endormaient entre 22 h et 23 h présentaient le risque cardiovasculaire le plus faible parmi les créneaux étudiés.

À l'inverse, s'endormir après minuit était associé à un risque supérieur de 25 %, tandis qu'un coucher avant 22 h était associé à une hausse de 24 %. Les chercheurs évoquent notamment le rôle de l'horloge biologique et du rythme circadien dans la régulation de la tension artérielle.

MERCI À NOTRE COMMUNAUTÉ !

40 
MILLIONS
DE VUES

SUR INSTAGRAM

— AU COURS DES
30 DERNIERS JOURS —



UNE COMMUNAUTÉ
ENGAGÉE



UNE INFORMATION
INDÉPENDANTE



DES CONTENUS
QUI COMPTENT



MERCI POUR VOTRE
CONFIANCE

Ensemble, continuons
À FAIRE LA DIFFÉRENCE !



| WWW.LODJ.MA

Santé : pourquoi les femmes ne reçoivent-elles pas toujours les mêmes traitements que les hommes ?

Une nouvelle analyse internationale publiée cette semaine met en lumière une différence persistante dans la prise en charge médicale des femmes et des hommes.

Pour plusieurs maladies, les femmes seraient moins souvent orientées vers des traitements dits « actifs », comme la chirurgie, les stents ou certains traitements contre la douleur. Les chercheurs invitent désormais à mieux comprendre ce qui se joue derrière ces écarts.



SANTÉ & BIEN ÊTRE

Et si, à maladie comparable, les patients n'étaient pas toujours soignés de la même manière selon leur sexe ? C'est la question soulevée par une étude publiée le 16 septembre 2026 dans la revue PLOS One.

Des chercheurs de l'Université de St Andrews ont analysé plus d'un millier de publications avant de retenir 41 études permettant de comparer concrètement les traitements reçus par des patients hommes et femmes.

Parmi les 38 études portant sur des dossiers de patients, 33 ont constaté une différence significative dans les traitements proposés. Le constat apparaît dans plusieurs domaines médicaux, notamment la cardiologie, la néphrologie, la neurologie, la chirurgie et la transplantation.

Des interventions plus souvent proposées aux hommes.

Les différences observées ne concernent pas seulement la prescription d'un médicament.

Dans certaines études portant sur les maladies cardiovasculaires, les hommes étaient davantage susceptibles de bénéficier d'interventions telles qu'un pontage ou la pose d'un stent, tandis que les femmes étaient plus souvent traitées par médicaments.

Des écarts ont également été observés dans d'autres situations. Pour certaines maladies rénales, les hommes étaient davantage susceptibles de bénéficier de dispositifs permettant une dialyse permanente.

Dans la maladie de Parkinson, ils étaient plus souvent orientés vers une stimulation cérébrale profonde.

Certaines études portant sur la douleur ont également constaté que les femmes recevaient moins fréquemment des antalgiques puissants.

Cela ne signifie toutefois pas que toutes les femmes reçoivent systématiquement des soins moins adaptés.

Les chercheurs soulignent que les différences ne sont pas présentes dans toutes les pathologies : l'analyse n'a notamment pas retrouvé de différence significative pour les accidents vasculaires cérébraux et le diabète.

Pourquoi ces écarts existent-ils ?

C'est justement l'une des grandes questions laissées ouvertes par cette recherche. Les auteurs précisent que presque aucune des études analysées ne faisait état de recommandations médicales justifiant explicitement une différence de traitement fondée sur le sexe.

Cela ne permet pas pour autant de conclure que chaque différence constitue une discrimination : les décisions médicales peuvent dépendre de nombreux paramètres individuels qui ne sont pas toujours mesurés de la même manière dans les études. Mais la répétition du phénomène interpelle.

Les chercheurs évoquent notamment l'histoire de la recherche médicale. Les femmes ont longtemps été sous-représentées dans les essais cliniques, ce qui a contribué à produire des connaissances médicales largement construites à partir de données masculines.

Autrement dit, le problème pourrait ne pas seulement se situer dans le cabinet médical : il peut aussi commencer plusieurs années auparavant, au moment où sont produites les connaissances servant ensuite à guider les décisions.

Quand les symptômes des femmes sont interprétés différemment.

La question du diagnostic constitue un autre volet important. Les chercheurs citent notamment des travaux montrant que certains symptômes féminins peuvent davantage être associés à l'anxiété ou à des causes psychologiques, alors que des signes comparables chez les hommes peuvent être interprétés différemment.

Ces mécanismes peuvent ensuite influencer la rapidité du diagnostic ou l'orientation vers certains traitements.

Le phénomène est particulièrement préoccupant dans des maladies où la rapidité de prise en charge peut modifier les conséquences à long terme.

Il ne s'agit donc pas nécessairement d'une décision consciente de la part d'un professionnel de santé.

LA GEN Z PREND LE MIC!

La Gen Z crée ses émissions
& podcats à L'ODJ Média



RETROUVEZ NOS NOUVEAUX FORMATS SUR TOUTES NOS PLATEFORMES !



LA MARQUE PREMIUM AVATR DÉBARQUE AU MAROC AVEC TROIS MODÈLES ÉLECTRIFIÉS

Née de l'alliance entre Changan, Huawei et CATL, la marque de luxe AVATR fait son entrée au Maroc avec ses modèles 07, 11 et 12. Découvrez ces nouveaux véhicules intelligents.

Le marché automobile marocain accueille un nouvel acteur technologique de poids. AVATR, la marque de véhicules intelligents haut de gamme, a officiellement lancé ses activités à Casablanca. Accompagnée par son partenaire exclusif Global Luxury Motors (GLM), la marque déploie une gamme de trois modèles taillés pour répondre aux exigences de mobilité locales.

C'est une nouvelle étape dans le paysage de la mobilité électrique au Royaume. AVATR Technology, fruit d'une alliance stratégique entre des géants de l'industrie (Changan Automobile, Huawei et le fabricant de batteries CATL), a choisi le Maroc pour poursuivre sa vaste offensive sur la région Moyen-Orient et Afrique (MENA).

Pour séduire la clientèle marocaine, le constructeur ne fait pas les choses à moitié et lance simultanément trois modèles : l'AVATR 12, l'AVATR 11 et l'AVATR 07.



Une offre hybride pensée pour les routes marocaines

La stratégie d'AVATR au Maroc se distingue par son pragmatisme. Conscient des longues distances qui séparent les villes du Royaume et du développement encore progressif du réseau public de recharge, le constructeur propose une offre mixte.

À côté de deux modèles 100 % électriques, la marque introduit un véhicule équipé d'un prolongateur d'autonomie (technologie REEV).

« Nous proposons aux clients marocains une combinaison distinctive de design de pointe, de technologies intelligentes avancées et d'une approche centrée sur l'utilisateur », souligne Daniel MA, Directeur AVATR MENA.

Trois modèles, trois visions du luxe technologique

La gamme introduite sur le marché marocain se décline ainsi :

- L'AVATR 07 (Le SUV urbain de luxe) : Ce modèle de 4,82 mètres est proposé en version hybride à prolongateur d'autonomie (REEV). Un choix stratégique qui permet d'offrir une tranquillité d'esprit totale lors des longs trajets, avec une autonomie combinée pouvant atteindre 1 200 km (selon le cycle CLTC).

- L'AVATR 11 (Le SUV porte-drapeau) : Ce SUV 100 % électrique mise sur la performance brute.

LIRE LASUITE

By Lodi
Auto Moto

BASMA BERRADA



FAKE DE LA SEMAINE

**L'ADMINISTRATION
PÉNITENTIAIRE
DÉMENT AVOIR
ENTRAVÉ LES
ÉTUDES D'UN
DÉTENU ET ACCUSE
SA FAMILLE DE
PROPAGER DES
CONTRE-VÉRITÉS**



La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (Dgapr) a démenti, mardi 15 septembre, avoir empêché de poursuivre ses études un détenu de la prison locale de Tanger 2, incarcéré dans le cadre des événements de 2017 et en grève de la faim, et a reproché à sa famille de répandre des contre-vérités que relaient, à l'en croire, des associations et des parties aux orientations qu'elle juge suspectes.

**IL
NOUS A
QUITTÉS**

Numéro
139



**RONALD KOEMAN EN DEUIL APRÈS
LE DÉCÈS DE SON ÉPOUSE À 65 ANS**

By Lody



IWEEK LE GÉANT DE L'ACTU

L'essentiel du Maroc et du monde

www.pressplus.ma

